



PRÉFET DU GARD

Prefecture

Déirection de la citoyenneté et de la légalité

Nîmes, le 15 FEV. 2019

Bureau de l'environnement, des installations
classées et des enquêtes publiques

**Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Gardons
Restauration physique du Briançon, de confortement et de création de digues
commune de Théziers**

A R R E T E N° 30-2019-

**déclarant la cessibilité urgente des propriétés ou parties de propriétés nécessaires à la
réalisation du projet de restauration physique du Briançon, de confortement et de création de
digues sur la commune de Théziers**

Le préfet du Gard,
Chevalier de la Légion d'honneur,

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, et notamment ses articles L.110-1, R.111-1 R.112-1, R.112-4, R.112-8, R.112-9, R.131-4 et suivants, R.132-1 et suivants et R.232-1 et suivants ;

VU la délibération n° 52/2012 de l'EPTB Gardons (anciennement dénommé SMAGE des Gardons) en date du 31 octobre 2012, demandant l'engagement d'une procédure de déclaration d'utilité publique et cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation du projet de restauration physique du Briançon, de confortement et de création de digues à Théziers, d'une autorisation environnementale, d'une demande d'enregistrement ICPE et d'une déclaration d'intérêt général ;

VU le dossier d'enquête publique unique transmis le 20 avril 2018 par le président de l'EPTB Gardons, comprenant notamment le dossier d'enquête parcellaire constitué conformément à l'article R.131-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU l'arrêté préfectoral n°30-2018-05-02-007 du 2 mai 2018 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique unique préalable à la déclaration de l'utilité publique du projet, à la cessibilité des propriétés ou partie de propriétés nécessaires à la réalisation du projet, à la demande d'enregistrement d'une ICPE, à la demande d'autorisation environnementale et à la déclaration d'intérêt général ;

VU les pièces constatant que l'avis d'ouverture d'enquête publique unique a été publié, affiché en mairie de Théziers et inséré dans deux journaux diffusés dans le département, 15 jours au moins avant le début de l'enquête publique, et rappelé dans les 8 premiers jours de celle-ci ;

VU les pièces attestant de l'accomplissement par l'EPTB Gardons des mesures de notifications individuelles aux propriétaires figurant sur l'état parcellaire, en application de l'article R. 131-6 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique (lettres recommandées avec accusé de réception) ;

VU les dossiers d'enquête mis à la disposition du public en mairie de Théziers pendant 32 jours consécutifs, soit du 4 juin au 5 juillet 2018 inclus, ainsi que les registres déposés pendant toute la durée de l'enquête publique en mairie de Théziers ;

VU le rapport, les conclusions motivées et l'avis favorable, émis par le commissaire enquêteur, le 24 juillet 2018, à la cessibilité des propriétés ou parties de propriétés nécessaires à la réalisation du projet (enquête parcellaire) de restauration physique du Briançon, de confortement et de création de digues à Théziers ;

VU la délibération du conseil municipal de la commune de Théziers du 18 juin 2018 aux termes de laquelle la commune émet un avis favorable sur le projet ;

VU l'arrêté préfectoral n° 30-2018-08-10-001 du 10 août 2018 déclarant d'utilité publique le projet de restauration physique du Briançon, de confortement et de création de digues sur la commune de Théziers ;

VU la lettre du président de l'EPTB Gardons, en date du 29 janvier 2019, sollicitant le recours à la procédure d'urgence prévue aux articles L. 232-1, L. 232-2 et R. 232-1 et suivants du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU les documents d'arpentage réalisés sur les parties des parcelles concernées par la cessibilité, ainsi que la nouvelle numérotation cadastrale résultant de cette opération, et l'état parcellaire définitif ;

CONSIDERANT que le projet constitue un investissement à long terme qui supprimera le risque de rupture de digue ;

CONSIDERANT que le projet est rendu nécessaire pour la protection des biens riverains et la restauration des fonctionnalités naturelles du Briançon ;

CONSIDERANT l'état fortement dégradé des digues qui ne jouent plus leur rôle de protection vis-à-vis des terrains riverains agricoles mais aussi bâlis ;

CONSIDERANT la rupture certaine des digues en cas de nouvelle crue, menaçant la sécurité des biens et des personnes ;

CONSIDERANT qu'il y a urgence à prendre possession des parcelles concernées par le projet ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Gard,

ARRÊTE

ARTICLE 1er :

Sont constatées urgentes les acquisitions foncières nécessaires à l'opération de la restauration physique du Briançon, de confortement et de création de digues sur la commune de Théziers, conformément aux articles L. 232-1 et R. 232-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Sont déclarées immédiatement cessibles pour cause d'utilité publique au profit de l'EPTB Gardons, soit à l'amiable, soit, s'il y a lieu, par voie d'expropriation, dans les formes prescrites par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, les parcelles nécessaires à l'opération de la restauration physique du Briançon, de confortement et de création de digues sur la commune de Théziers, telles qu'elles résultent des dossiers soumis à l'enquête publique, et selon l'état parcellaire définitif annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard.

Le maire de la commune de Théziers procédera à l'affichage du présent arrêté dans sa mairie, pendant une durée minimale d'un mois à compter de sa publication.

A la diligence du président de l'EPTB Gardons, le présent arrêté sera notifié aux propriétaires concernés.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification aux propriétaires intéressés, soit d'un recours gracieux auprès du préfet du Gard, soit d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de l'intérieur.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes, soit :

- directement, en l'absence de recours préalable, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification :

- à l'issue d'un recours préalable, dans le délai de deux mois à compter de la date de la notification de la réponse obtenue de l'administration, ou au terme d'un silence gardé par celle-ci pendant deux mois à compter de la réception de la demande.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le directeur départemental des territoires et de la mer, le président de l'EPTB Gardous, le maire de la commune de Théziers et le commissaire enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet,
Pour le Préfet,
la secrétaire général

François LALANNE

Restauration physique du Briançon sur la commune de THEZIERS

LISTE DES PARCELLES EXPROPRIABLES

Le pour être annexé à
mon attache de ce jour
Vassieux le 15 FEV 2019

Pour le Prélet,
le nom d'usage général

François LALANNE

UF	Propriétaire	Surface parcelle (m ²)	Emprise parcellaire impactée (m ²)	N° parcellle	N° division parcellaire - Propriétaire privé	N° division parcellaire - EPTB Gardons
100	INDIVISION DAYON	33065	834	AM172	AM860	AM861
		3 420	509	AM182	AM868	AM869
		186	68	AM184	AM866	AM867
		13 910	1 087	AM209	AM838	AM839
		7 630	621	AM213	AM842	AM843
		1 860	1 125	AM224	AM840	AM841
		1 586	150	AM509	AM830	AM831
		220	220	AM556		
		9 280	1 749	AM573	AM828	AM829
		3 854	376	AM169	AM864	AM865
		205	117	AK468	AK972	AK973
		2 666	636	AL137	AL598	AL599
		810	514	AL155	AL596	AL597
		11 310	3 873	AM170	AM852	AM853
		8 100	794	AM168	AM858	AM859
		3 596	559	AM200	AM856	AM857
190	M. KUPKE Didier	1 563	672	AM201	AM854	AM855
		2 259	473	AM203	AM852	AM853
		994	219	AM204	AM850	AM851
		2 444	205	AM210	AM848	AM849
		2 286	193	AM211	AM846	AM847
		2 955	489	AM555	AM844	AM845
		2 980	766	AC60	AC517	AC518

280	TERRES DES COCCINELLES	127	127	AMS35	-
3	855	3	476	AC515	AC516
10	384	2	281	AC457	AC504
3	671	758	AC72	AC502	AC503
290	Mme TEVSIER Annabelle	3	268	AL136	AC501
		760	760	AL535	AL536
310	Mme AVON Marlène	106	106	AD374	-
		67	67	AK454	-
360	SUCCESSION DOLCE	244	72	AK470	-
370	M. FAUBRUION Claude	5	136	AK453	AK954
380	Mme FEVRIER Simone	2	160	AK652	AK955
390	Mme GHOUILA Moussa	2	915	AK38	AK956
400	INDIVISION GRAPIN	2159	217	AK653	AK957
440	INDIVISION MOUINA MANGIN	165	241	AK467	AK958
		4	597	AK705	AK959
450	Mme PIERRE épouse PERRON Dominique	3634	566	AK982	AK983
		27	475	AK706	AK980
		103	AK961	AK981	-
		61	AK960	-	-
		39	61	AK567	-
		39	39	AL566	-
		36	36	AL565	-
460	Mme et M. PREYRE - XAVIER	2	112	AK635	AK963
470	INDIVISION RUBIO	3	358	AK37	AK962
490	M. TARENGET Claude	22	22	AK954	AK933
		93	93	AK955	-
		52	52	AK956	-
		1	877	AK955	-
520	M. et Mme TRANCHANT Laurent	167	167	AK959	-
550	INDIVISION BOURRELY	1	345	AL117	AL603
		8	675	AM190	AM837
		11	425	AM481	AM832
		3	520	AM502	AM830
560	Mme BURAVAND Mireille	11	154	AL453	AM831
		885	1	AL200	AL602
520	Mme HEBRARD épouse BENEGNI Emile	1188	511	AL156	AL605
				AL606	AL607

640	M. LAUGIER philippe	945	945	AL157		
		9 185	782	AC58	AC511	AC512
		359	359	AL149	-	
650	M. PELLET René	635	111	AC65	AC500	AC510
655	M. et Mme PELLET René	41	41	AM563		
		10 360	823	AL113	A 555	A 556
		955	965	AL356		
		1 819	555	AL112	4 553	AL554
		2 700	2 700	AD373	-	
630	M. TARDIEU Sylvain	3 975	910	AL140	AL572	AL572
		3 135	1 244	AL141	AL575	AL574
		660	188	AL142	AL577	AL575
		990	721	AL143	AL579	AL578
		3 690	1 114	AL144	AL581	AL580
		1 520	572	AL148	AL583	AL582
		492	249	AL151	AL587	AL586
		385	227	AL152	AL589	AL588
		344	204	AL153	AL591	AL590
		1115	640	AL154	AL593	AL592
690	SUCCESSION VAGHETTI	416	125	AL108	AL594	AL595
710	INDIVISION ABRIC Gaston	560	560	AM476	-	
730	INDIVISION ARMANDO	389	45	AM705	AM895	AM896
		3906	377	AM707	AM892	AM894
			174		AM893	
		815	195	AM709	AM890	AM891
770	M. CARRIERE Benoit	1215	199	AM297	AM792	AM792
		3380	155	AM298	AM795	AM794
		14600	1247	AM660	AM737	AM736
771	SCEA DOMAINE DES MERLES	2363	184	AM299	AM792	AM733
		5417	416	AM300	AM801	AM800
775	M et Mme CARRIERE Benoit	2873	285	AM296	AM815	AM814
		280	165	AM288	AM813	AM812
		266	179	AM287	AM811	AM810
790	GFA CHANTECLERC-CASTAN	6305	2719	AM507	AM820	AM821
795	ST LEGER CASTAN CHANTECLERC	5080	461	AM684	AM822	AM823

810	INDIVISION ESPERANDIEU	916	223	AM215	AM670	AM871
830	Mme FAURE-GRISE Jacqueline	605	278	AM285	AM676	AM877
840	INDIVISION GAILLARDE	1935	128	AM682	AM688	AM889
		6126	676	AM512	AM636	AM837
		1564	577	AM514	AM634	AM835
		7480	830	AM515	AM632	AM833
860	INDIVISION MEGER	2465	1271	AM537	AM685	AM887
880	INDIVISION LAUGIER	1010	432	AM276	AM615	AM817
		2649	454	AM479	AM618	AM819
890	M. et Mme LUCA Bruno	1293	812	AM226	AM672	AM73
		1750	245	AM229	AM730	AM781
		1831	277	AM230	AM738	AM779
		27550	2690	AM301	AM678	AM879
930	M. TARDIEU Jean	6820	1028	AM519	AM626	AM827
		6015	1231	AM520	AM624	AM825
940	Mme TARDIEU Marie	1490	303	AM286	AM603	AM802
		4575	1891	AM289	AM605	AM804
		457	126	AM292	AM607	AM805
		2108	176	AM652	AM609	AM808

Etat parcellaire des immeubles à acquérir

pour être annexé :
en arrière de ce jeu
Pour le Président,
le secrétaire général

François LALANIE.

THEZIERS

U.F. n°: 0100

Indivision DAYOM

INDICATIONS CADASTRALES				PROPRIETARIES				EMPLOYES				FACULTATE			
Nº	SECTION	PARCELLE	NUMBER	NAME	SURFACE	DATE	NAME	NAME	SURFACE	NAME	SURFACE	NAME	SURFACE	NAME	SURFACE
1	1	1	1	Ionel	10000	1990-01-01	Ionel	Ionel	10000	Ionel	10000	Ionel	10000	Ionel	10000

• Cognitivo en las élites
• Cognitivo en las élites

Etre procédé que par un DMPC N°631. La norme ANFET étais conforme de 93% d'après les résultats du plan d'analyse des deux ans entrepris. Cependant ANFET n'a pas constaté de succès mis en évidence par l'absence d'un certificat de conformité.

Propriété de Kinnar & Bureau
le 23/12/1999
Volume 1866 p 11352.
- Donation en date du

Demande en dépôt à la BNF
par Mme MARCET, rotative à Aragon
et à l'Institut du Bureau des Hydrographes de Paris
Mme 26 Bureau le 28/02/1986 Tel
13882 n° 1982

Etant pressé(e) que pour l'EAPC N°322, la parcelle AM9272
dans configuration de fer à fer n'a pas encore fait plus grande comparaison
entre le sol et le sous-sol. Mais il devrait être intéressant de faire
une comparaison entre deux parcelles qui ont une surface
assez grande à savoir la parcelle AM9272 et la parcelle
AM9273, située à 100 mètres.

Commune:

Etat parcellaire des immeubles à acquérir
EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Briancor

THEZIERS

U.F. n°: 0100

Indivision DAYON

INDICATIONS CADASTRALES					DATE ET MODE D'ACQUISITION	PARCELLES		EMPREES	RELIQUATS	
N°	Lieu dit	secteur	numéro	nature		Etat actuel	Date et lieu de naissance			
119	TERMOUSETTE	Aussois	FICH	1087	- Donnée en date du 07/07/1999 - Donnée au cadastre établie par M. MARCILL relatif à l'acquisition publique au bureau des hypothèques de Nîmes le 24/07/1999 le 25/02/1999 volume 1999 n° 11282. - Déclaration en date du 30/01/1999 dressée par M. MARCILL notaire(s) à Aussois publique(s) au bureau des hypothèques de Nîmes le 24/07/1999 le 25/02/1999 volume 1999 n° 11282.					
125	TELINGUETTES	AMB42	PP.C4	621				AMB43	62	
176	TERRAINQUETTES	AMB51	BOS	1125				AMB51	1126	

Etat précis que par un DMPC N°6180, la parcelle AMB43
d'une superficie de 621 m² est issue d'un plan plus étendu
composé initialement d'aspects AMB13, C une superficie de 12
7680 m² divisé en quatre en AMB42 d'une superficie de
7720 m² restant à appartenir à l'indivise.

Etat précis que par un DMPC N°6180, la parcelle AMB43
d'une superficie de 621 m² est issue d'un plan plus étendu
composé initialement d'aspects AMB13, C une superficie de 12
7680 m² divisé en quatre en AMB42 d'une superficie de
7720 m² restant à appartenir à l'indivise.

Etat précis que par un DMPC N°6181, la parcelle AMB43
d'une superficie de 1125 m² est issue d'un plan plus étendu
composé initialement d'aspects AMB24 d'une superficie de
1800 m² divisé en quatre en AMB51 d'une superficie de
472 m² restant à appartenir à l'indivise.

Etat parcellaire des immeubles à acquérir

Comitato

EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Briançonnais

Indivision DAYTON

Bien protégée que par un DMPG, la partie la plus élevée du sommet de l'AT46 n'est pas dans le plus grand corps anticléval, mais dans un A575 qui est contourné par le S220 qui vient en suite au A575B. Il n'y a pas de décalage.

Comme

Etat parcellaire des immeubles à louer

EPTB Garçons - Projet d'aménagement du Briançon

U.F. n°: 0100

Commune:

Etat parcellaire des immeubles à acquérir
EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Briançon

THEZIERS

U.F. n°: 0100

Indivision DAYON

N° CL (SI)	local	station cadastre	numéro matric	surface (en m²)	DATE ET MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTÉS		EMPRISES	FIELDKULIS	
						Etat civil	Date et lieu de naissance			
33	LE VILLAGE	AK373	FRUCH	117	- Donation en date du 07/01/1993 établie par Mme MARCEL renotifiée par Mme MARCEL publique au bureau des Hypothèques de Nîmes le 22/01/1993 le 25/02/1993 Volume 1993P n°1302 - Donnation en date du 07/01/1993 dressée par Mme MARCEL notifiée à Avignon publique au bureau des Hypothèques de Nîmes le 22/01/1993 le 25/02/1993 Volume 1993P n°1302.	1. Madame DAYON Hélène Odile (prochainne)	122 le 21/12/1993 à NIMES(30)	AK 573	117	0
5	LE CAMP	AL597	ROIS	EEE	Extrait précis que par un DMPC N°8273, le propriétaire AL593 dans coté renvoi de l'opposé AL 137 fait connaître de soit arrachement cadastre AL 137 d'une superficie de 2000 m² située en date en AL 593 d'une superficie de 2000m² résultant à ses échéances d'indivision.	2. Monsieur DAYON Henry François (Prochainne), Résident de France sur, Céleste, Louise RARTIELEAU par jugement du TG de Nîmes rendu le 25/02/2005 Demandant: al 593	nt le 20/05/1992 à NIMES(30)	A 593	8273	0
34	LE CAMP	AL597	FRUCH	514	Extrait précis que par un DMPC N°8273, le propriétaire AL593 dans coté renvoi de l'opposé AL 137 d'une superficie de corps arrachement cadastre AL 137 d'une superficie de 010 m² située en date en AL 593 d'une superficie de 316 m² résultant à appartenir à l'indivision	AL597	514		0	

77	LES CORDADES	AM083	VIGNE	55575

Demande en date du
07/01/1992
dressée par Mme MARGOT,
à la mairie
au Bureau des titres et usages de
l'Etat à Paris le 25/01/1990 Vol
29937 p. 282

ANNEXE	2872	0
--------	------	---

Etant précisé que pour un DMPG N°651, la partie de l'AMPG
d'une superficie de 55575 m² est située dans un plus grand
cadre administratif cadastral AM173 d'une superficie de
11310 m² dont en date en ANNEXE d'une superficie de
7414 m² possèdent à l'heure

FILIATION D'UNE PARCELLE ANNULÉE

2

Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 172

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0172				
	328 . AM 0860	3ha22a31ca	Vigne	les cabanes
	328 . AM 0861	0ha08a34ca	Vigne	les cabanes

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DVds, 31/01/2019

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour

16 FEV. 2019

Nîmes, 16
Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LAVANNE

FILIATION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 182

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles			Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0182						
.	328 . AM 0868			0ha29a08ca	Terre	termiguetes
.	328 . AM 0869			0ha05a09ca	Terre	termiguetes

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV du 31/01/2019

...oui cette demande
est mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 18 FEV 2019
Pour le Président
du conseil général
François LALANNE

FILIAISON D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 184

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0184				
.	328 . AM 0866	0ha01a18ca	Vigne	termiguetes
.	328 . AM 0867	0ha00a68ca	Vigne	termiguetes

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV du 11/01/2019

au pour être annexé à
l'acte d'annulation de ce jour
15 FEV. 2019
Nîmes, le 15 fevrier 2019
Pour le Préfet,
le sous-préfet Général
François LARANNE

FILIAISON D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 209

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0209
.	328 . AM 0838	1ha28a23ca	Terre	termiguetes
.	328 . AM 0839	0ha10a87ca	Terre	termiguetes

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV du 31/01/2019

Le juge d'instruction a
prononcé arrêté de ce jour
le 13 FEV 2019
Nîmes, le
Pour la Préfet,
le secrétaire d'Etat
François LAMMÉ

FILIAISON D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 213

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0213
.	328 . AM 0842	0ha70a09ca	Terre	termiguelles
.	328 . AM 0843	0ha06a21ca	Terre	termiguelles

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV du 31/01/2019

Le pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
le 15 FEV. 2019
dimanche

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

FILIAISON D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 224

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0224				
.	328 . AM 0840	0ha08a72ca	Terre	termiguetes
.	328 . AM 0841	0ha11a25ca	Terre	termiguetes

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DP dn 31/01/2019

qui pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le ... 15 FEV. 2019

Pour le Préfet,
la députation

Françoise LALANNE

FILIATION D'UNE PARCELLE ANNULÉE.



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 509

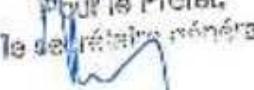
Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0509
.	328 . AM 0830	0ha14a36ca	Terre	chemin de domazan
.	328 . AM 0831	0ha01a50ca	Terre	chemin de domazan

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DIV du 31/01/2019

Il peut être annexé :
 un arrêté de ce jour
 le ... FEV. 2019
 ainsi, le ...
 Pour le Préfet,
 le secrétaire général

 François LAMBERT

LISTE DES BIENS



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 556

PARCELLES ACTIVES : Sélectionnez des biens si vous voulez confectionner ou continuer un modèle !

Sélection	Identifiant de la Parcelle	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaires de droit
<input type="checkbox"/> Tout	328 AM 0556	0ha02a20ca	Terre	termiguetes	<input type="radio"/>

SPDC - DV dx, ---/---/---/---/---/---/---/---

...u pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
le 13 FEV. 2013
N°025, le ...
pour le Préfet,
le Gouverneur général
François LALANNE

FILIACTION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 573

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0573				
.	328 . AM 0828	0ha74a90ca	Terre	chemin de domazan
.	328 . AM 0829	0ha17a49ca	Terre	chemin de domazan

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV du 31/01/2019

ce peut être annexé à
mon arrêté du ce jour
15 FEV. 2019

Nîmes, le 15 fevrier 2019
Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

FILIACTION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THIEZIERS pour l'identifiant AM 169

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles			Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0169						
.	328 . AM 0864			0ha34a78ca	Terre	les cabanes
.	328 . AM 0865			0ha03a76ca	Terre	les cabanes

[Retour à la consultation](#)

SPPGC - DW dn, 21/01/2019

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 FEV 2019
Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANGE

FILIAISON D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AK 468

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AK 0468
.	328 . AK 0972	0ha00a88ca	Jardin	le village
.	328 . AK 0973	0ha01a17ca	Jardin	le village

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV du 31/01/2019

Vu pour faire annuler
mon arrêté du ce jour
dans, le 15 FEV 2019

Pour le Préfet,
le secrétaire ...


François LALANNE

FILIAISON D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AL 137

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AL 0137
.	328 . AL 0598	0ha20a84ca	Landc	jonquieres
.	328 . AL 0599	0ha06a36ca	Landc	jonquieres

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV du: 31/01/2019

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
15 FEV. 2019
Nîmes, le 15 fevrier 2019
Pour le Préfet,
le Directeur général

François LALANNE

FILIATION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AI. 155

Résultat de la recherche

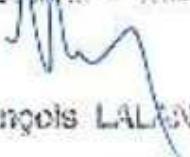
La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AL 0155
.	328 . AL 0596	0ha03a16ca	Terre	jonquieres
.	328 . AL 0597	0ha05a14ca	Terre	jonquieres

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DJ du 31/01/2019

Veuillez être annexé :
mon arrêté de ce jour
15 FEV. 2019.
Nîmes, la ...
François LALANNE,
le commissaire général



François LALANNE

FILIAISON D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 170

Résultat de la recherche

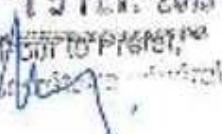
La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0170	-	-	-	-
-	328 . AM 0862	0ha74a14ca	Vigne	les cabanes
-	328 . AM 0863	0ha38a73ca	Vigne	les cabanes

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DDF dd. 31/01/2019

vu pour être annexé à
mon arrêté STEY. 2019
Notes, la ~~maison~~ à Prieur,
la ~~gare~~ à ~~l'ancien~~



François LALANNE

Comments:
THEZERS (1929)

N° d'index du document d'apportage : 0311.
Document vérifié et numérisé le 08/12/2018
ACUF NIMES
Par Clémé SALVAT
InspecRico
Nim

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION

Art. 25 du décret n° 66-471 du 30 avril 1966

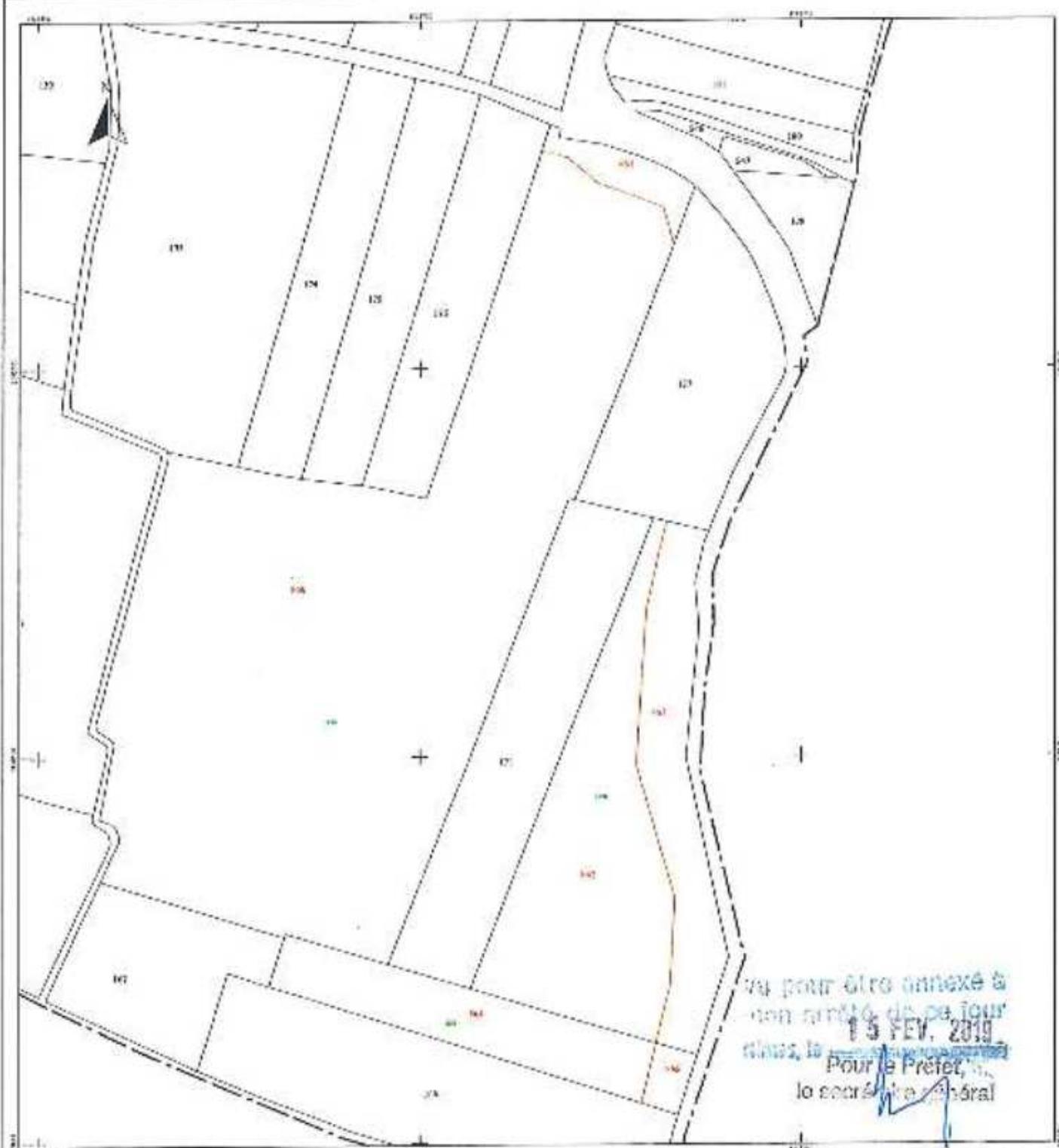
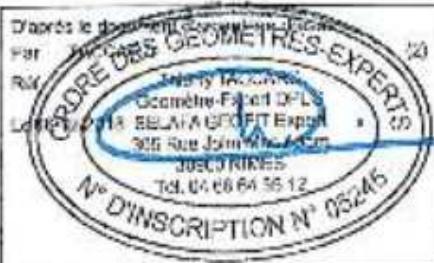
Le présent document d'épargne, émis par _____
propriétaire en bordure de la route nationale 63 à dit stade (1);
A - D'après les indications ci-dessous, fournie par le maire;
B - En conformité d'un plan cadastral
effectué sur le terrain;
C - D'après un plan d'accès à ce terrains, dont
copie jointe, dressé le _____ par _____
gérant le stade _____.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des
informations relatives au dos de la charte B66.

A _____, le _____

Modification de la date de publication dans le bulletin officiel de l'Etat

Section : AM
Exécuté : 300 AM-01
Qualité du plan : Plan régulier avant 20/03/1980
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1500
Date de l'édition : 08/12/2010
Support numériques :



74 pour être annexé à
son arrêté du 24 juillet
dans le **15 FEV. 2019**
Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

CONTENTS:
THE ZIERS (1928)

Nom de classe et classement
d'ensemble : G32 G

Document vérifié et numéroté le GW/1222918
A UGIF NIMES
Par Cindy SALVAT
Requête
Sous

NAMES
67 RUE SALOMON NEVACH
33032 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04.68.87.60.67
Fax : 04.68.87.60.67
[nimes@wanadoo.fr](mailto:names@wanadoo.fr)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
PL 25 du décret n° 55-171 du 30 avril 1955
Le présent document d'appareil, certifié par les propriétaires de la firme [3]
a été établi [3].

Section : AX
Fouille(s) : 000 AX01
Qualité du plan : Plan régulier avec
2000x2000
Céleste d'origine : M200G
Échelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 09/12/2018
Support numérisé :



Canton :
THEZOLIS (208)

N° d'ordre du document d'appelage : 813 U
Document versé et numérisé le 20/11/2010
A 0201 NIMES
Par Cindy SALVAT
Inspectrice
Signé :

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : AM
Félibrié : 000 AM BI
Qualité du plan : Plan régulier avant 2003/16/01
Echelle d'échelle : 1:2000
Lévelé d'échelle : 1:250
Date de l'édition : 2011/2015
Support numérisé

Codelet du service d'origine :

NIVES
67 RUE SAUJON REINACH

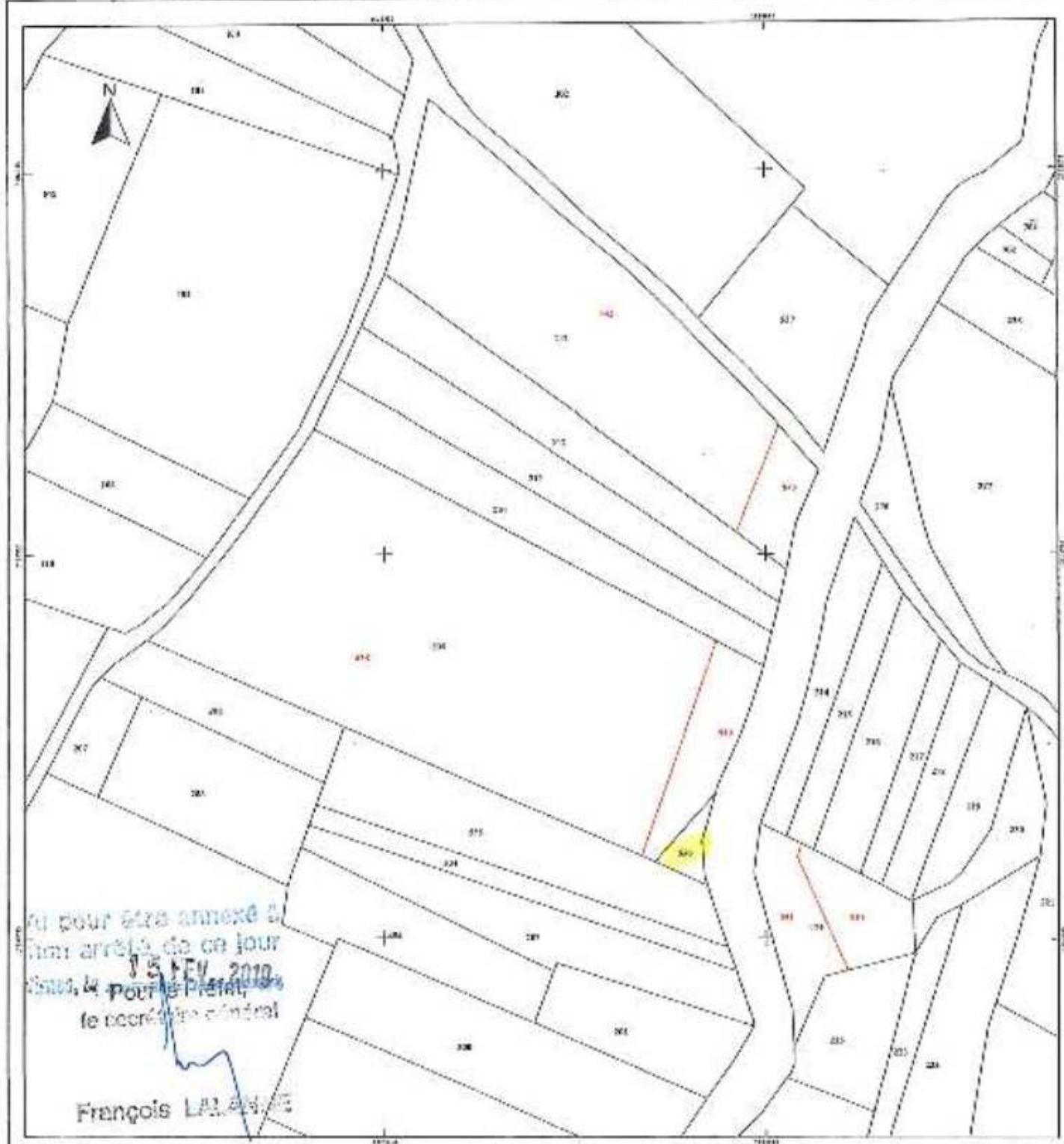
30032 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04.66.87.60.67
Fax : 04.66.87.60.57
ddt.nimes@dgf.finances.gouv.fr

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'appelage certifie que les propriétaires ci-dessous (S) à fini établi (T) :
A - Donné les indications qu'il a faites au bureau ;
B - En conformité d'un planapporté par
effectué sur le terrain ;
C - Dresse un plan d'appelage ou de bâtiage, dont
copie à jointo, dressé le _____ par _____
géomètre _____
Les propriétaires devant avoir pris connaissance des
informations portées au dos de la charte 0463.
A _____, le _____

Modification de l'exemplaire d'acte appeller

D'après le document d'appelage dressé
Par **TAXODONETRIEL EXPERTS** (2)
Réf. : **2011/2015**
Lévelé : **1:250** Date échelle : **2003/16/01**
An d'inscription : **2015**

Et l'apprécier dans toutes les limites de la carte et de l'acte appeller. La forme et l'ordre qui sont donnés à cette carte ne sont pas nécessairement ceux de l'acte appeller. Dans la forme d'acte appeller, tout élément peut être placé où il convient. Il convient également de faire attention aux erreurs, aux lacunes, etc...
Ce plan est à prendre pour base pour toute question de propriété, de bâtiage, de planification, de délimitation, etc...
Ce plan est à prendre pour base pour toute question de propriété, de bâtiage, de planification, de délimitation, etc...
Ce plan est à prendre pour base pour toute question de propriété, de bâtiage, de planification, de délimitation, etc...



Commune :
THEZIERS (829)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 816 C
Document validé et complété le 20/11/2018
ACDIF NIMES
Par Cindy SALVAT
Immatriculé
Signé

NMIS
87 RUE SALOMON REINACH

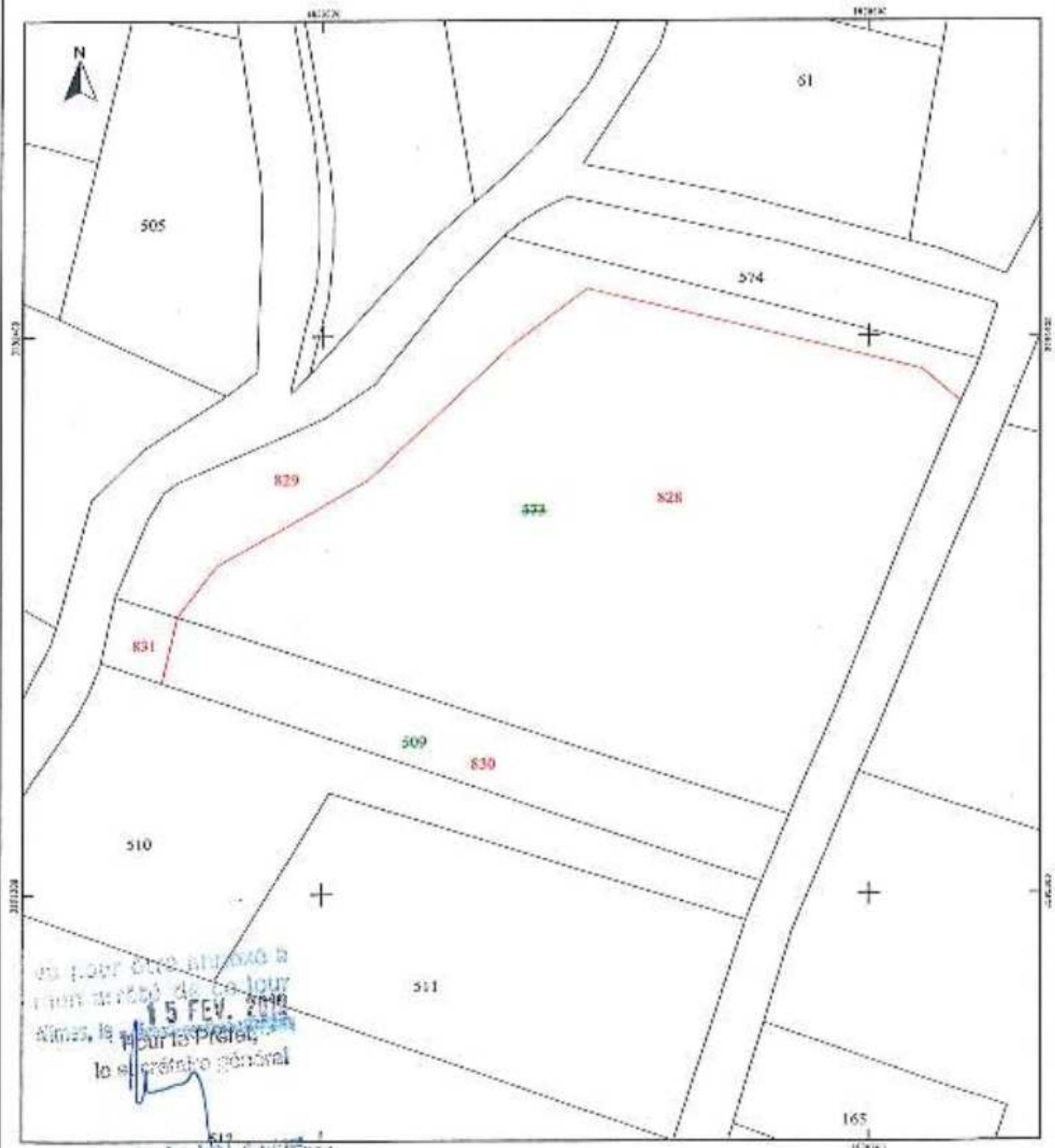
30022 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04.66.87.80.67
Fax : 04.66.07.00.67
ncl.nimes@sgf.finances.gouv.fr

Secteur : AM
Folio(s) : 890 AM 01
Qualité du plan : Plan régularisant
20/09/1988
Echelle érigée : 1:2000
Echelle d'édition : 1:1000
Date de l'édition : 20/11/2018
Support numérisé :

D'après le document d'arpentage
de la commune de THEZIERS (82)
Modifications selon les concérences d'un acte à publier
Hervé ACCARD
Géométriste Expert UPLS
LES GRANDS EBRÉS Expert
306 Rue John Mac Adam
34390 MONTAUBAN
Tél. 04.65.64.35.72
D'INSCRIPTION N° 05218

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 25-471 du 30 avril 1905)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires ou gérants (s) :
à 816 THEZIERS (1).
A - D'après les indications qu'ils me fournissent sur les terres :
B - En conformité d'un plan cadastral : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou d'assiette, dont copie est jointe, dressé
le _____ par _____ gérante à _____.
Les propriétaires disent avoir pris connaissance des informations publiées
au cas de la partie 816.
A. _____, le _____.

(1) Seule la partie cultivée du terrains peut être qualifiée de terrain régulier. Le reste peut être qualifié de terrain irrégulier.
D'après le décret du 31 juillet 1905, article 36, il est interdit de donner à ce plan une forme autre que celle qui résulte de la répartition en parts régulières du terrain régulier.



Commune :
THEZIERS (38)

N° d'ordre du document
d'émission : 594
Document validé et numéroté le 06/12/2015
ACDF-NMES
Par l'intermédiaire de
l'opérateur
Signé

NMES
67 RUE SALOMON REINACH
38392 ROMEY CEDEX 1
Téléphone : 04/88.57.50.87
Fax : 04.95.07.30.57
cdf-nmes@dgf.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955

Le présent document d'émission, en fixé par les propriétaires de l'opération (1) :
a été établi (1) :

- A - Après les indications qu'ils ont fournies, autrement dit sur le terrain ;
B - En conformité d'un plan cadastral ;
C - Après un plan d'appelage ou d'assise, dont copie régulière, dressé
le _____ par _____ géomètre à _____.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations possédées au titre de la loi n° 64-69.

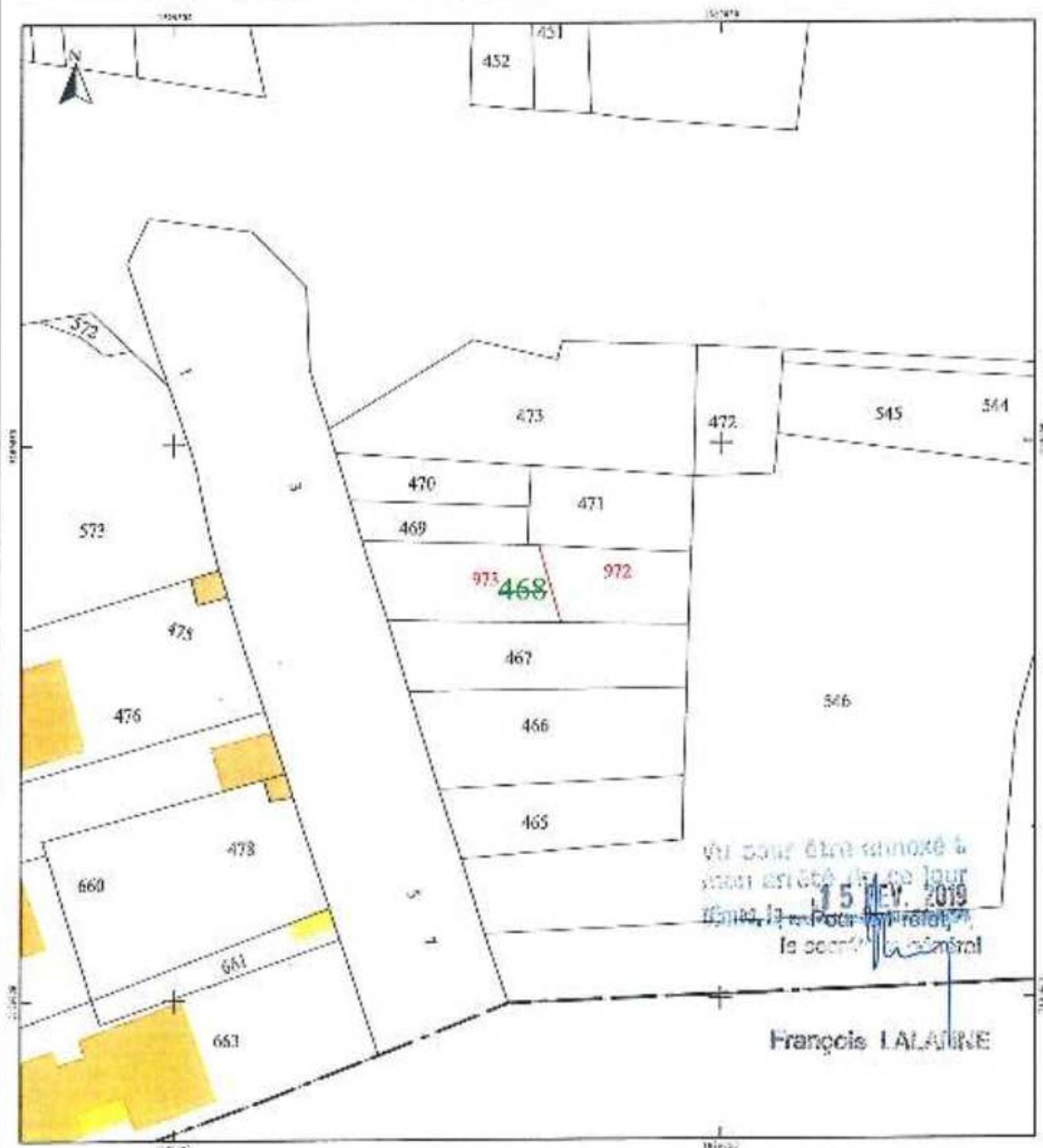
A _____, le _____

(1) Ainsi nommés dans la loi qui établit la fiscalité sur les terrains et sur les constructions érigées par voie de main-d'œuvre, dans le territoire de la République, pour l'assurer et l'aménager.

(2) Des actes de cession de biens immobiliers, bâti ou non, et de leur vente, par un ou plusieurs titulaires de droits à ces biens.

(3) Déclarer que les personnes signataires sont titulaires de droits de propriété privée, avec l'exception de celles qui sont titulaires de droits de propriété publique.

Section : AK
Fondsp : 600 AK 01
Qualité du plan : Plan régularisé
2003/1988
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/600
Date de l'édition : 06/12/2015
Support numérique : _____



Commune :
THEZIERS (32)

Noméro d'ordre du document
d'appelage : 527-3
Document vérifié et numéroté le 08/12/2018
ACDF NIMES
Par CINCY EMMANUEL
Inspecteur
Signé

NIMES
67 RUE SALOMON REINACH
30002 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04.66.87.60.57
Fax : 04.66.87.60.57
e-mail : nimes@acdf.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION

Art. 26 du décret n° 26-671 du 30 avril 1856

Le présent document d'appelage, certifié par les propriétaires de l'île (3) a été classé (1) :

A - Après les vérifications qu'il a faites au cours de l'enquête

B - En conformité avec l'appelage effectué sur le territoire

C - Après un plus d'appelage, l'apprécier, dont copies ci-jointes, dressé

le _____ par _____ géomètre à

les propriétaires ou débiteurs avec la connaissance des informations portées

sur le plan d'appelage n° 5483.

_____, le _____

Secteur : A1
Position(s) : 000 AL 01
Détailé du plan : Plan régularisant
2000/1980
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/500
Date en édition : 08/12/2018
Support physique :

ACDF NIMES

Document d'appelage

de l'île (3) n° 527-3

Retour à l'ACDF NIMES

SELAFA GESTION ESPRIT

BBG Rue Jules Ferry

30002 NIMES

Le 08/12/2018

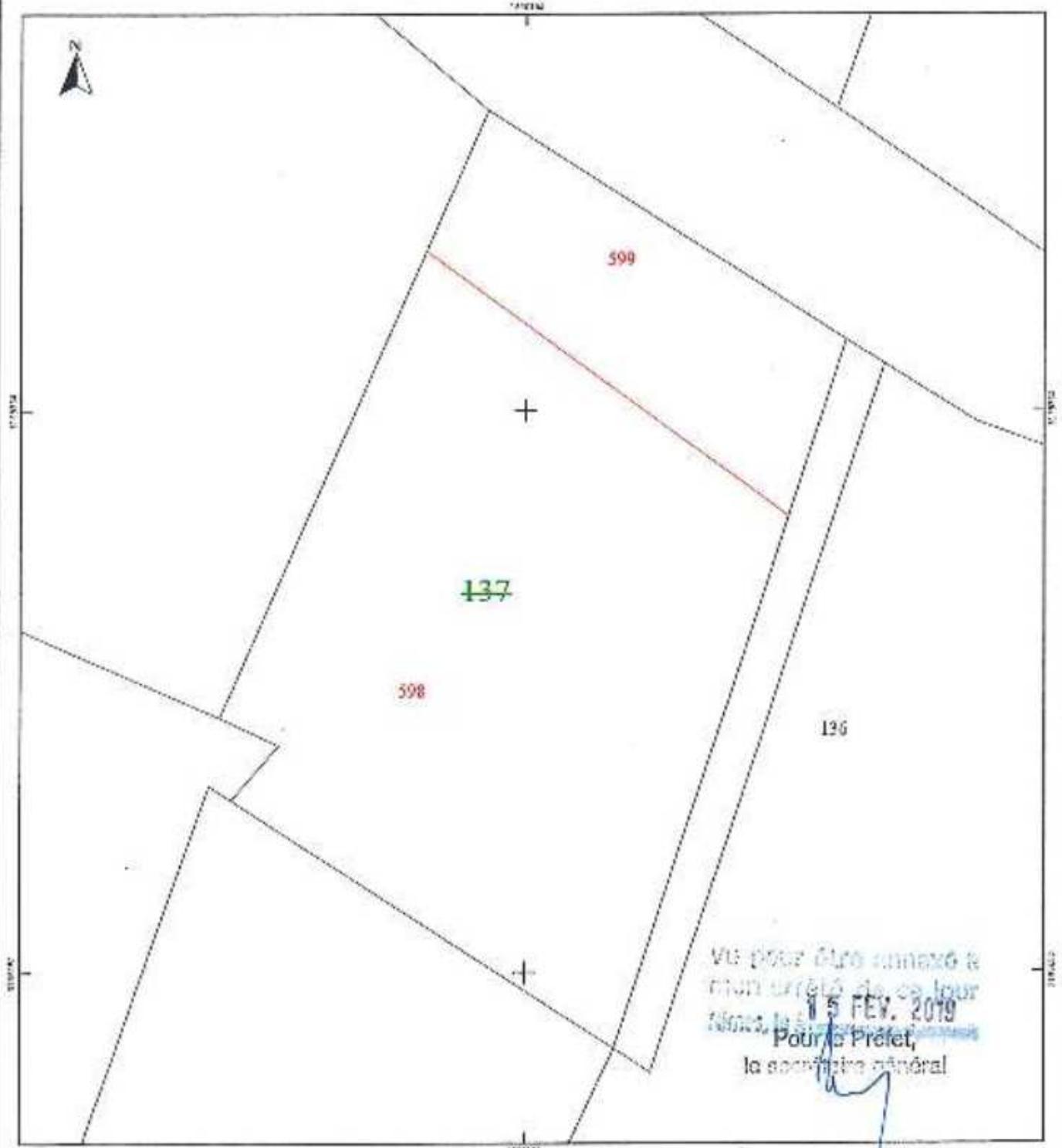
N° 5483

D'INSCRIPTION N° 05245

(1) Les propriétaires ou débiteurs sont tenus de faire connaître à l'agent des impôts tout changement de leur situation qui peut entraîner une modification de leur situation fiscale.

(2) L'agent des impôts peut demander à l'agent des domaines de faire connaître à l'agent des impôts tout changement de leur situation qui peut entraîner une modification de leur situation fiscale.

(3) L'agent des impôts peut demander à l'agent des domaines de faire connaître à l'agent des impôts tout changement de leur situation qui peut entraîner une modification de leur situation fiscale.



François LAGAULT

Commune :
THEZIERS (328)

N° d'ordre du document
d'émission : 0100
Document validé et numéroté le 20/11/2010
ACDIF NIMES
Par : Cély SALVAT
Inspectrice
Signé

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Secteur : AL
Folio(s) : 006 AL 01
Qualité du plan : Plan cadastral modifi.
20/09/1980
Echelle originale : 1/2000
Echelle d'édition : 1/2000
Date de l'édition : 20/11/2010
Support numérisé : _____

CERTIFICATION
(Art. 26 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires ou gérants (3) à été établi (1) :

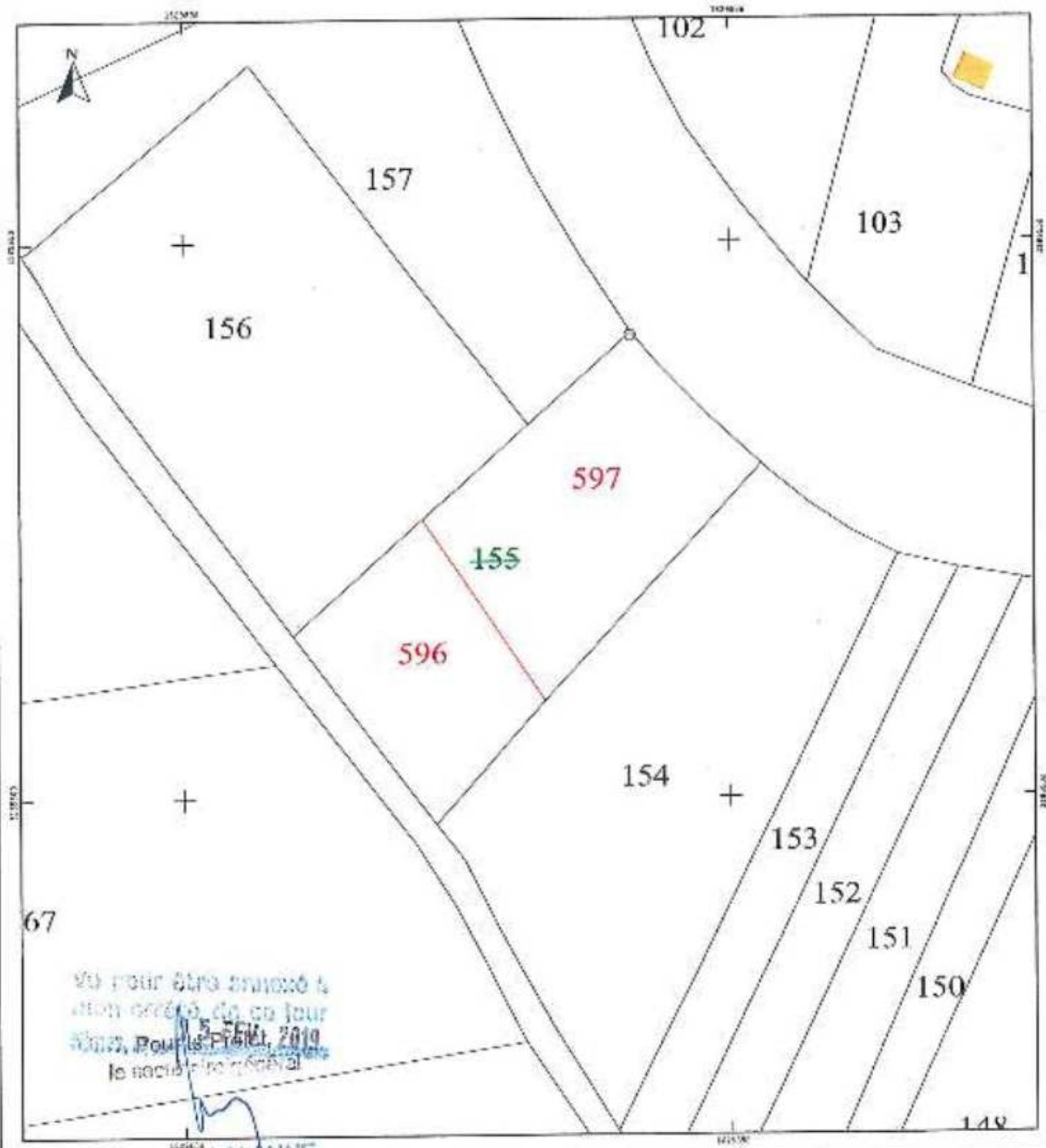
- A - D'après les indications qu'ils en tiennent, ou bien
B - En conformité d'un plan d'arpentage, effectué sur le terrain
C - D'après un plan d'arpentage ou d'empage, dont copie existe, dressé
le _____ par _____ géomètre à _____

Les propriétaires désignés avec leurs connaissances des informations portées
au dos de la feuille 0463.

Modification selon les dispositions d'un acte à publier



20/11/2010 à Nîmes : le maire a déclaré que le plan ci-dessous résulte de l'arpentage régularisé par voie d'acte, soit : Envoi de l'avis de la propriété au propriétaire pour avis et signature. 20/11/2010 à Nîmes : le maire a déclaré que le plan ci-dessous résulte de l'arpentage régularisé par voie d'acte, soit : Envoi de l'avis de la propriété au propriétaire pour avis et signature. 20/11/2010 à Nîmes : le maire a déclaré que le plan ci-dessous résulte de l'arpentage régularisé par voie d'acte, soit : Envoi de l'avis de la propriété au propriétaire pour avis et signature.



Etat parcellaire des Immeubles à acquérir

EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Brionnais

THEZIERS

Commune:

U.F. n°: 0110

Monsieur DAYON HENRY

Il pour être annexé à
mon acte de ce jour
sous le 15 FEV 2010
Pour le Prétet,
le notaire général

François LALANNE.

INDICATIONS CADASTRALES					DÉCRIT ET MODE D'ACCÈS	PROPRIÉTÉS		EMPRUNTS	FÉLICIAUTR
N° d' plan	Lieu-dit	section cadastrale	numéro nature	surface (en m²)		Flot (kV)	Code et réf. de rallonges	flaméto cadastral	surface (en m²)
72	LES CHABANES	AN820	FRICH	794	- vente en date du 10/02/2004 éffectuée par M. MELVIN MARCEL résidant à Armentier publié(e) au bulletin des annonces de l'Etat des bureaux le 08/02/2004 Demandeur: 13 avenue de la gare	1. Monsieur DAYON Henry François (Président; Directeur de l'entreprise Céline, 10189 EORTHE FMI par jugement du TGI de Nîmes le 12/05/2005 Démarquage des bornes de bureau	Flot 02/2004 à VILLEFRANCHE	AM853 794	1

Etat précis que sur l'AMPC N°853, le secteur AM853
comprend une surface de 794 m² et issue d'un plan cadastral
correspondant au cadastre ANTIQUE d'une portion de
8-10, 07 d'après les plans de l'AM853 d'une configuration de
7308 m² délimité par un cours d'eau

FILIATION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 168

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0168				
	328 . AM 0858	0ha73a06ca	Terre	les cabancs
	328 . AM 0859	0ha07a94ca	Terre	les cabancs

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DRAFT 31/01/2019

un pour être affiché à
mon arrêté de ce jour
signé, le 15 FEB 2019.

Pour le Préfet,
le Secrétaire
François LAMARQUE

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Commune : TÖSERBRS (226)

Section : AM

Fonction : CHAV 01

Entité de gestion : (226)

Code n° d'ordre : 10100

Quartier d'ordre : Parc régional suisse 201/2017/362

Date de l'édition : 02/2/2015

Support d'émission :

Numéro d'ordre et numéros d'annexes : 201/2017/362 R

Document en cours de renouvellement le 20/12/2016

ACIF NMS

Par François LALANNE

Signature

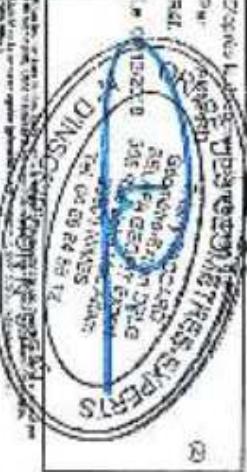
Council of service d'origine :

M. MESSIEUR
DE RUE DE LOCH REINACH

DOSSIER N°MBS CEDEX 1
TÉLÉPHONE : 02 32 22 22 67
E-MAIL : mbs@finances.gva.ch

N° 25 DU SIEGE N° 25-07 d. 30 AVRIL 1955
Le présent document détermine, sauf si par conséquent express écrit, l'aire à être déclarée ("")
A. Désigne les propriétaires quels qu'ils soient au moment
B. En conformité d'un plan d'aménagement : _____ mentionné
ci-dessus ;
C. Décrive un plan d'aménagement, tel que
désigné dans la _____ par _____
Désigne : _____
Les propriétaires désignés avec des connaissances
conformément à celles au titre du plan de l'aménagement
K _____, le _____

Modification demandée :



Document en cours de renouvellement le 20/12/2016

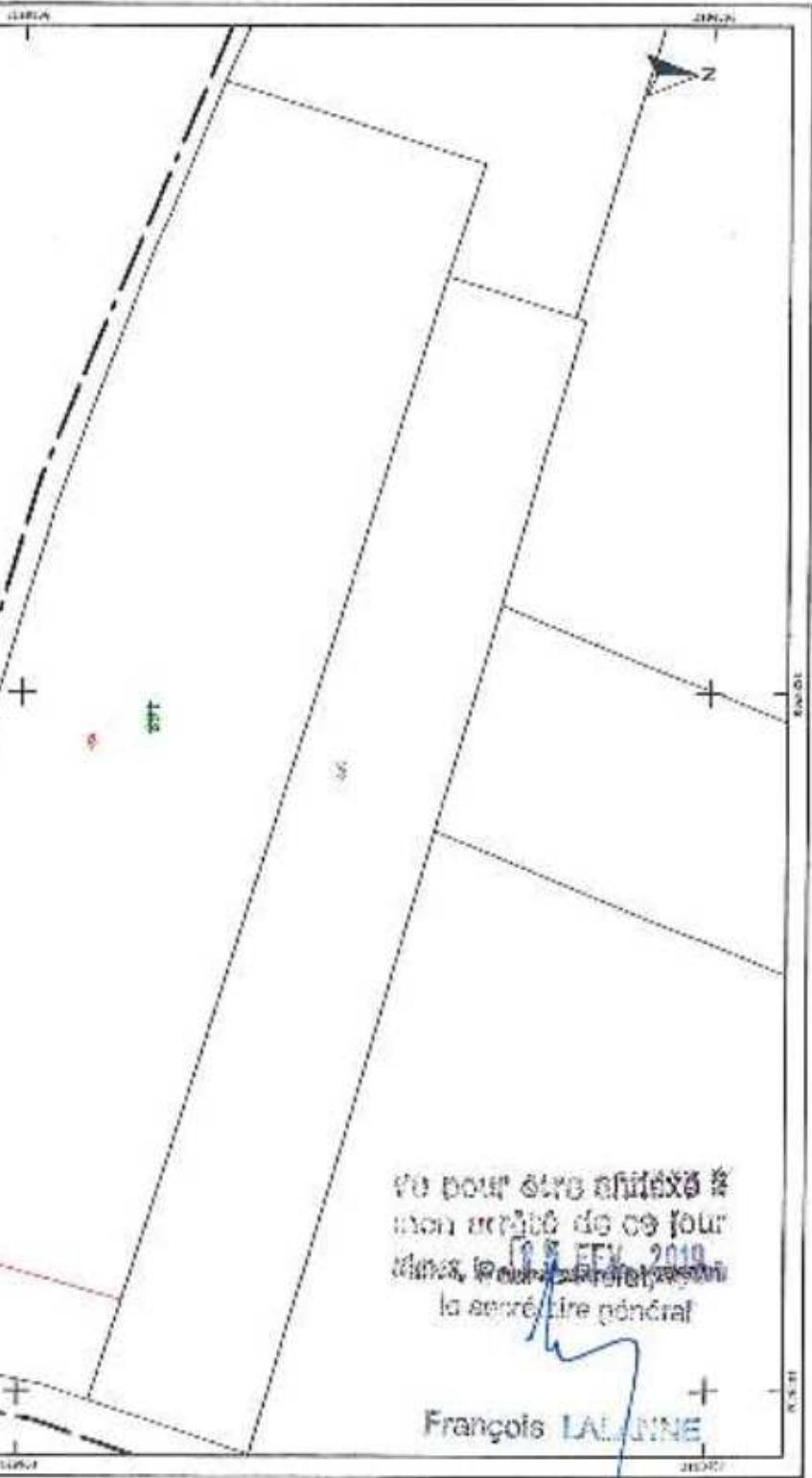
1000

1000

1000

VO pour être ajouté à
mon arrêté de ce jour
mardi 10 FEV 2015
la serviette gondrat

François LALANNE



Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EPTB Gardone - Préjet d'aménagement du Briançon

U.F. n°: 0190

Monsieur KUPKE DIDIER

Le Communauté
Le 1er arrêté de ce jour
Nîmes, le 30/03/2009
Pour le Préfet,
le secrétaire général
Pour la préfecture
Languedoc-Roussillon

à annexer à
l'ordre du jour
du conseil d'administration
du 30/03/2009

THEZIERS

INVENTAIRE CADASTRAL				PROPRIÉTÉS		RELATIONS				
N° du plan	Unité fonctionnelle cadastrale	Nature et surface (en m²)	Date ET MODE D'ACQUISITION	Décret l'issu de l'autorité concernée	N° IMMOBILISÉ	Numéro d'ordre (en m²)	Surface (en m²)	Autrice		
110	TERRIEUX IES	AM857	VILLEFRANCHE	555	10/12/2004	Acquisition en date du champagne par Maitrise MARCEL monseigneur à Aramon publique au bureau des hypothèques de Nîmes 2e bureau le 14/12/2005	1. Maitrise KUPKE Didier Gérard Christian (Propriétaire) Epoux Cécile A. marié le 10/06/1986 à Nîmes 2e bureau: Période d'acquisition: 10/12/2004 Date dernière vente: 05/02/2005 compte anciennement cadastré AM857 à une certaine date 3555m² dans ce même en AM855 d'une surface de 3000m² rapporté au plan de l'intégralité 0002 C IDE DEVAISE 0002 ESTEZANNES	AM857	559	0
112	TERRIEUX IES	AM855	VILLEFRANCHE	672	10/12/2004	Acquisition en date du champagne par Maitrise MARCEL monseigneur à Aramon publique au bureau des hypothèques de Nîmes 2e bureau le 14/12/2005 volume 2339P n°882.	2. Maitrise KUPKE Didier Gérard Christian (Propriétaire) Epoux Cécile A. marié le 10/06/1986 à Nîmes 2e bureau: Période d'acquisition: 10/12/2004 Date dernière vente: 05/02/2005 compte anciennement cadastré AM857 à une certaine date 3555m² dans ce même en AM855 d'une surface de 3000m² rapporté au plan de l'intégralité 0002 C IDE DEVAISE 0002 ESTEZANNES	AM855	672	0
114	TERRIEUX IES	AM855	VILLEFRANCHE	673	10/12/2004	Acquisition en date du champagne par Maitrise MARCEL monseigneur à Aramon publique au bureau des hypothèques de Nîmes 2e bureau le 14/12/2005 volume 2339P n°882.	3. Maitrise KUPKE Didier Gérard Christian (Propriétaire) Epoux Cécile A. marié le 10/06/1986 à Nîmes 2e bureau: Période d'acquisition: 10/12/2004 Date dernière vente: 05/02/2005 compte anciennement cadastré AM857 à une certaine date 3555m² dans ce même en AM855 d'une surface de 3000m² rapporté au plan de l'intégralité 0002 C IDE DEVAISE 0002 ESTEZANNES	AM855	673	0

Etant précisé que par le DAPC N°819P, la parcelle AM 855 d'une surface de 673 m² est issue d'un plus grande parcelle cadastrée AM857 dont la surface de 1553 m² a été en date en AM855 d'une surface de 877 m² restant à appartenir à l'intégralité
877 m² reste à appartenir à l'intégralité

Commune:

Etat parcellaire des immeubles à acquérir
EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Brûlonçon

THEZIERS

U.F. n°: 0190

Monsieur KUPKE DIDIER

INDICATIONS CADASTRALES					DATE ET N° DE LIVRÉ	PROPRIÉTAIRES	EXPOSÉS	REQUATS	
N° DU PARCELLE	LIBELLE	SECTION PARCELLE	NUMÉRO PARCELLE	TYPE DE TERRAIN					
115	TERMIQUETTES	AM211	VFRICH	210	- Acquisition en date du 12/12/2004 désigné par l'identifiant MAPCF mentionné à l'amen publié(s) au bulletin des Hypothèques de l'Etat le 26/07/2004 le 14/01/2005 VOLUME 20002 n°192. - Acquisition en date du 10/12/2004 mentionné par l'identifiant MAPCF mentionné à l'amen publié(s) au bulletin des Hypothèques de l'Etat le 26/07/2004 le 14/01/2005 Volume SCGP n°332. Acquisition en date du 10/12/2004	AM211	210	Dans le Terrain rénové	Dans le Terrain rénové
122	TERMIQUETTES	AM210	VFRICH	206	-	AM210	210	Dans le Terrain rénové	
123	TERMIQUETTES	AM217	VFRICH	182	-	AM210	215	0	

Etat précis que fait un DAPC N°191P, la parcelle AM210 est une superficie de 206 m² et possède un plus grand corps contenant une surface AM211 d'une superficie de 2444 m² divisée en quatre en AM210 et une superficie de 2239 m² réservée à l'appartement à l'amenageur.

Etat précis que fait un DAPC N°191P, la parcelle AM210 est une superficie de 206 m² et possède un plus grand corps contenant une surface AM211 d'une superficie de 2444 m² divisée en quatre en AM210 et une superficie de 2239 m² réservée en date du 10/12/2004 à l'amenageur.

Etat précis que fait un DAPC N°191P, la parcelle AM211 est une superficie de 2444 m² et possède un plus grand corps contenant une surface AM210 d'une superficie de 206 m² réservée en date du 10/12/2004 à l'amenageur.

117	TERRES ET BÂTIMENTS	AM345 VERCH	499	Acquise en date du 10/12/2004 classée par M. MESSI MARCEL réalise à Verch publié au bulletin impôts étaux de Nîmes 2 le 14/02/2005 volume 2235P n°532.	AM345 425 0
				<p>Eant précisée que par un DMAPC N°499, la parcelle AM B45 d'une superficie de 460 m² est issue d'un plus grand terrain actuellement possédé AM345 C. En compensation de 2950 m² dévolu en date au titre d'une contrepartie de 2467 m² racheté à l'insu de</p>	

-- SOMMAIRE --

?

M

FILIATION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 200

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0200
.	328 . AM 0856	0ha30a03ca	Vigne	termiguetes
.	328 . AM 0857	0ha05a59ca	Vigne	termiguetes

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV du 25/01/2019

je pour être annexé à
mon acte de ce jour
le 15 FEV. 2019
Mme, le

Pour le Prétet,
le secrétaire minéral
François LALANNE

FILIATION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 201

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0201
.	328 . AM 0854	0ha09a77ca	Vigne	termiguctes
.	328 . AM 0855	0ha06a72ca	Vigne	termiguctes

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DP du 03/01/2019

vu pour être annexé à
mon arrêté du 03/01/2019
dans lequel j'annule

19 FÉV. 2019

Pour le Préfet,
le 03/01/2019

François LALANDE

FILIATION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 203

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles			Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0203					.	.
.	328 . AM 0852			0ha18a01ca	Vigne	termiguetes
.	328 . AM 0853			0ha04a73ca	Vigne	termiguetes

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV du 03/01/2019

vu pour euro annulé 3
en la date du 03/01/2019
à 15 FEV. 2019
Pour le Préfet,
le préfet général
François LALANNE

FILIAISON D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 204

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles			Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0204						
	328 . AM 0850			Oha07a83ca	Vigne	termiguetes
	328 . AM 0851			Oha02a19ca	Vigne	termiguetes

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV.dh, 03/01/2019

vu sous acte enregistré n°
n° 000123456789 du 03/01/2019
à l'encontre de M. LE PRÉFET
de la RÉGION
Pour le Préfet,
le Secrétaire Général
François LALANNE

FILIATION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 210

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0210
.	328 . AM 0848	0ha22a39ca	Vigne	termiguetes
.	328 . AM 0849	0ha02a05ca	Vigne	termiguetes

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DP du 03/01/2019

vers pour euro annexe à
mon arrêté du ce jour
13 FEV 2019
Nîmes, la commune de Nîmes,
le conseil municipal
François LAJUINE

FILIACTION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 211

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0211
.	328 . AM 0846	0ha20a93ca	Vigne	termignettes
.	328 . AM 0847	0ha01a93ca	Vigne	termignettes

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DP de: 03/01/2019

vu pour être délivré à
mon arrivée ci-dessous
le 15 FEV. 2019
à temps, je déclare:
Pour le Préfet,
le Secrétaire Général
François LALANNE

FILIATION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 555

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0555				
.	328 . AM 0844	0ha24a67ca	Vigne	termiguetes
.	328 . AM 0845	0ha04a89ca	Vigne	termiguetes

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV du 03/01/2019

Le cœur a été délivré le
d'un arrêté du 09 JOUR
15 FEV 2019
Nîmes, la préfecture
Pour le Préfet,
le préfet, général
François LALANNE

Commune :
THEZIERS (328)

N° d'ordre du document d'enregistrement : 819 P
Document validé et numéroté le 20/11/2015
A CDIF NIMES
Par Cindy SAI VAT
Inspectrice
Signé

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Secteur : AM
Fond(s) : 000 AM 01
Qualité du plan : Plan régularisé avant 2003R990
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 20/11/2010
Support numérique :

Cachet du service d'origine :

NIMES
67 RUE SALOMON REINACH
30032 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04.66.67.60.67
Fax : 04.66.67.60.67
cdf.nimes@dgfinances.gouv.fr

CERTIFICATION

(Art. 26 du décret n° 55-471 du 20 avril 1955)

Le présent document d'enregistrement, certifié par le propriétaires susignée (3) et moi-même (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournie au bureau ;
B - La conformité d'un plan d'apportage ;
C - D'après un plan d'apportage ou de barrièges, dont copie ci-jointe, dressé par _____
gommé(e) _____
Les propriétaires ayant avoir pas connaissance des
informations _____ au dos de la planche 8193.
A _____, le _____

D'après le document d'enregistrement dressé

Par TACAILLE

Ref. :

LE GOUVERNEMENT

DE LA REPUBLIQUE

DE LA SANTE

ET DE L'ASSISTANCE

SOCIALE

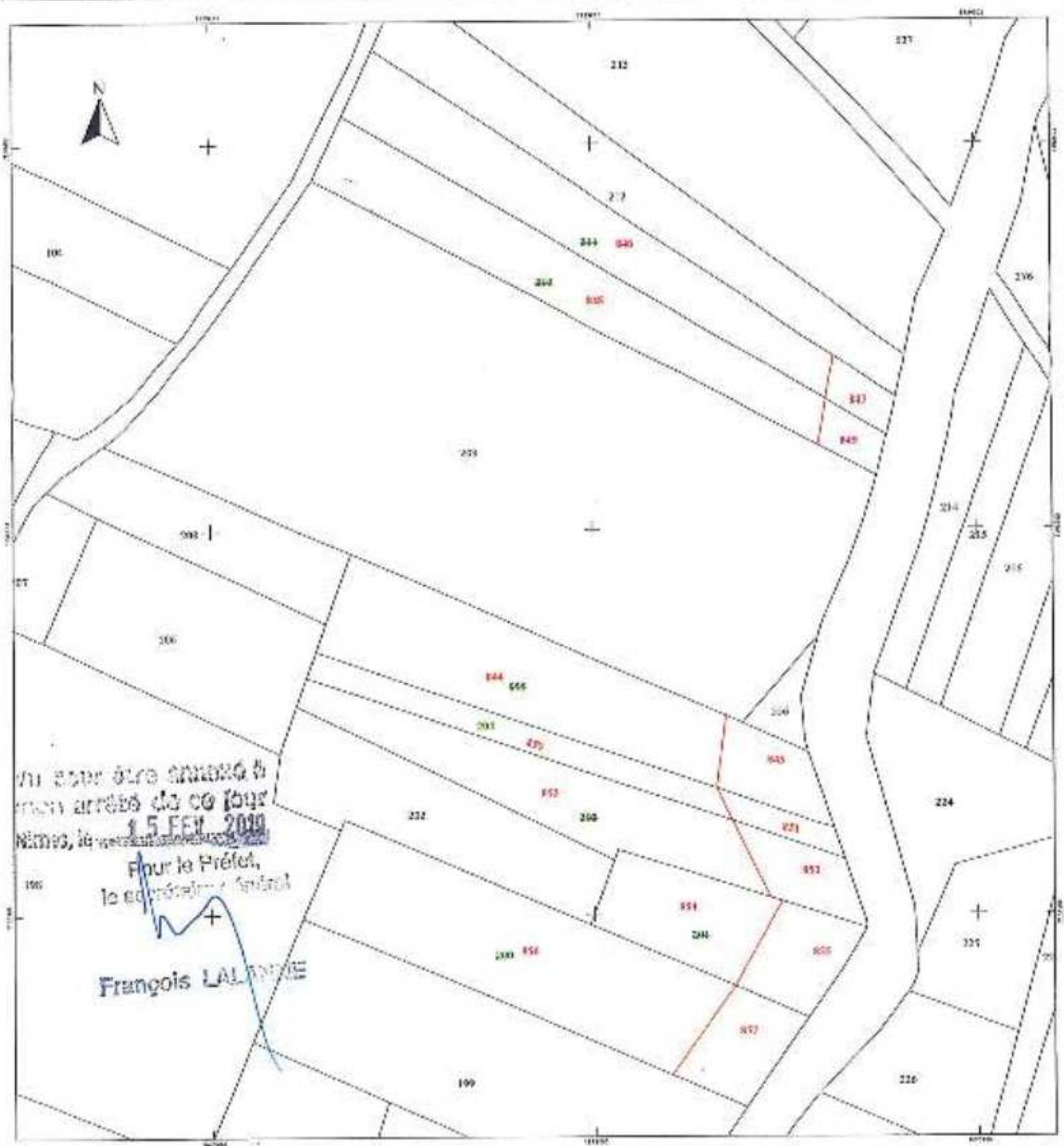
DE NIMES

LE 20/11/2010

EN CONSIGNATION N° 9238



(3) Pour les propriétaires, la personne à l'enregistrement qui donne la cause de la demande d'enregistrement et celle à laquelle il fait référence.
D'accord avec la personne à l'enregistrement, lequel a également donné son accord.
(4) Selon la nature et la taille des parcelles, il peut être nécessaire d'ajouter plusieurs planches.



Comments

u pour être admis(e);
un rôlé de ce jeu
15 FEV. 2010

Pour le Préfet,
le Secrétaire général

François LALIGRE

Etat parcellaire des immeubles à acquérir
EPTB Gardone - Projet d'aménagement du Briançonnais

U.F. n°: 0250

INDICATIONS GÉOMAÎTRIALES					PROPRIÉTAIRE(S)			EXPRISES		RELATIVES	
N° du plan	Lieu-dit	section n° cadastral	nature	surface (en m²)	DOM- CT	Etat	Type de propriétaire	Date et lieu de relégation	Surface nette (en m²)	Surface totale (en m²)	Surface cadastrale (en m²)
101	CH DE ROMAZAN NORD	AC 518	VILLE	750	- Occupation résiduelle + 1300 m² de terrains 010000461 pour MARINIER MARCEL et son fils A. ANTHONY	Etabli	1. Monsieur RAFFARD Pierre Jean Marc (Propriétaire) Epoux DELLEJH marie le 27/12/1963 à Mousset (Gard) et THEZIEZ-SUZANNE	Né le 17/04/1948 à THEZIEZ-SUZANNE	700	700	3
102	LAURENT	AB 035	TARBOIS	127	- Résidence principale de la famille dresseée par Mme MARGUERITE ROUSSEAU à Aramon au sud du bureau des Hôpitaux de Nîmes 2e bureau le 19/01/2006 Volume 2308P n°6364.	Etabli	2. Mme ROUSSEAU Marguerite Profession : retraitée Domicile n° 147 bis Avenue de l'Europe 12251 Béziers 34772, Profession : retraitée Domicile : 147 bis Avenue de l'Europe 12251 Béziers 34772, Date de naissance : 22/09/1937 Né le 22/09/1937 à Béziers Célibataire	Né le 22/09/1937 à Béziers 34772, Date de naissance : 22/09/1937 à Béziers Célibataire	127	127	0

LISTE DES BIENS DU DOCUMENT D'ARPENTAGE

Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour le numéro de DA 328 0000649

Pour créer le modèle 1 pour ce document d'arpentage, sélectionner le bouton Valider

Identifiant des Parcelles mères	Contenance cadastrale	Adresse	Identifiant des Parcelles filles	Contenance cadastrale	Adresse
328	AC 0060	Oha29a80ca chemin de domazan nord	328	AC 0517	Oha22a69ca chemin de domazan nord
			328	AC 0518	Oha07a66ca chemin de domazan nord

vu pour être enregistré à
mon arrivée sur ce jour
Nîmes, le 14/01/2019

Pour le préfet,
de son état-major
François LALANNE

SPDC - DV du 14/01/2019

Commune :
THEZERS (326)

Numéro d'ordre du planimetrie
d'épariage : 518 V

Document vérifié et remis à la le 18/12/2018
ACDF NIMES
Par Gérard SALVAT
Ingenieur
Signé

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

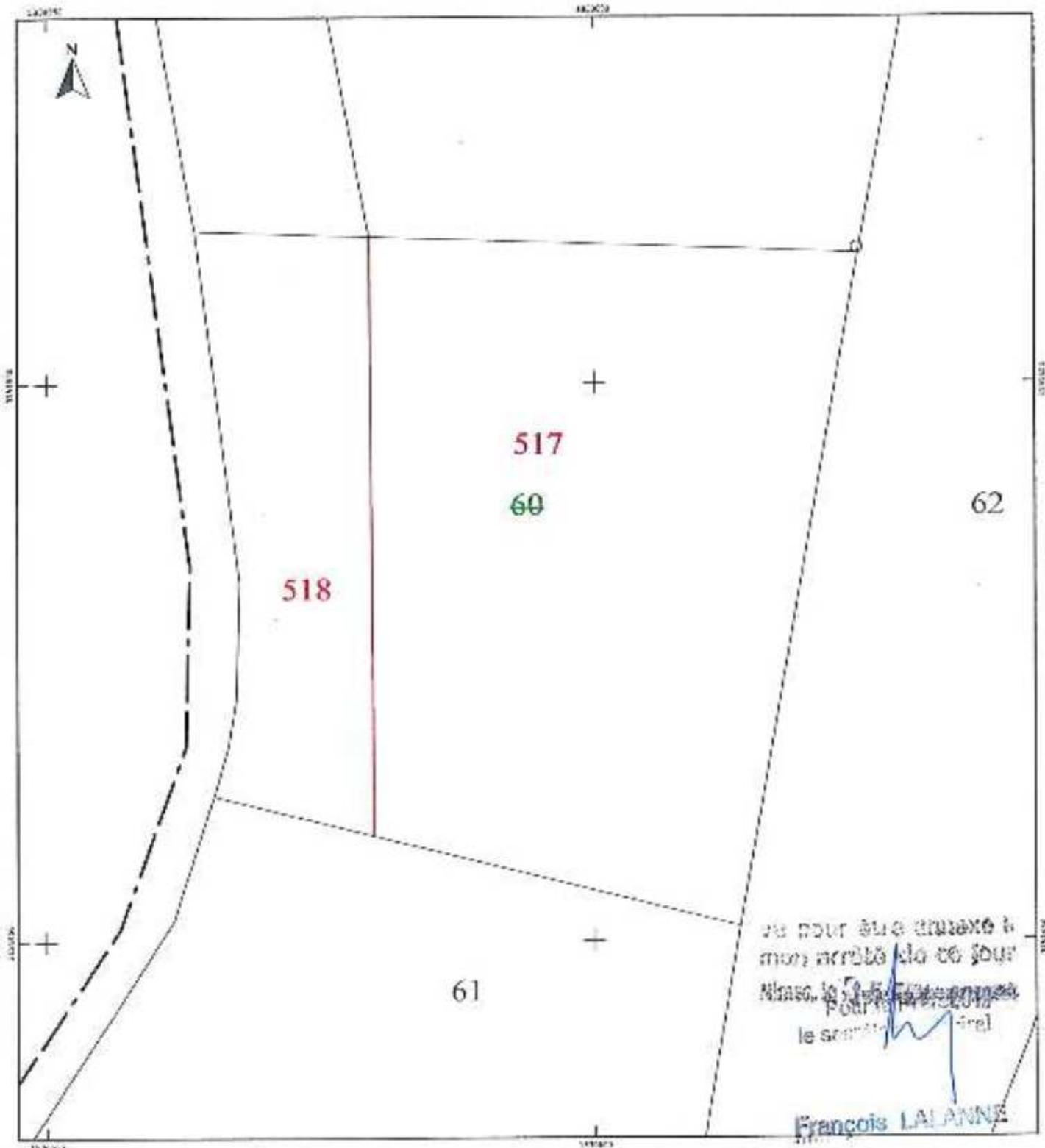
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Secteur : AG
Feuille : 900 AG UI
Qualité du plan : Plan régularisé avec
2000/1999
Echelle d'origine : 1:2000
Echelle d'édition : 1:2000
Date de l'édition : 10/12/2018
Support numérisé :



CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 20 avril 1955)
Le présent document d'épariage, certifié par les propriétaires ci-dessous, est :
a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au greffier
B - En conformité d'un planjetage : _____ effectué sur le terrain
C - D'après un plan d'épariage ou d'ajustage, dont copie s'ajoute, dressé
le _____ par _____, greffier à _____
Les propriétaires ci-dessus ayant pris connaissance des informations portées
au dos de ce plan n° 518.

Modification demandée par procès verbal d'épariage



Département
GARD

Commune :
THEZIERS

Echelle : AM
Feuille : 000 AM 01

Échelle d'origine : 1/20000
Échelle d'édition : 1/20000

Date d'édition : 07/02/2010-5
(Bureau central de Paris)

Coordonnées en projection : RGF 1900/AM
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

en pour être effectuée à
titre définitif le 00 Jour

Nîmes, le vingt-sept Février 2010

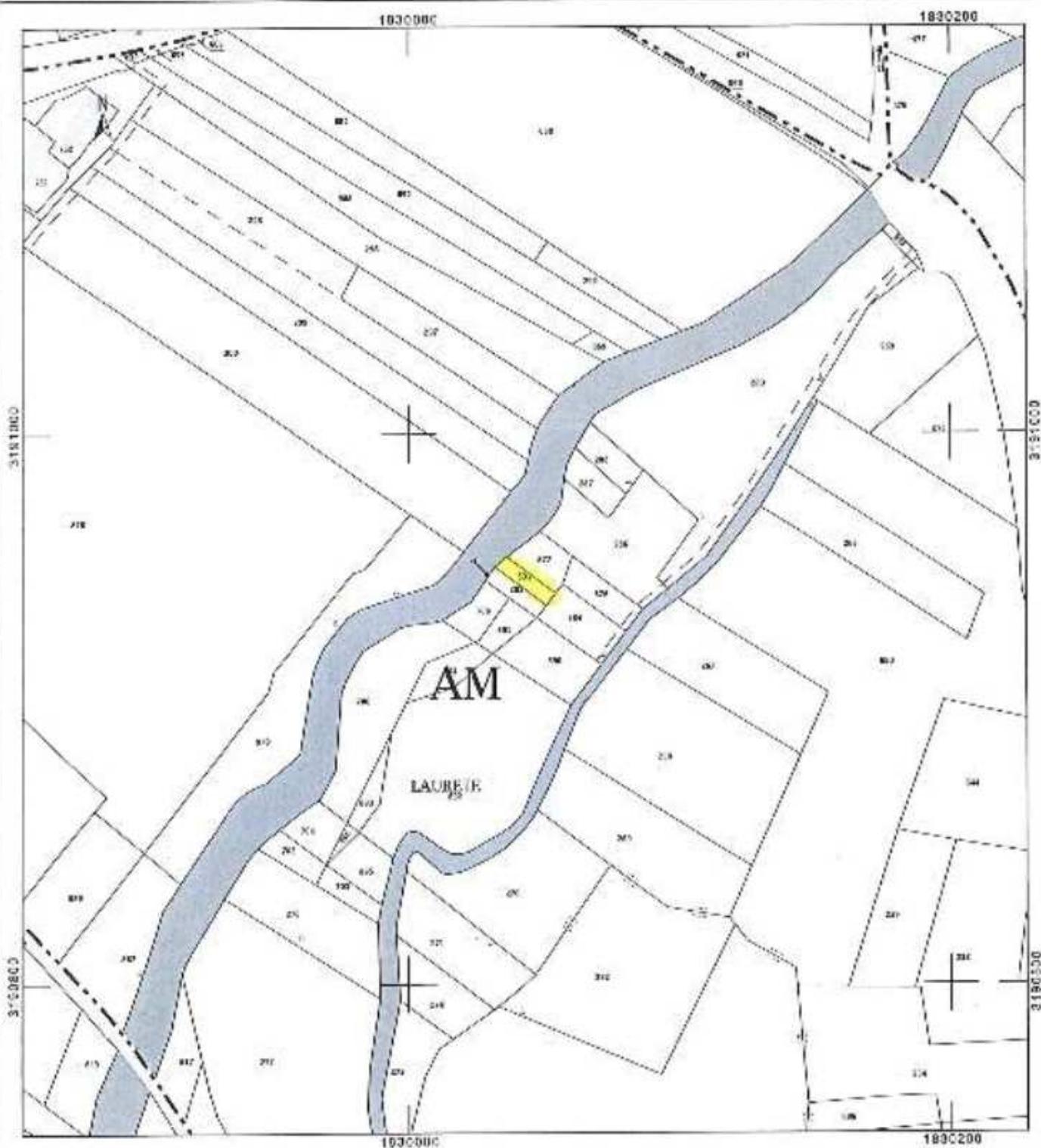
Pour le 12/01/et,
le 20/02/2010 à Nîmes

François LALANNE

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts fonds sols
NÎMES
67 RUE SALVATOR REINACH 30030
30032 NÎMES CEDEX 1
Tél. 04 66.67.69.67 - fax 04.66.67.68.52
cifs.nimes@sgf.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est offert par :

cadastre.gouv.fr



Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EPTB Garçons - Projet d'aménagement du Briançon

à pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
le 15 Fév. 2019
Poulin Piellet,
le secrétaire général
François LALANNE

THEZIERS

U.F. n°: 0280

TERRES DES COCCINELLES

ACQUISITIONS CATASTRALES				DATE ET MOUE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES		IMPRIMÉS		RELIQUATS	
N° DU PLAN	LIGNE	Secteur cadastral	n°dans l'ordre		Etat actuel	Nom et Prénom de la personne	Numéro cadastral	Surface	Surface	
786	CH DE DOMAZAN N.C.P.O	AC 518	476	Vaste en côte du 14132010 (désigné) par Mme Mme SONNET notaire à Briançon partie) au bureau des hypothèques de Nîmes 2e branche le 16/2/2010 Volume 20-SP 177273C.	1. TERRES DES COCCINELLES GFA. (Propriétaire et bailleur; Demeurent: Mme AV JEAN KIFFER 04400 PLEISSIS TREVISE	Acquisition sous le n° 485 CDE 455 minabilisé au registre CL 07/01/1999 et une société de Crétet, représentée par son gérant 2. Monsieur FABRE Paul-Henri TERRES DES COCCINELLES (Gérant) Demeurent: Mme AV Jean KIFFER 04400 LE PLESSIS TREVISE	AC 518	476	0	
					Piètre état que par un DMPC n°54522, la parcelle AC 516 corps aménagement n°5057 d'un emprise de 476 m² est mise à la vente 3885 m² (189,80 x 20,19 m) à AC 515. Date d'extinction le 26 3/2/24 n° 10244 à appartient à l'Immeuble					

Actualisation modifiable en date du
10/02/2019 émise par Mairie
R.C.N. n° 1066 à Briançon
publique au Bureau des
hypothèques de Nîmes 2e branche
le 16/2/2010
Volume 20-SP 177273C
partie) au registre des commerces et des sociétés
de Nîmes, représentée par son gérant

191	CH DE NORMANDIE NORD	AC 502	VILLENEUVE SAINTE-GENEVIÈVE	2811

LISTE DES BIENS DU DOCUMENT D'ARPENTAGE

Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour le numéro de DA 328 0000648

Pour créer le modèle 1 pour ce document d'arpentage, sélectionner le bouton Valider

Identifiant des Parcelles mères	Contenance cadastrale	Adresse	Identifiant des Parcelles filles	Contenance cadastrale	Adresse
328	AC 0067	0ha38a55ca chemin de domazan nord	328	AC 0515	0ha34a24ca chemin de domazan nord
			328	AC 0516	0ha04a76ca chemin de domazan nord

Valider**Annuler**

SPDC - DV du 07/01/2019

vo pour être rendu à
mon arrêté du 08/01/2019
auquel, je vous prie de bien vouloir faire attention.
Pour le Préfet,
l'Inspection Générale
François LALANNE

LISTE DES BIENS DU DOCUMENT D'ARPENTAGE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour le numéro de DA 328 0000559

Pour créer le modèle 1 pour ce document d'arpentage, sélectionner le bouton Valider

Identifiant des Parcelles mères	Contenance cadastrale	Adresse	Identifiant des Parcelles filles	Contenance cadastrale	Adresse
328	AC 0457	lha03a84ca chemin de domazan nord	328	AC 0503	lha28a11ca chemin de domazan nord
			328	AC 0504	lha75a90ca chemin de domazan nord

SPDC - DV du 31/01/2019

du jour être donné à
mme accolé du 03/04/
15 FEV 2019.

Pour le Préfet,
le préfet général



François LALANNE

Cerfa n°
1147-EFRS (328)

Format d'en-tête du document
d'époque : 640 Z
Document vérifié et numérisé le 18/12/2018
ACCF NIMES
Par Cindy SALVAT
Inspectrice
Signé

NIMES
87 RUE SA MONRENACH

30032 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04 66 27 50 57
Fax : 04 66 27 50 57
e-mail nimes@nimes.fr Imprimé par nimes

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

GERUZET, CH

(Art. 26 du décret n° 55-471 du 30 juil 1955)

Le présent extrait est du portage, certifié par les propriétaires ou leurs ayants droit (1).

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au greffeur :

B - En vertu de la présente déclaration : effectus sur le terrains;

C - D'après un plan d'époque ou portage, dont copie jointe, il se situe

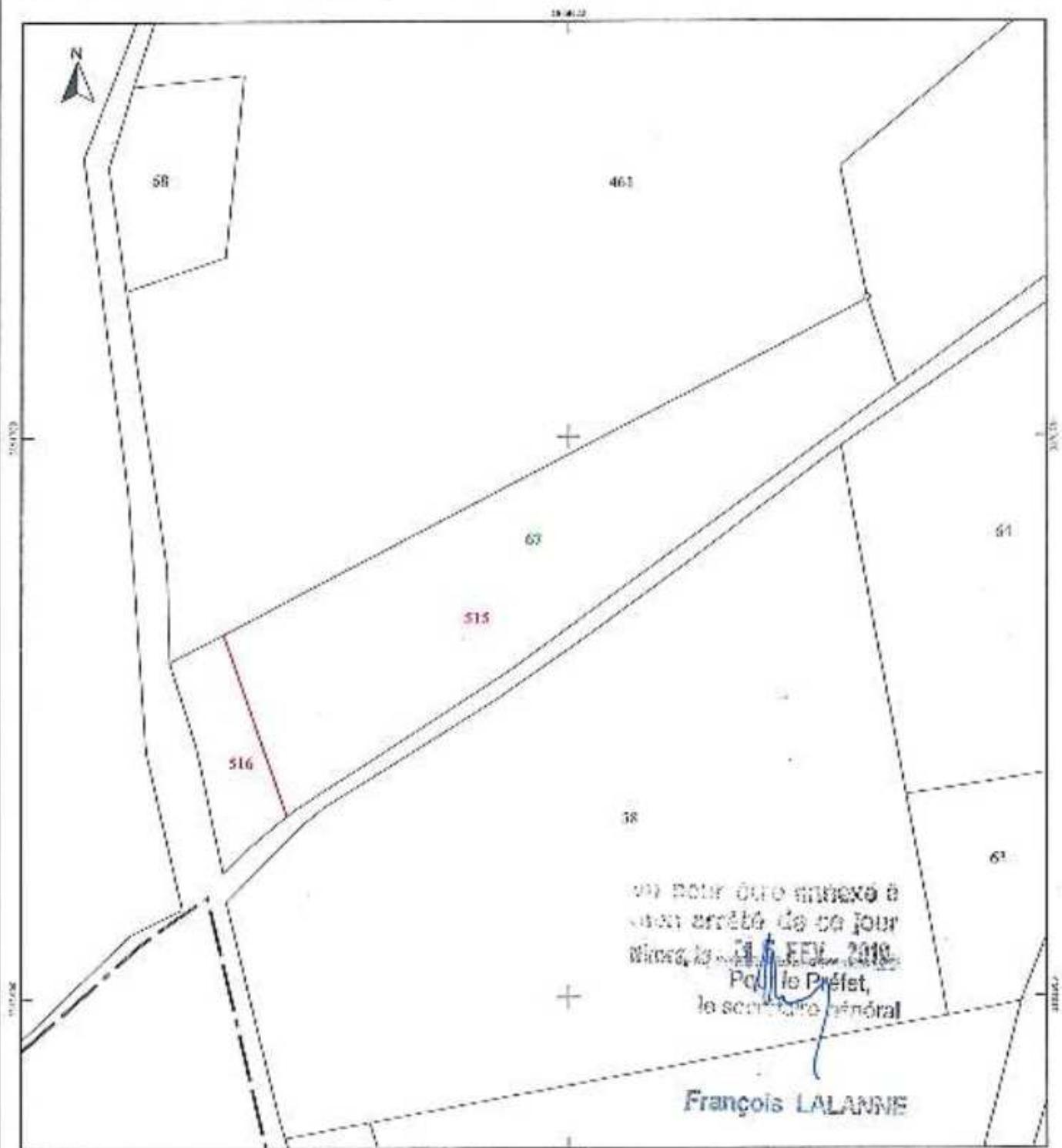
D - par géométrise à _____.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations justificatives de la section C4B3.

-, le _____

Secteur : NC
Pseudo : 300 AC 01
Qualité du plan : Plan régulier ou plan
partiellement
Echelle d'époque : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 18/12/2018
Temps entre époques : -----

Modification demandée par procès-verbal de cadastre
Porté VERS GEOMETRES-49
ORLÉANS
Dénomination : Géomètre-expert DPLG
SIREN : 471 140 001
TVA : FR 77 471 140 001 000 7488
30032 NIMES
Tel : 04 66 27 50 57
N° D'INSCRIPTION N° 057



Contenu :
THEZEIRIS (208)

Nomme d'origine du document
d'a parage : 028 Z
Document versé et numéroté le 14/08/2010
A COIF NIMES
Par Cindy SALVAT
Réception
Signé

NIMES
57 RUE SALOMON REINACH

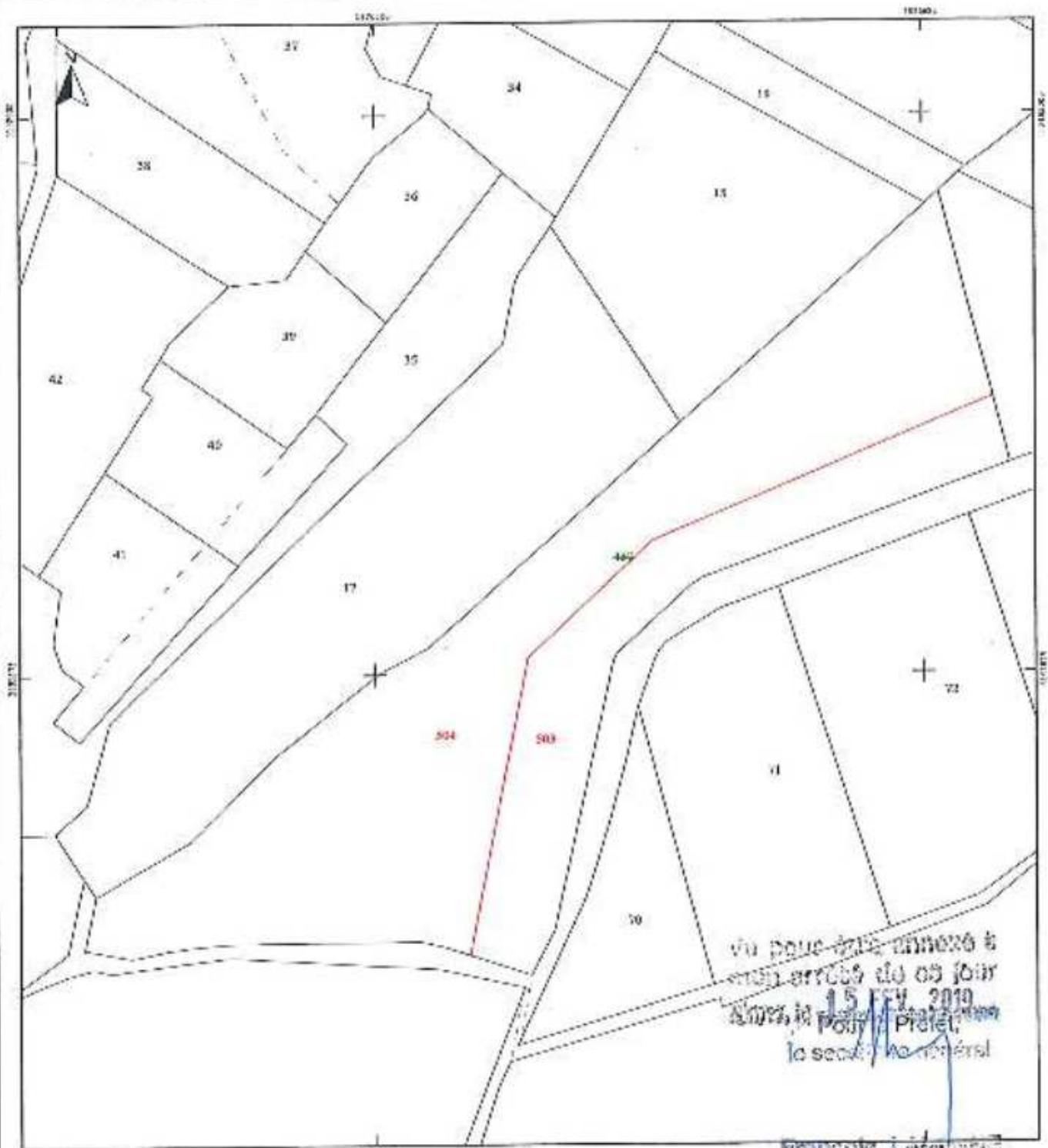
30032 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04 66 87 66 67
Fax : 04 66 57 30 67
coifnimes@cgf.inrap.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Secteur : AD
Feuille : 028 AD 01
Qualité du plan : Plan régularisé
2009/1980
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1250
Date de Nécessité : 14/08/2010
Support numéique : -----

CURSIVISATION
(Art. 26 du code : n° 55-47 du 30 avril 1955)
Le présent document d'appariage, certifié par les propriétaires ou gérants (2) ci-dessous, a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au greffeur ;
B - En continuu d'un plan(s) : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'appariage autre que celui ci-joint, dressé
le _____ par _____ géomètre à _____
Les propriétaires égaient avec ces renseignements des informations particulières
ou dues de la partie civile.

Modification _____, le _____



François Polet

Commune:

Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Briançon

THEZIERS

vu pour être annexé
aux arrêtés de la jo
Nîmes, le 25.5.2010.Pour le Président
du secrétariat général

François LALAGNE

U.F. n°: 0290

Madame TEYSSIER ANNABELLE LAURE CHARLINE

INFORMATIONS CADASTRALES					DATE ETAT DE VUE D'ACQUISITION	IMPRIMÉS	REMARQUES
N° du plan	lieu-dit	numéro de bâti	étage	surface en m²			
82	C/L DE DOUZAN	AC501	VIGNE	700	- Demande Paragage et date 11. (avant 2006) dressé(e) par bâti(e)s CARLOTTI	1. Madame TEYSSIER Annabelle Laure Chezine (Profession) Elle possède 4 DAYE nous souis le régime de la disposition des biens et/ou tomes en contre de manière d'un bâti(e) possédé(e) par Union célébrée le 03/07/2013 à Théza Demandeur: 0 CH DU TRIES 22280 TH-EZERS	DEUX ET UN PIÈCE SURFACE DE 700 M² AC501 700
4	JUNQUERER	AL555	BOS	65	- Demande Paragage et date du 18/07/2000 dressé(e) par bâti(e)s CARLOTTI nominatif à l'acquéreur publié(s) au bureau des hypothèques de Nîmes 29 Juillet le 28/03/2010 Volume 2010 n°2221.	ELLE possède que sur un DMPG VILLE, à l'ancienne AC 301 elle connaît le nom de la personne qui a été déclarée dans la demande d'acquisition AC72 à une superficie de 2074 m² divisé en deux en AC502 cette dernière de 2014m² nous la rappeller à l'avenir	DEUX ET UN PIÈCE SURFACE DE 65 M² AC502 65

213 LAZY	AL374 T	700 - Données François en date du 08/07/2006 dressées par Malbec (2) CARLO (1) possédé à Assoan	Observateur étant censé que s'exerce du droit de retour au gérant du donateur et "transférer d'abuser et d'exploiter son exploitation électorale au nom du donneur de Monts sur Gérard (MESSIER, né à ANGLES (30160), le 1 ^{er} juillet 1948 et décédé à MONTFORT (Gard), le 1 ^{er} septembre 2011
			AL374 TBD
			0

Direction générale des finances publiques
Cellule d'assistance du SPDC
Tél : 0 810 007 630
(prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)
du lundi au vendredi
de 8h00 à 16h00
Courriel : est.ordans.A@Dspdc@dgfp.finances.gouv.fr



N° de dossier

Extrait cadastral modèle 1
conforme à la documentation cadastrale à la date du 03/12/2018
valable six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : SELARL AGATE

SF1807939570

DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 030				Commune : 328	THEZIERS					
Section	N° plan	PDI	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Etat	Désignation nouvelle			
				JONQUIERES	0ha02a65ca		N° de DA	Section	N° plan	Contenance
AL	0138				329 0000558	AL	0535	0ha02a65ca		
					328 0000558	- AL	0536	0ha02a01ca		

du pour être annexé à
tous écrits du ce jour
15 FEV 2018
Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIÈRE

Arrêts modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1965 art. 21 et 30
Page 1 sur 1

Direction générale des finances publiques
Cellule d'assistance du SPDC
Tél : 0 810 007 830
(prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)
du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00
Courriel : est.orelana.ADsodc@dgfp.finances.gouv.fr



N° de dossier

Extrait cadastral modèle 1
conforme à la documentation cadastrale à la date du : 03/02/2019
valable six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : SELARL AGATE

SF1807938299

DESIGNATION DES PROPRIETES					Commune : 328 TIEZIERS				
Département : 038				Quaute-part Adresse	Corréance cadastrale	N° de DA	Désignation nouvelle		
Secteur	N° plan	FOL	N° du lot				Section	n° plan	Corréance
AC	0072			CHEMIN DE DOMAZAN NORD	Ille36a74ca	328 0000552	AC	0501	0na37a50ca
						328 0000552	AC	0502	0lu29a12ca

VU pour être envoiée à
mon arrivée le ce jour
11/02/2019
BONIS, 10 route de la gare
Pour le préfet,
le sous-préfet
Françoise LALAINÉ

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30
Page 1 sur 1

1
MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

Commune :
THEZIERS (30M)

Numéro d'ordre du document
d'appelé : 952 E
Document validé et numéroté le 09/02/2018
ACDIF NIMFE
Par Gérard SALVAT
Inscrit(e) :
Signé

NIMES
67 RUE SALOMON REINACH

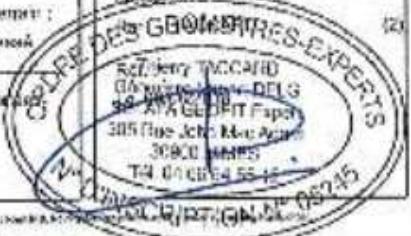
30292 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04.66.67.00.57
Fax : 04.66.67.00.67
salv@finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

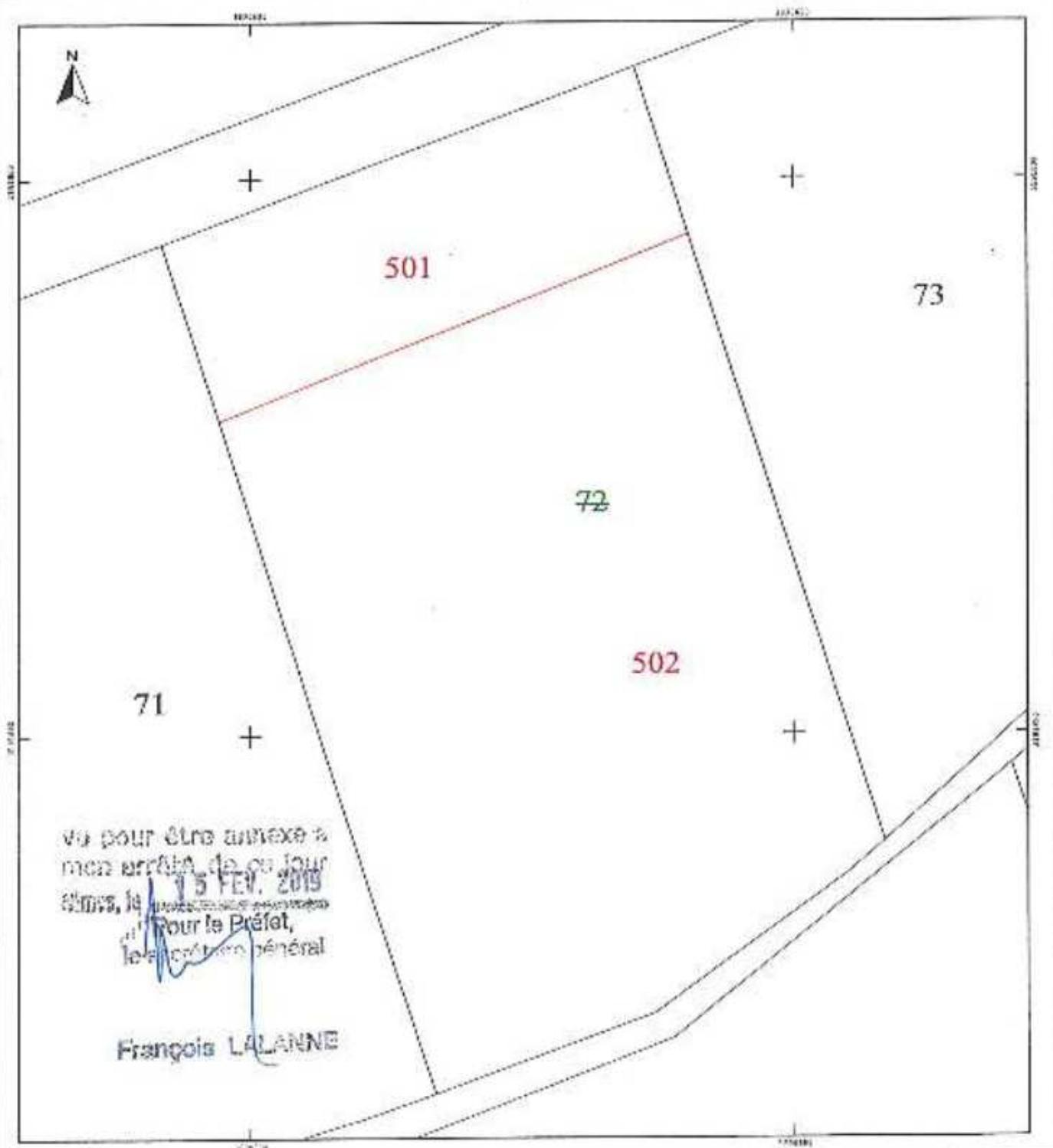
Secteur : AC
Feuille(s) : 008 AC 01
Génération du plan : Plan régularisé
version 1000
Echelle d'échelle : 1:2000
Echelle d'édition : 1:2000
Date de Néfian : 09/02/2018
Copie autorisée :

Dépôt du document d'appelé
CPISS



CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° CG 471 du 20 avril 1955)
Ce présent document d'appelé, édité par les propriétaires ci-dessous, est :
A - à la date ci-dessous :
B - En conformité d'un plan d'appelé : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'appelé ou d'usage, contotope ci-joint, dessiné
le _____ par _____ planimètre : _____
Les propriétaires dégagés ci-dessous, pris connaissance des informations portées
au dos de ce plan d'appelé, le _____ 09/02/2018.

Modification selon les conciliations d'un acte à publier



Commune :
NÎMES (30)

Nom du document :
Document n° 00000000000000000000000000000000
Numéro d'ordre du document : 000 M
Document validé et envoi à la DGFPI le 09/02/2010
ACOF NÎMES
Par Cécile SALVAT/
Réceptionnée
Signé

NÎMES
57 RUE SALOMON RONACH
30000 NÎMES CEDEX 1
Téléphone : 04.66.87.60.67
Fax : 04.66.87.60.67
editnimes@dgfinances publiques.fr

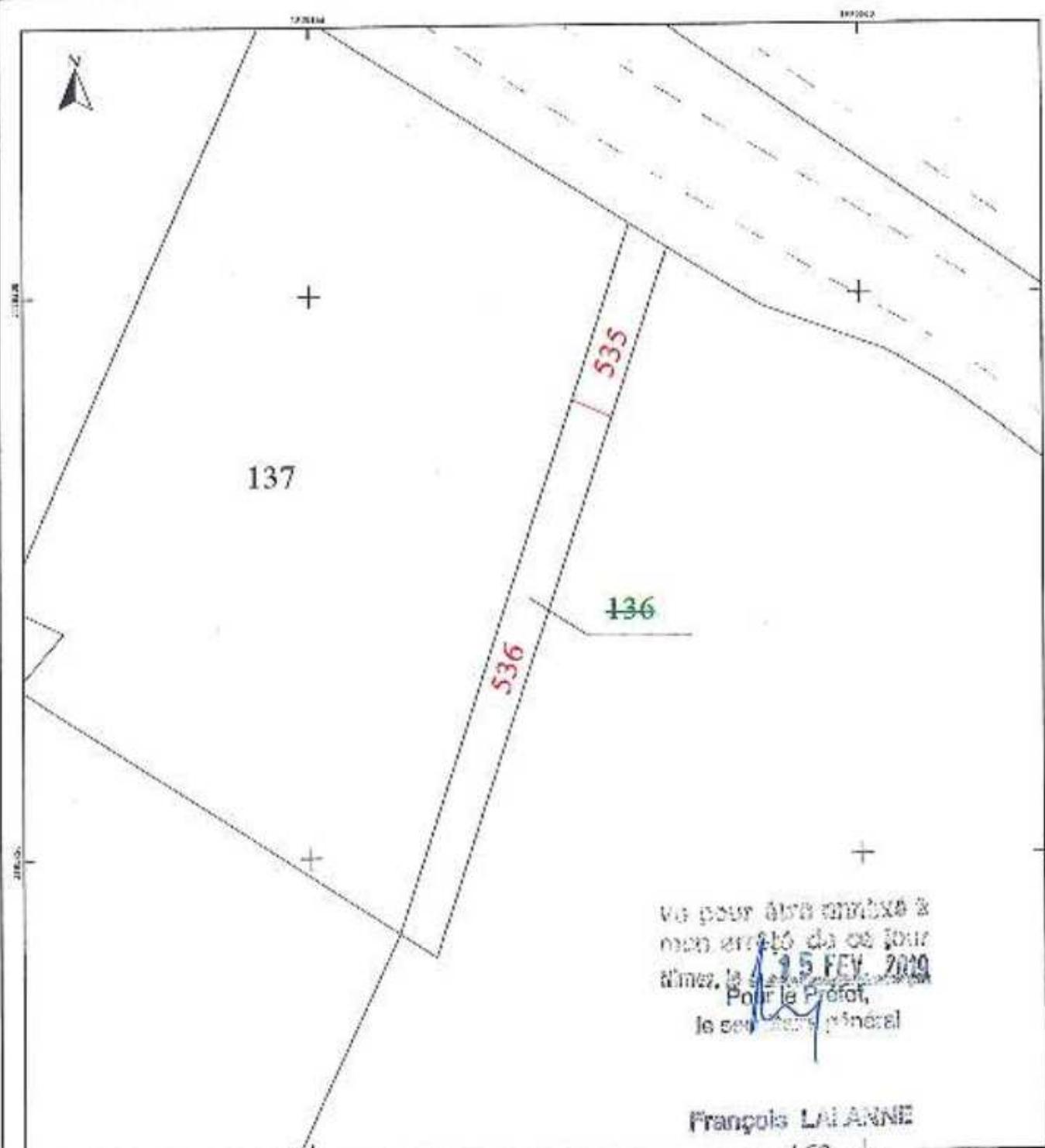
DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : AL
Feuille(s) : 000 AL 01
Contref du plan : Plan régularisé
2002/1900
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 09/02/2010
Support numéroté

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 05-671 du 30 avril 1995)
Le présent document d'appartage, certifié par les propriétaires signataires, a été établi (1) :
A - Depuis les indications ci-dessous ont été fournies au greffe :
B - En conformité d'un plan d'appartage : effectué sur le terrain.
C - Depuis un plan d'appartage au greffe, dont copie est jointe, dressé
le _____ par _____ dénommé à _____
Les propriétaires signataires ayant pris connaissance des informations portées
sur dos de ce plan d'appartage n° 6463.

Modification selon les annexations d'un acte à publier



Département :
GARD

Commune :
TRIEZIERS

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : AD
Feuille : 009 AD 01

Fond de carte : 1/20000
Echelle étagée : 1/2000

Date d'édition : 07/02/2019
(Bureau central de Paris)

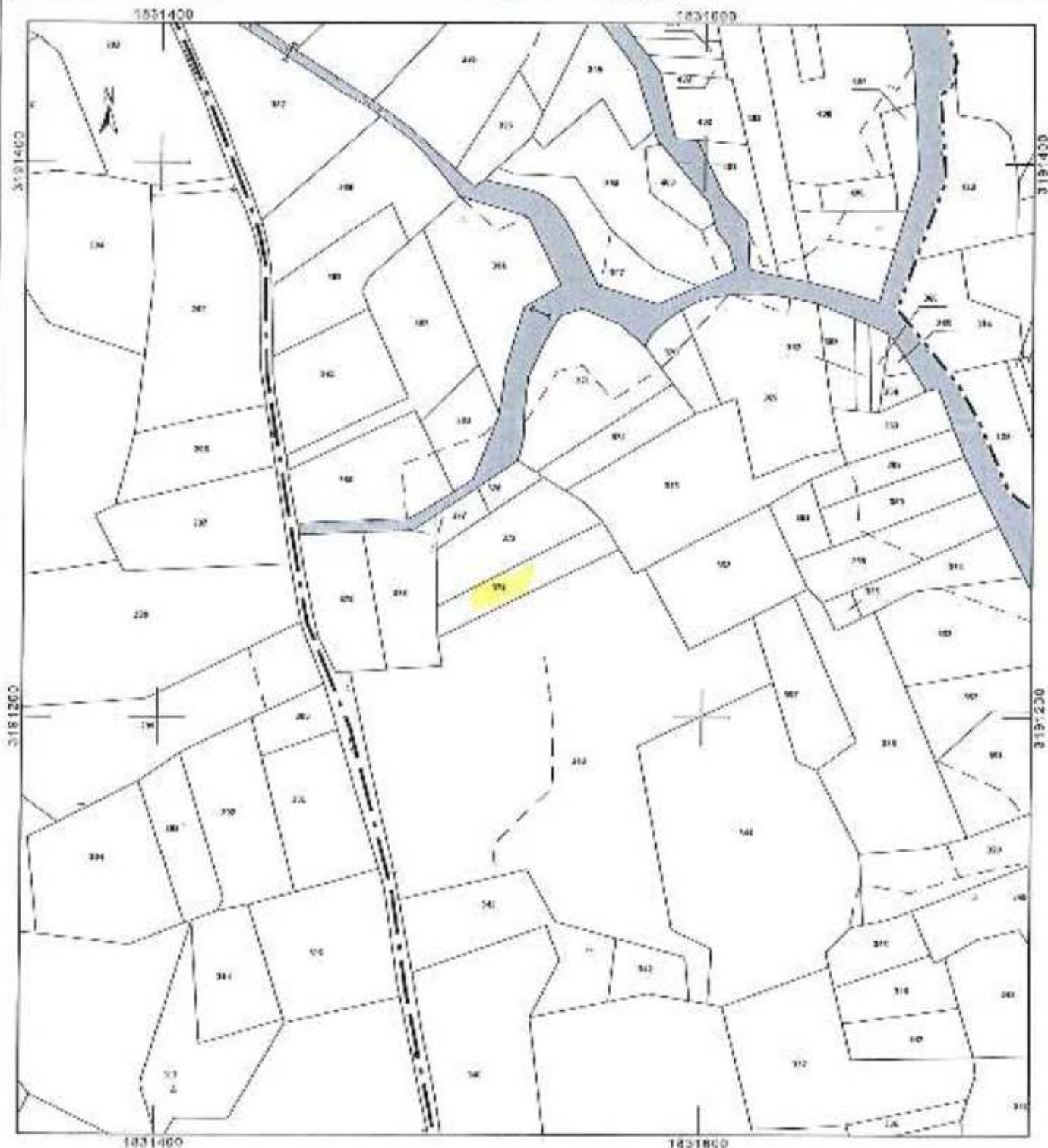
Coordonnées en projection : RGF93GD44
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

VU SOEUR ALICE MOLYNEUX
POUDREURAT 23 09 1858
NIMES le 15 FEV 2018
Pomme Préfet,
le secrétaire général

François LALAMME

Le plan ci-dessous sur cet extrait est géré
par la carrière des impôts fonciers suivant :
NIMES
67 RUE SALOMON REINACH 30002
30032 NIMES CEDEX 1
tel. 04.66.87.00.87 fax 04.66.87.00.87
cdt.nimes@dgfinances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est offert par
cadastre.gouv.fr



Commune:

Etat parcellaire des immeubles à acquérir
EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Briançon

THEZIERS

U.F. n°: 0310

Madame AVON MARLENE MARIE

DU POUR Etre enregistré :
mon arrêté du 09 JUIN 2009
03049484
Pour le Préfet,
le sous-préfet général

François LALANNE

N° CL. PAR	Lieu d' acquérir	Surface m²	Surface utilisée	DATE ET MODÈLE D'ACQUÉRITION	PROPRIÉTAIRE		EMPRESES	RELIQUATS
					État civil	Lieu de réception		
52	LE VILLAGE	AKC5%	FRICH	1333 (27,7%) 05/04/1988 - Doncien Partage n°1 date cl. classé(e) par Mairie; MARENCE membre(s) à Present Domicile: au 14 rue des Hospitaires de Mimes 2e bureau le 25/06/2008 Volume 4332 n°2.	1. Madame AVON Marlene Marie (mariée) Félicité, Ecouse GAILLARD ET mariée le 06/04/1974 à Thiers Domicile: 0325 CHF DU ROND LE COIS 15180 CHATEAUFIRMES	1999 le 16/08/1955 s VILLERNEUVE LES- AVIGNON (30)	105	0
57	LE VILLAGE	AKCF0	TOTAC	87 08/04/1988 (marié(e) par Mairie; MARENCE membre(s) à Present Domicile: au Bureau des Hospitaires de Mimes 2e bureau le 25/06/2008 Volume 4332 n°2.		87	0	

Département :
PARIS

Commune :
TINZIERS

Section : AX
Feuille : C09 AX 01

Echelle d'origine : 1/10000
Echelle d'édition : 1/10000

Date d'édition : 07/02/2018
(base : hachis de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

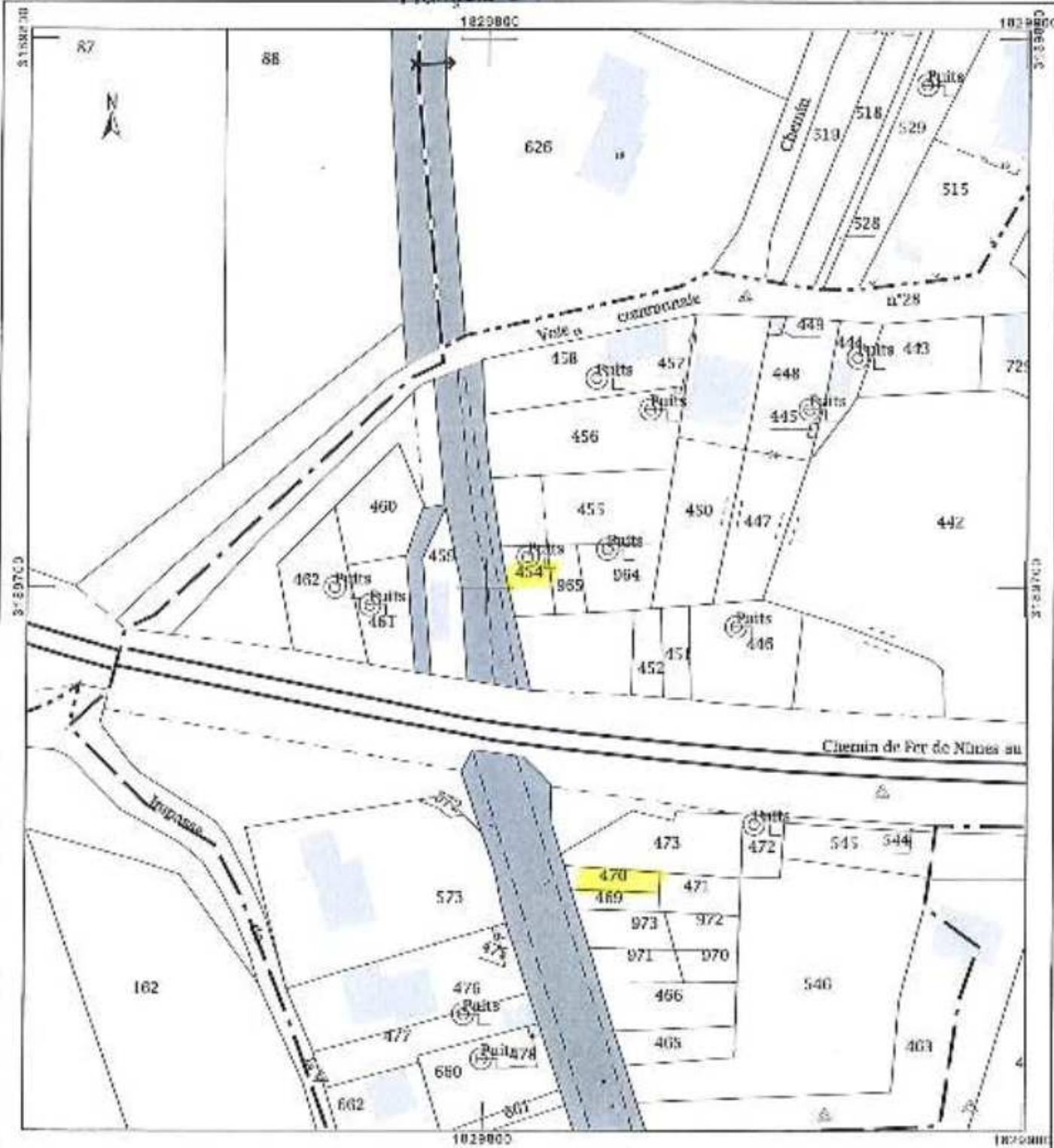
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts fonciers suivant :
Nîmes
57 RUE GALCROM REINACH 30000
30092 NIMES CEDEX 9
tel. 04.67.57.00.67 fax 04.67.57.00.67
cif.nimes@ddj.senat.fr

Il fut établi en 1902
au nom de M. LALANNE
Nîmes, le 25 FEV 1919
Pour le Préfet,
le sous-préfet général

François LALANNE

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



en pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
le 15 FEV. 2010

Le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

Commune:

Etat parcellaire des immeubles à acquérir
EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Brionçon

U.F. n°: 0360

Succession DOLCE

THEZIERS

INDICATIONS CADASTRALES					DATE ET MOIS D'ACQUÉRITION	EMPARÉS	HECTAIRE		
N° DU DÉC.	LIGAT.	SÉCTOR. NUMÉRIQUE	MURALE	SUFFAS					
53	LE VILLAGE	A/885	POITiers	72	Demande partage anticipé en date du 27/08/2002 remise par Mme MARCIE DELACROIX reçue à AVIGNON publiée au service de la publicité foncière de Nîmes le 15/09/2002 Volume 2778 n°30 étant précisée que Mme ADELIE JOSEPHINE CELUCHO-X née à THEZIERS le 25/05/1912 est décédée le 17/03/2008 à TRAPASCON le 37/03/2008	1. Madame DELACROIX Monique "mme CELUCHO" Propriétaire et demeurant 50 bis Rue Jean Jaurès 33320 THEZIERS	1999 à 2001-21/9/2002 à THEZIERS (33)	AK855 72	0
		1291	+ Acquisition corps sociale et faire du 10/10/1999 réalisée par Mme MARCEL restituer à ADELIE FATHIE au service de la publicité foncière de Nîmes 2 Volume 2778 n°30 N° 2778 n°302	1. Madame DOLCE Monique Josephine "mme CELUCHO-X" Propriétaire et demeurant 10 route de l'Estaque 33320 THEZIERS	1999 à 2001-21/9/2002 à THEZIERS (33)	AK855 72	0		
				veuve non remariée de LUCAS et demeurant 10 route de l'Estaque à THEZIERS					
				Application de l'article 82 du Décret n° 55-1250 du 14 octobre 1905 pour l'application du décret n° 55-22 du 4 janvier 1905 portant réforme de la publicité foncière. L'EPTB GARDONS n'ayant pu pour l'instant connaître une partie correctement aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1905					
				1. Madame DOLCE Monique Josephine "mme CELUCHO-X" veuve non remariée LUCAS membre Domicile: 2277 GRANDE RUE 33320 THEZIERS	1999 à 2001-21/9/2002 à THEZIERS (33)	AK855 72	0		

Etant précisé que les immeubles à parceller N°001
d'une superficie de 1251 m² enclavés sur plus grande
comme appartenant cadastre Al 270 (une convention de
5196 m² privée en date en A. 060 d'une concurrence de
3203 m² restant à appartenir à l'Etat

FILIATION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AK 453

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AK 0453				
	328 . AK 0964	0ha01a71ca	Jardin	le village
	328 . AK 0965	0ha00a72ca	Jardin	le village

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV du 03/01/2019

Il peut être affiché à
l'heure suivante : 00:00:00
13 FEV. 2019
00:00:00

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

FILIATION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THIZIERS
pour l'identifiant AI. 138

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AI. 0138
.	328 . AI. 0600	0ha39a03ca	Terre	jonquieres
.	328 . AI. 0601	0ha12a91ca	Terre	jonquieres

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV dn 0301/2019

vu pour être annulé à
mon arrivée le 03/01/2019
à Thiziers, le maire
Pour le Préfet,
le préfet général
François VALANNE

Demandeur :
THF2IERS (32B)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL.

N° d'ordre du document
d'époque : 667 F
Document vérifié et numéroté le 20/11/2018
ACNF NIMES
Par Cindy SALVAT
Imprimante :
Signé :

Section : AK
Feuille(s) : 000 AK 01
Qualité du plan : Plan à Agir avec
2003/1900
Echelle d'origine : 1/9000
Echelle d'édition : 1/6000
Date de l'édition : 20/11/2018
Support numérique :

NIVES
47 RUE SAINT VINCENT DE PAUL
FR-30132 NIMES CEDEX 1

Téléphone : 04.66.57.80.67
Fax : 04.66.57.80.67
cdt.nimes@dg.finances.gouv.fr

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 juil 1965)
Le présent document d'époque, certifié par les propriétaires suivants (3) a été établi (1).
A - D'après les indications qu'ils m'ont fournies, au (2) :
B - En connaissance d'un piquetage : établi sur le terrains
C - D'après un plan d'époque au (2) : dont copie d'origine, dressé
le _____ par _____ géomètre à _____
Les propriétaires du (3) ont pris connaissance des informations portées
au dos de la feuille 3463.
Modification : le (4) : le (5) :
Modification selon les dispositions d'un acte public



à pour être annexé à
l'acte ci-dessus de ce jour
Nîmes le 15 FEV. 2019
Pour le Préfet,
la section centrale

François LALAMINE

473

472

545

Commune :
THEZIERS (32)

N° d'ordre du document
d'épargne : 0204
Document validé et numéroté le 09/12/2015
AIDE A NIMIS
Par Cindy SALVAT
Inspectrice
Signé

NIMIS
67 RUE GAI MON REINACH

30032 NIMIS CEDEX 1
Téléphone : 04.66.67.80.67
Fax : 04.66.67.80.67
nclfrimis@dgfis.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
Art. 25 du décret n° 20-471 du 30 avril 1969

Le maître des œuvres d'épargne, aidé par les propriétaires et les usagers, a vérifié que :

A - D'après les informations qu'il a eu l'assise en cours d'opération ;

B - En conformité d'un règlement : effectué sur le terrain ;

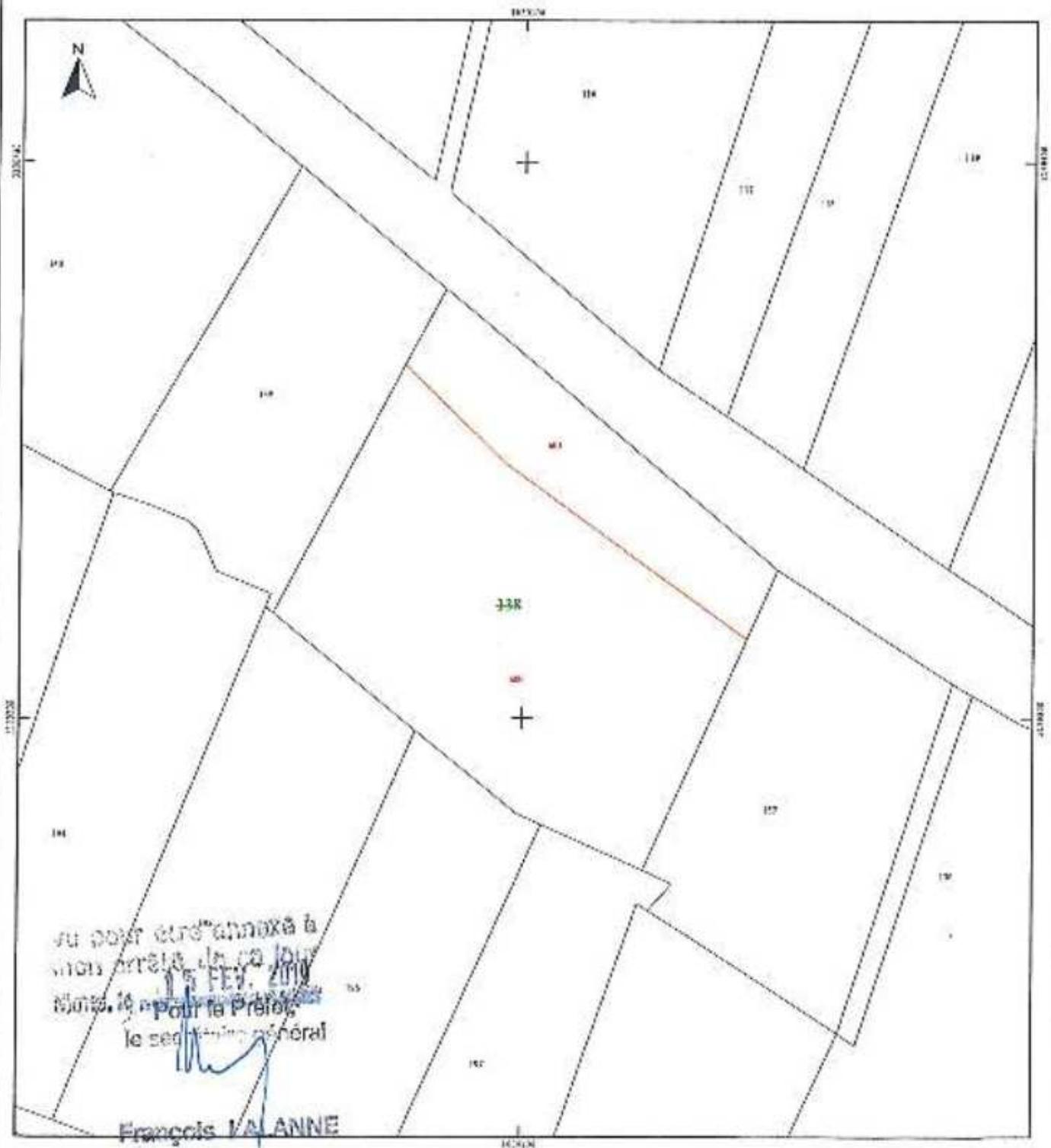
C - D'après un plan d'épargne ou d'aménagement, dont copies jointes, dessiné le : par géomètre à

Les propriétaires et usagers ont été informés des informations portées au dos de la feuille 5463.

Modifications demandées par procès-verbal du cadastre

Section : AL
Rouleau(s) : CGO AL 01
Quartier du plan : Plan régularisé
2005014400

Echelle d'échelle : 1/2000
Lévelle d'échelle : 1/2000
Date de l'édition : 09/12/2015
Support numérique :



Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Briargnon

THEZIERS

Commune:

Le 15 FEV. 2019
Nîmes, le 15 fevrier 2019

"Pour le Préfet,
à son service,
[Signature]

François LALANNE

U.F. n°: 0370

Monsieur FAUBRUJON CLAUDE RAYMOND JEAN MARIE

N° du plan	Lieu	INDICATIONS CARACTÉRISTIQUES			DATE ET MÉTHODE D'ACQUISITION	PRÉFÉRENCÉE	EXPRISES	PARCELLES		
		saction n° de plan	numéro nature	surface en m²			Date et heure d'acquisition	lieu de naissance	Surface caractérisée en m²	Surface sociale en m²
01	LES FAUBRUIJONS	A0075	act	240	-Acheter en 2012 du 06-11-982 (classé) par MATHIAS MARCEL (prochainement) domicilié au 24, rue hypothéquée du N° 26 du plan 06-02-1982 Volume 2833 n°2	1. Monsieur FAUBRUJON Claude Raymond Isaac Marie (prochainement) Epoque FAUBRUIJON, né le 19/09/1954 à Avignon Domicile: 20 Chemin des Vignes vertes 90000 THEZIERS	na le 09/01/1954 à AVIGNON (84)	AK 975 240	0	0
		2. Madame TAICHOUNE Khadija (prochainement) Ex-ss FAUBRUIJON, née le mardi 6 1922 à Montor Domicile: 20 Chemin des Vignes vertes THEZIERS								

Etat précis que par un arrêté préfectoral
du 24/01/1955
soit aménagé dans l'actuel AK 975
2160 m² situés en contrebas de l'actuel AK 974
182 m² devant à respecter aux franchises

FILIAISON D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AK 652

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles				Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AK 0652
.	328 . AK 0974			0ha19a25ca	.	20 che des vieilles vignes	
.	328 . AK 0975			0ha02a40ca	.	20 che des vieilles vignes	

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV do, 03/01/2019

Le cour étre annexé à
mon arrêté du 03 Jan
vier 2019
Nîmes, la

Pour le Prefet,
le secrétariat général

François VALANNE

Commune :
THEZIERS (30)

Mairie d'origine du document
d'enregistrement : N° 26 A
Document verbal et numéroté H 05/12/2015
ACNIF NIVELIS
Par Cindy SALVAT
Espresso
Signé

NIMES
67 RUE SAINTON RENAUD

30000 NIVELIS CEDEX 1
Téléphone : 04.66.87.50.67
Fax : 04.66.87.50.67
cdt.nimes@dg.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(AVL 25 du cahier n° 06 471 du 30 au 1 1956)

Le présent document d'enregistrement certifié par les propriétaires ci-dessous a été établi (1) :

- A - Dès que les indications qui suivent suivront : *au procès verbal d'enregistrement*
B - En conformité d'un plan cadastral effectué sur le terrain ;
C - Dès que un plan d'enregistrement ou autre chose, dont copie ci-jointe, dessiné
le _____ par _____ géomètre à _____
Les propriétaires désignés ci-dessous ont pris connaissance des informations publiées
au cours de l'avis de 6450.

^A Modification demandée par procès verbal d'enregistrement

1) Non nécessaire lorsque le document est délivré à la demande d'un copropriétaire pour faire partie intégrante d'un autre document (ex : acte de vente, bail, etc.)
2) Indiquer le nom et prénom du géomètre et le numéro de son diplôme (ex : diplôme de géomètre-expert, diplôme de géomètre, diplôme de géomètre-expert en bâtiment, diplôme de géomètre-expert en bâtiment et terrains, diplôme de géomètre-expert en bâtiment et terrains et géodiste, diplôme de géomètre-expert en bâtiment et terrains et géodiste)

Secteur : AK
Feuille(s) : 030 A/01
Quartier du plan : Plan régulier avant
2000/1950
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 05/12/2015
Support planimétrique : -



Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EPTB Gardiens - l'Projet d'aménagement du Briançon

THEZIERS

Commune:

Le sous le 06/02/2011
en date de ce jour
Nom, le préfet
Pour le Préfet,
Signature

François LALAUDE

U.F. n°: 0380

Madame FEVRIER SIMONE DANIELE LOUISE

N° du plan	Lieu-dit adresse	Séction numéro route	Surface (en m²)	DATE ET MÉTHODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES		SURFACES	REDOUATS
					Enz. civ.	Enz. civ.		
67	CHE DES VELLES VIGNES	A 8000	JARDI	217 - Vente en date du 12/01/2011 dressing partiellement AVGNCN attributé à la suite des Actions �utur(s) au profit des hacienda de l'Institut des Haciendas de l'Institut des	1. Madame FEVRIER Simone Danièle (Propriétaire) Epouse COUJOURS Jeanne Marie 105 CH ST. JEAN DE MAZET 13220 LES MURES	réé 19/03/2011-646 à ARRAS/62	AKGEN 217	9

Est. précisée que par le DMPC N°3224 il paraît au
cours correspondance du 21/7/07 que toute la grande
corde servira à établir dans le AK33 une contenance de
2815 m² d'après un autre AK33 il paraît correspondre de
2698 m² résultant d'opérations à l'procédé

le 30/02/2011
Volume 2011 n°227.

FILIATION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AK 38

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles				Confluence cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AK 0038
.	328 . AK <u>0968</u>	.	0ha26a98ca	.		10 che des vieilles vignes	
.	328 . AK <u>0969</u>	.	0ha02a17ca	.		10 che des vieilles vignes	

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DVdu 03/01/2019

du jour être annexé à
moi arrêté ce 00 jour
15 FEV. 2019
N°2019-18

Pour le Préfet,
le Gouverneur Général

François LALANNE

Commune :
NIMES (30)

Nomme d'origine du document
du partage : 622 N
Document versé et numéroté le 09/12/2018
ACDF NIMES
Par Cindy SALVAT
Ingrédients
Signé

NIMES
57 RUE SALOMON REINACH

26032 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04.66.07.00.67
Fax : 04.66.07.00.67
cdt.nimex@ddj.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION

(art. 25 du décret n° 50-97 du 20 avril 1950)

Le présent document d'appelage, établi par les propriétaires suscités (1) a été rédigé (2) :

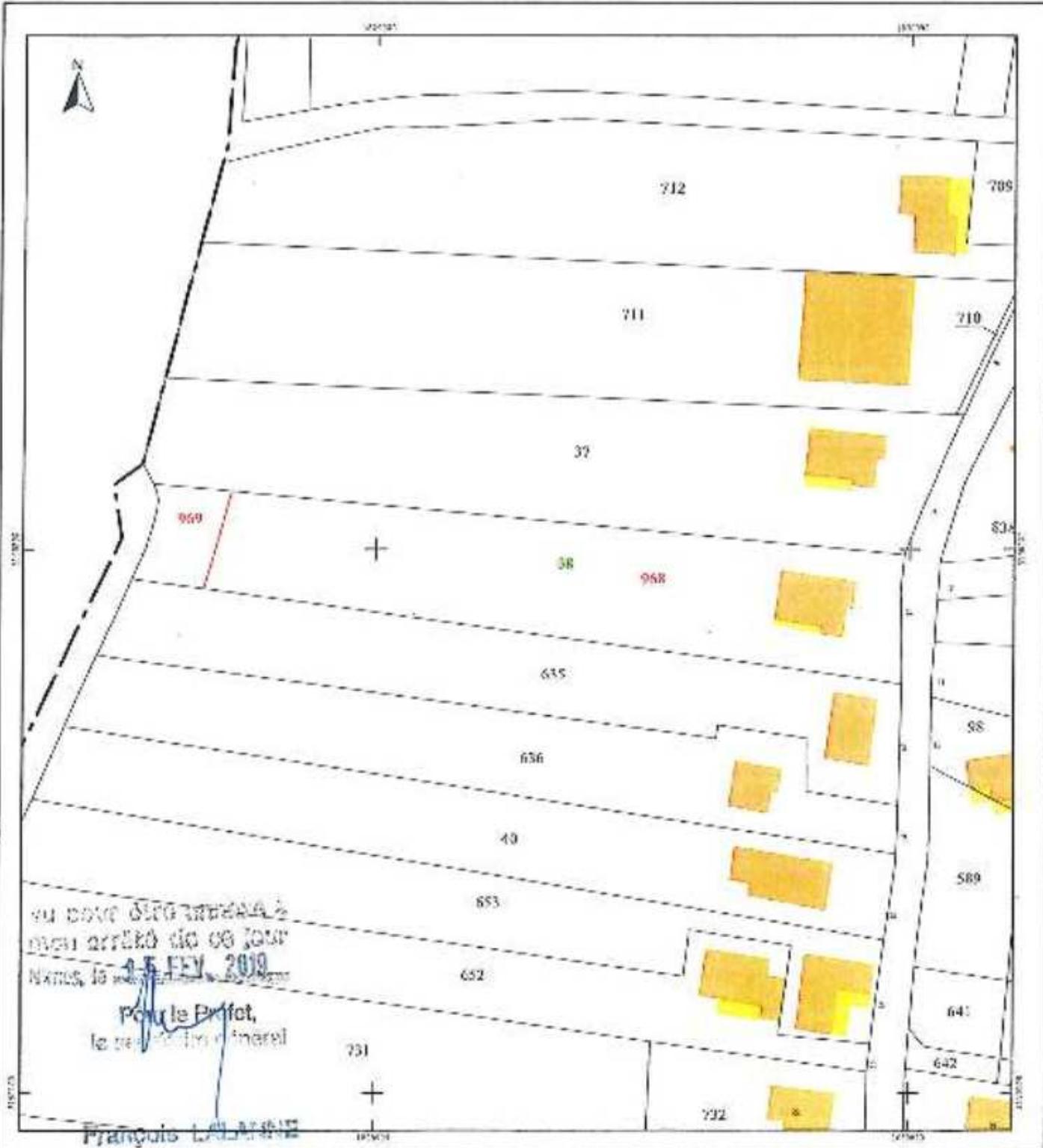
A - Depuis les informations qu'ils ont fourni au greffeur ;

B - En conséquence d'un plébiscite ; effectué sur le territoire ;

C - Dès lors qu'un plan d'appelage ou un plan de copie d'appelage, dressé le _____ par _____, a été déposé à la mairie ;

Les propriétaires du terrain ayant pris connaissance des informations portées sur ce plan, le 09/12/2018.

Section : AK
Entité(s) : CDD AK 01
Gauge du plan : Plan régulier avec
222001000
Echelle d'échelle : 1/1000
Echelle d'échelle : 1/1000
Date de l'édition : 09/12/2018
Support numérique : _____



Commune:

Etat parcellaire des Immeubles à acquérir
EPTB Gardons- Projet d'aménagement du Briançon

THEZIERS

U.F. n°: 0390

M et Mme GHOUILA MOUSSA MICHEL

au cours d'un annexe à
mon arrêté du ce jour
annex, le 1^{er} FEV 2010

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

ROQUETTES CHALET ET PIED DE CHALET					DATE ET MISE EN ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	IMPRISES	RELATIONS	
N° du plan	Lieu-dit	Numéro ordinaire	Nature	Surface (en m²)	Etat du sol	Date et lieu de l'acquisition	Type et date de l'imprise	Relatives	
02	CHATEAU DES VIGNES	A-067	LAND	241	- Acquisition en date de 27/04/983 chez(s) monsieur MARCEL MOINETTE à AVANTON publier au bureau des Hypothèques du Ministère de l'Intérieur n° 26051083 Volume 3054 page 5000 AVIGNON	1. Monsieur GHOUILA Moussa Michel (Propriétaire) Ecole MATIE mairie de LUCUBRATIONS St CYR SUR LE RHÔNE Date d'acq: 8/10/2007 à LYONNEX	02/10/19987 AK067	241	0
						Etre précis que je suis un DMPC détenu à parcellaire d'une superficie de 241 m² située dans un peu grand terre anciennement cadastré avec à une certitude de 241 m² dans ce cube et possède donc dimensions de 819 m² devant à appartenir aux propriétaires			
						rice le 10/02/2008 à VIENNEZI			

Demandeur:
19 Ché des Vieilles Vignes
Les Fabrourières
31190 THÉZIERS

FILIACTION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AK 653

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AK 0653				
.	328 . AK <u>0966</u>	0ha19a18ca	.	18 che des vieilles vignes
.	328 . AK <u>0967</u>	0ha02a41ca	.	18 che des vieilles vignes

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV du 03/01/2019

vu pour être annexé à
l'acte enregistré dans ce jour
mentionné le 15 FEV. 2019

Pour le Président,
le secrétaire général

François ALAINNE

Commune :
THEZIERS (3320)

N° de l'acte du document
L'origine : ENR A
Document vérifié et numéroté le 20/11/2014
ACCORD NINÉS
Par Génie SAV VAT
Inspectrice
Signé

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

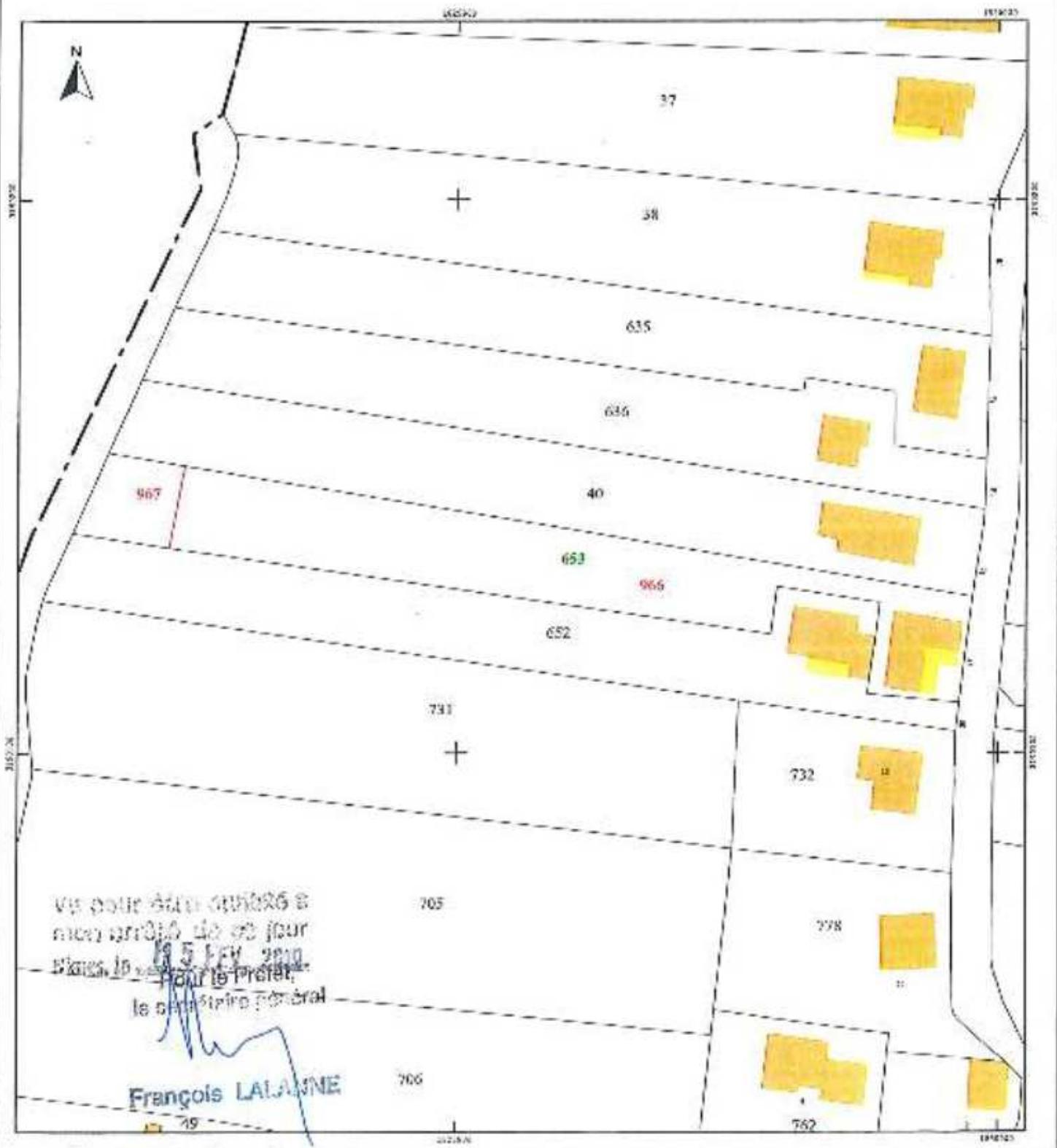
Section : AK
Fait(e)s : 800 AK 01
Qualité du plan : Plan régulier n° 200937950
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 20/11/2014
Support numérique :

CERTIFICATION
(art. 26 du décret n° 30-471 du 30 avril 1930)
Le présent document d'appartenance, certifié par les propriétaires susignés (S),
a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont données au greffeur ;
B - En conformité d'un plan cadastral ;
C - D'après un plan d'appartenance qui concorde, dont copie existe, dressé
le _____ par _____ géomètre à _____
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
sur eux dans le plan n° 6453.



Modifications apportées depuis la génération de l'acte à publier

Les modifications apportées depuis la génération de l'acte à publier sont indiquées sur le plan par une ligne pointillée bleue. Elles sont indiquées par rapport à la situation existante au moment de la génération de l'acte à publier. Les modifications sont indiquées par rapport à la situation existante au moment de la génération de l'acte à publier.



Le pour être annexé à
mon acte de ce jour
Gardons, le 15 FEV 2010
Pour le Préfet,
le préfet de la région
François LALAMINE

Commune:

Etat parcellaire des immeubles à acquérir
EPTB Gardons- Projet d'aménagement du Briongnon

U.F. n°: 0400

Indivision GRAPPIN

NOUVEAUX CHAMBERS

N° du plan	secteur rurale	surface	DATE ET NOUVEAU ACQUISITION
	soit soit	soit soit	soit soit

A657 : JE01S 100
- Atelier: surface déclarée en
terre à S. 488 999
droit(s) partiel(s) A657CL
notarié à Aramon
publique au bureau des
hypothèques de Nîmes le lundi
les 20/01/2002 et 25/02/2002
Volume 1990P m³/000.

PROPRIÉTAIRE	EXPOSÉ	REDOUATS
Patent	3250 1990P m³/000	numéro de cadastre (20 m²)

1. Monsieur GRAPPIN Paul Pierre (Usage(s)) Epoux BOUCINI -marié rue le Louvignes à Théziers Charente : 0000 RUE Matisse 30000 Nîmes	164 la CONCESSION à PORT LYNNÉA MARDI 22	100
---	--	-----

Loyer précisé que "pas un IMMO" signifie le secteur A657CL
c'est à dire un terrains de 199 m² sur lesquels il n'y a pas de
champs entièrement cadastré A657CL et une contenance de
199 m³ dans un ouvrage à faire construire de 00
m³ restant à déterminer aux intérêts

2. Madame GRAPPIN Isabelle Marie Claude Elle (Née Bourdaisier) épouse GUILLERET son nom Domicile : 4 rue du Génie 00000 - Nîmes	0000 RUE Matisse à Nîmes (00)	
---	----------------------------------	--

FILIACTION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AK 467

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AK 0467				
.	328 . AK 0970	0ha00a65ca	Jardin	le village
.	328 . AK 0971	0ha01a06ca	Jardin	le village

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV du 03/01/2019

vu pour être annexé à
l'acte arrivé de ce jour
le 03 JANV. 2019
à l'issue de la réunion
du conseil municipal
du 16 octobre 2018

Pour le Préfet,
le secrétaire municipal

François LALANNE

Commune :
HEZIERS 6229

Nom de l'ordre du document
d'appelage : 873
Document édité et numéroté le 05/12/2010
ACDIF NIMES
Par Céline SALVAT
Inspectrice
Signé :

NIMES
67 RUE GALONNE REINACH

30002 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04.66.87.60.57
Fax : 04.66.87.60.57
cdsalvat@ac-nimes.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Secteur : AK
Fondation : 000 AK 01
Qualité du plan : Plan régularisé
2003/1960
Fond d'origine : 71000
Fond de révision : 71000
Date de l'édition : 05/12/2010
Support numérique :

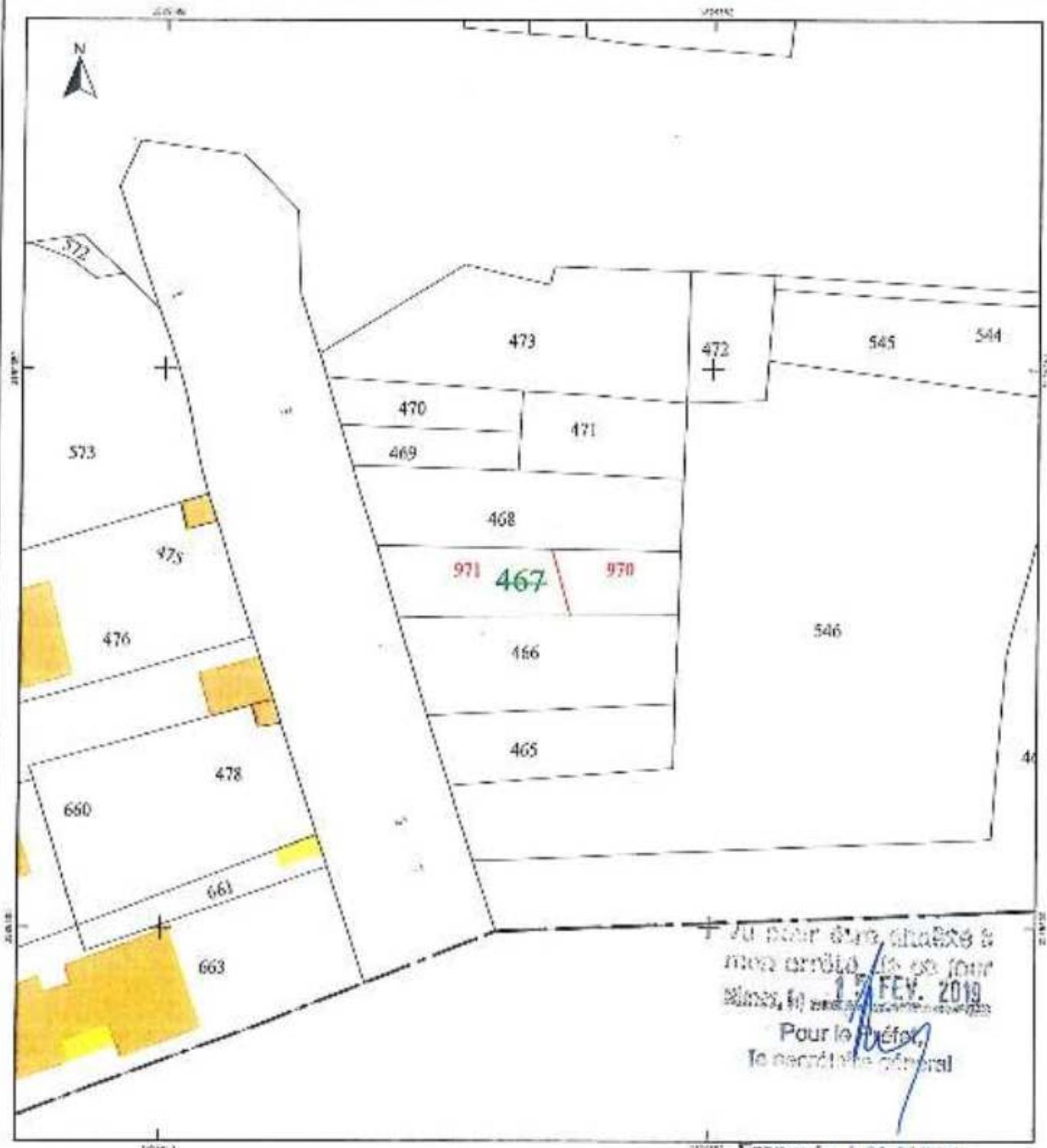
D'après le document d'appelage
d'appelage :



GERIFICATION
(A.L. 25 du décret n° 55-171 du 30 avril 1962)
Le présent document d'appelage, édité par les propriétaires ou leurs représentants, est à jour.
Il a été établi ():
A - D'après les indications qu'ils ont fournis, au moyen :
B - En conformité d'un plan cadastral : _____, intitulé : _____
C - D'après un plan d'appelage ou d'apport, dont copie à joindre, dressé
le _____ par _____, signé(e) à _____
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations publiées
au dos du document d'appelage 0463.

Modification demandée par procédure verbal d'inscription

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL SUR LA COMMUNE DE HEZIERS
DU CADASTRE NATIONAL, APPELAGE 873, EN DATE DU 05/12/2010
PAR CONSOLIDATION D'APPARTEMENT, AVANT ET APRÈS CONSOLIDATION, SECTION 1, ZONE 2
PROPRIÉTÉ : 467, AVANT CONSOLIDATION, APPARTEMENT 971, APRÈS CONSOLIDATION, APPARTEMENT 467



Commune:
François LALANNE

Etat d'ancienneté des immeubles à acquérir
EPTB Gardes - Projet d'aménagement du Brûlon

U.F. n°: 0440

INDIVISION MOLINA MANGIN

INDICATIONS CAUSTHALES

DATE
ET
MOTIF D'AQUISITION

PROPRIÉTAIRES

ÉFFECTS

REQUÊTES

N° CL. SUN	Lieu d' emplacement	Surface m²	Surface totale terre	Motif d'aquisition
75 LES FAUBOURGS	A-665 TOURRE	600	- Vente en date du 31/12/2002 déservie par Maître G. MARCEL (notaire) à 188000	1. Monsieur MOLINA, Joel Andre (notable) Epoux MARIE, née maîtrise 1949 le régime de la usurpation de biens par central du 21/10/95 SE président sur Union le 31/12/1995 a l'effet En cours de thèse Demeurent: 2014 CHE DE LA SALLE 2030 THÉRIENS

N° CL. SUN	Lieu d' emplacement	Surface m²	Motif d'aquisition
76 LES FAUBOURGS	A-667 TARBOZ	470	- Vente en date du 30/12/2002 réalisée par Maitre G. MARCEL notaire à Aix-en-Provence publié au bulletin 668 l'immatriculation 25 bureau le 21/03/2003 Vente 2002 n°2105.

N° CL. SUN	Lieu d' emplacement	Surface m²	Motif d'aquisition
78 LES FAUBOURGS	A-681 TARBOZ	275	1. Madame MANGIN Françoise Corinne (proche) Ensuite MOLINA, reprise mme sous régime de la succession de l'épouse par succession du 21/10/95 du précédent son union le 31/12/1995. Témois: Un couple en mariage Demeurent: 22 ter Route Départementale n°1013 33630 GRUDIER

au cours des années à
100% offerte 100% jour
nous la faire pour vous

! Pour le présent,
je serai...
François LALANNE

Commune:
François LALANNE

LISTE DES BIENS DU DOCUMENT D'ARPENTAGE

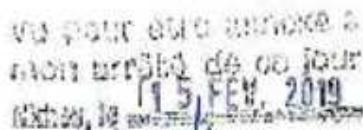


Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour le numéro de DA 328 0000645

Pour créer le modèle 1 pour ce document d'arpentage, sélectionner le bouton Valider

Identifiant des Parcelles mères	Contenance cadastrale	Adresse	Identifiant des Parcelles filles	Contenance cadastrale	Adresse
328 AK 0706	Oha36a34ca	les faubourgs	328 AK 0980	Oha30a68ca	les faubourgs
			328 AK 0981	Oha04a75ca	les faubourgs
328 AK 0705	Oha45a97ca	les faubourgs	328 AK 0982	Oha39a82ca	les faubourgs
			328 AK 0983	Oha05a66ca	les faubourgs

SPDC - DV du 07/01/2019

vu pour être envoi à
mon arrivée de ce jour
15 FEV. 2019
à l'adresse : 

Portrait,
le 15 fev 2019
François Lalanne

François LALANNE

Cannula:
THEZIERS (128)

Nombre d'oeufs au couvain:
d'espèce : 554

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : AR
Référoit(s) : CGO AR 91
Qualité du plan : Plan réglementaire
2003/1999
Echelle d'imagerie : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de rédaction : 16/12/2016
Sujectif numéroté sous : _____

NIVE3
67 RUE SALONON REINACH

MODIFICATION demandée par process verbal du cahier des charges

GUILLAUME
(Art. 20 du décret n° 56-471 du 30 avril 1956)

Le présent document d'échange, émis par les deux parties, est rédigé en français et en arabe [1].

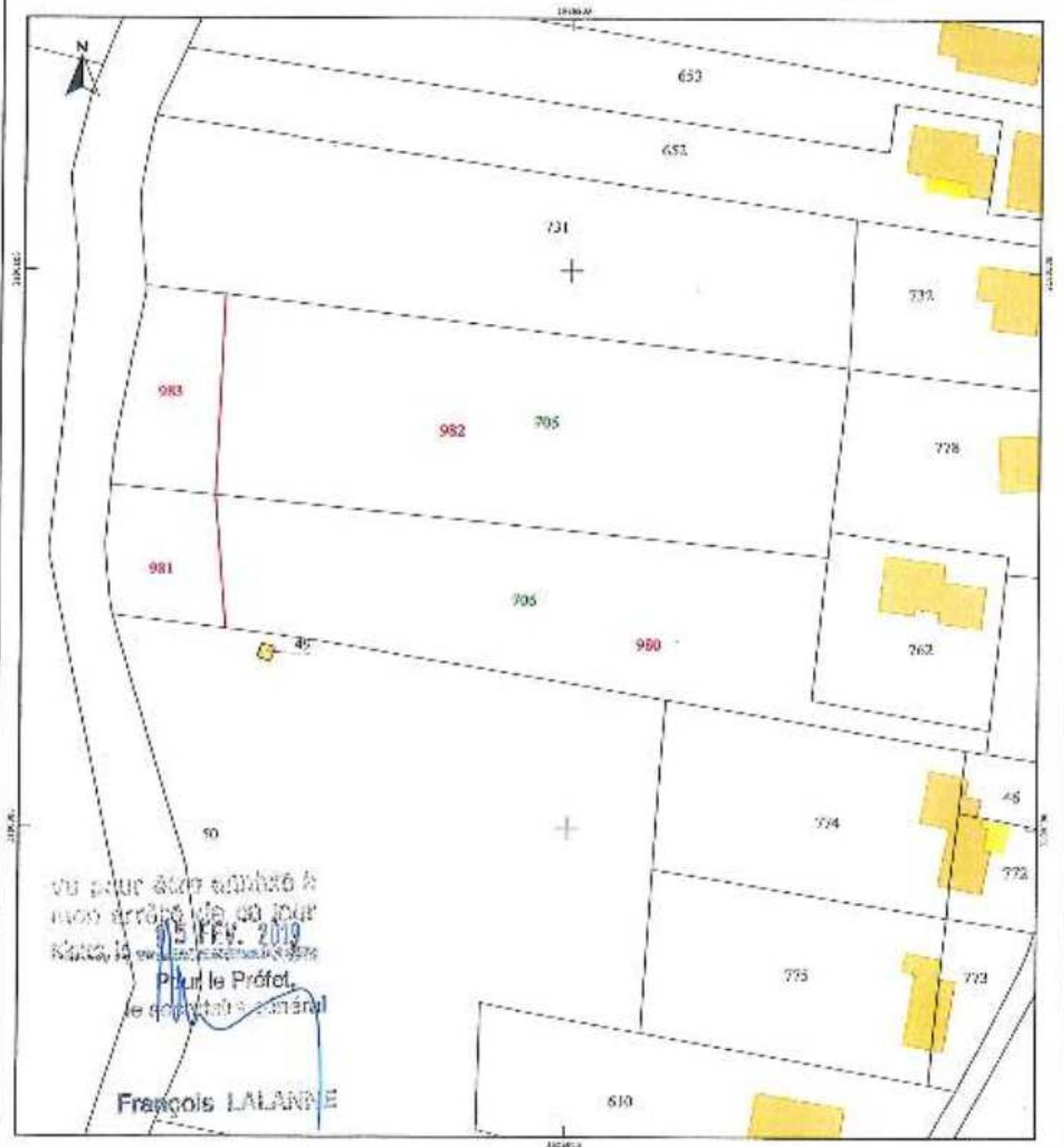
4 - Désignez les modifications qui la ont fournie au cahier :

5 - En conformité d'un planstage : _____ effectué sur le terrain.

6 - Désignez un plan d'apport en arabe [2] homologué, dont copie est jointe, dessiné à _____ par _____ géomètre à _____.

Les participants à l'échange ont pris connaissance des informations contenues dans ce document en version française.

_____, le _____



U.F. n°: 0450

EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Branconnier
Etat parcellaire des immeubles à acquérir

Madame PIERRE DOMINIQUE HEE PIERRE

THE ZEPHYRUS
François LALANNE

Madame PIERRE Dominique née PIERRON							
INDICATIONS CATASTRALES			DATE ET MOYENNE D'ACQUISITION		PROPRIÉTÉS		
N° du plan	Lieu-dit	Surface urbaine en m²			Date de l'acq. ou de l'acquisition	EXPENSES	
40	LE VILLAGE	496	JARDI	27'	- Acquisition en date du 01/06/1985 dressée par M. et Mme J. A. WAGEL notaire(s) à Armentières publique(s) au bureau des Hypothèques de Monsieur Bureau le 17/08/1985 Volume 2335 f°39.	Mme PIERRE Dominique Martine (Propriétaire) Venue PIERRE Annemarie, née le 24/12/1962 à Thiezert Domicile : 7 rue de la PALUÈSE 33200 THIEZERT	0
42	LE VILLAGE	AKS60	SARDI	132	- Acquisition en date du 01/03/1980 dressée par M. et Mme MARCEL notaire(s) à Armentières publique(s) au bureau des Hypothèques de Monsieur J. R. RIBAIL le 17/03/1983 Volume 3005 f°39.	AKS60 106	0
56	JONQUIERES	ALLEG?	TERRD	51	- Acquisition en date du 17/04/1981 dressée par M. et Mme MARCEL notaire(s) à Armentières publique(s) au bureau des Hypothèques de Monsieur Bureau le 28/05/1981 Volume 1951 f°39.	AL 567 6°	2
60	JONQUIERES	A-356	VELAHD	28			

Commune:

Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Brançon

THEZIERS

U.F. n°: 0450

Madame PIERRE Dominique née PERRON

N° du parc	LIBELLÉ	SECTION URBAIN CADASTRE	NATURE DE LA TIERRE (ART. 17)	DATE ET MÉTHODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTÉS		PROPRIÉTÉS	
					Etat civil	Surface	Nature	Surface
41	JONQUIÈRES	ALLEG.	LANDS	- Acquisition privée U: 01/03/1953 désacq. par VILLE DE MARCEL restitué à Amancet publ. au journal des équipements de l'Etat le 17/05/1985 Vol. FIC SCCE n°29.	06/06/ lai de mairie	numéro (21.291)	surface cadastrale	surface terre n°
				Possession sous statut communautaire avec qui réside 01.07.05	06			0

LISTE DES BIENS DU DOCUMENT D'ARPENTAGE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THIEZIERS pour le numéro de DA 328 0000595

Pour créer le modèle 1 pour ce document d'arpentage, sélectionner le bouton Valider

Identifiant des Parcelles mères	Contenance cadastrale	Adresse	Identifiant des Parcelles filles	Contenance cadastrale	Adresse
	Domaine non cadastré		328 AK 0960	0ha01a03ca	le village
			328 AK 0961	0ha00a27ca	le village

SPDC - DA du 07/01/2019

ce pour être affiché à
mon arrêté de ce jour
mardi, le 09.01.2019

Pour le Préfet,
le sous-préfet général

François LALUINE

LISTE DES BIENS DU DOCUMENT D'ARPENTAGE

Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour le numéro de DA 328 0000596

Pour créer le modèle 1 pour ce document d'arpentage, sélectionner le bouton Valider

Identifiant des Parcelles mères	Contenance cadastrale	Adresse	Identifiant des Parcelles filles	Contenance cadastrale	Adresse
Domaine non cadastré	328	AL	0565	0ha00a36ca	jonquieres
	328	AL	0566	0ha00a39ca	jonquieres
	328	AL	0567	0ha00a61ca	jonquieres

Valider**Annuler**

SPDC - DV du 07/01/2019

Il peut être arrivé à
mon arrêté de ce jour
n'aura, je ..., 15.03.2019.

Pour la Préfet,
le secrétaire général

François LALOUCHE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Canton :
111 EZIERS (328)Format d'origine du document
d'échelle : 1/5000Document validé et numéroté le 31/10/2010
ACDF NIMES
Par Gaby SALVAT
Inscrite
SignatureSecteur : AK
Fond(s) : 900 AK 01
Qualité du plan : Plan régularisé
Echelle d'origine : 1/5000
Echelle actuelle : 1/5000
Date de l'édition : 31/10/2010
Si plan n'est pas à jour :NIMES
57 RUE GALOONON REINACH30032 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04.66.87.00.67
Fax : 04.66.87.60.87
nimes@dgf.finances.gouv.fr

CERTIFICATION
(Art. 55 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, validé par les procédures soposées (1),
a été établi (1):

A - D'après les indications ci-dessous et fournis au greffeur:
B - En conformité d'un plan d'arpentage : effectué sur le terrain;
C - D'après un plan d'arpentage : géométrique;
le _____ par _____

Les propriétaires doivent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la feuille 6183.

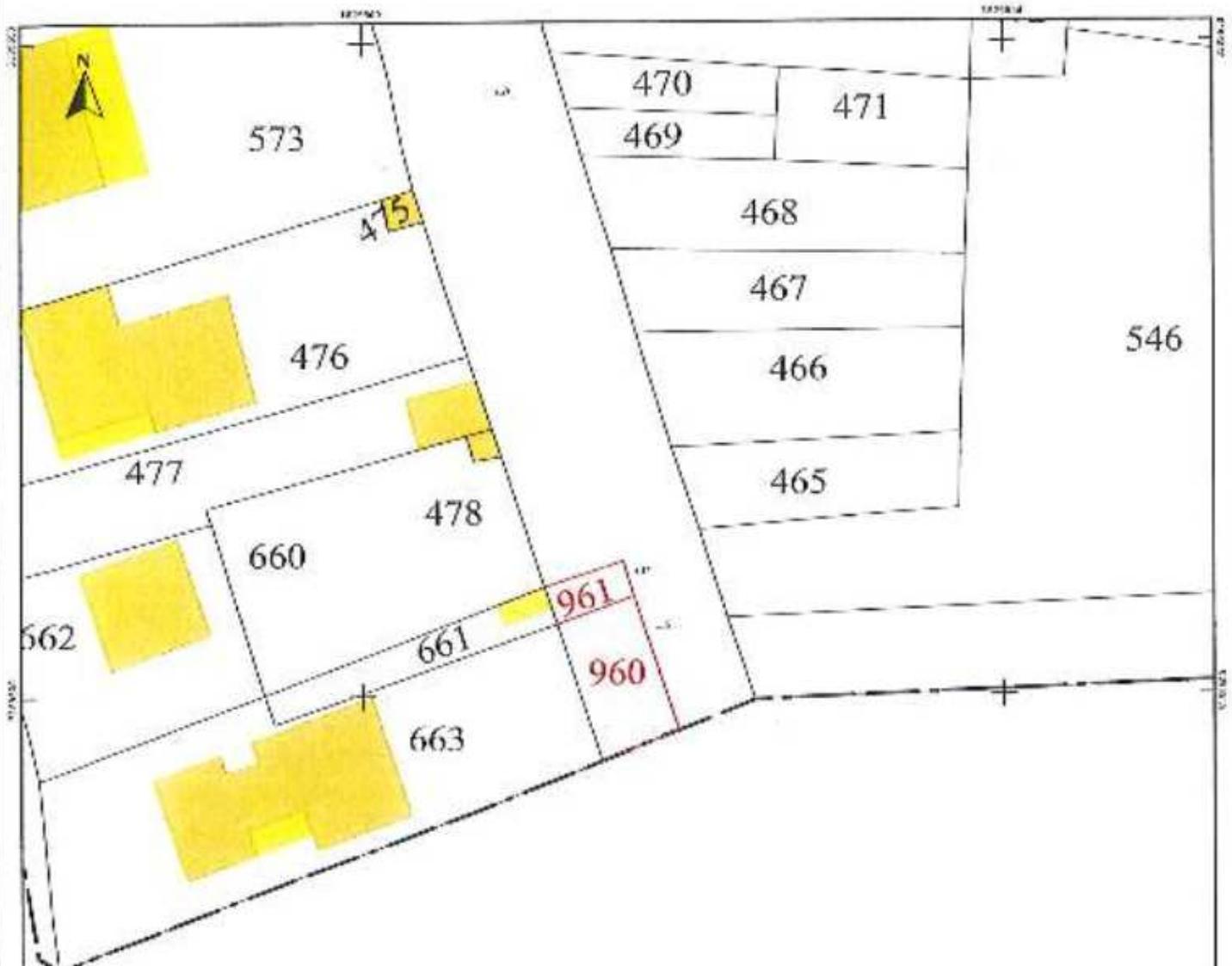
_____, le _____

Modification selon les instructions d'un acte public

(1) Toute personne peut faire établir un plan d'arpentage pour représenter plus ou moins précisément la situation d'un ou plusieurs terrains dans la même commune ou dans une autre commune ou dans plusieurs communes. Ce plan d'arpentage est établi par un agent habilité à ce titre nommé "arpenteur".

(2) L'arpenteur établit son plan d'arpentage en se basant sur les documents suivants : cadastre, plan cadastral, plan de masse, plan de masse et plan d'arpentage.

(3) L'arpenteur établit son plan d'arpentage en se basant sur les documents suivants : cadastre, plan cadastral, plan de masse, plan de masse et plan d'arpentage.



soit pour être annexé à
mon acte de ce jour
à savoir, le 11 FEV 2010,

Pour la Préfecture,
le secrétaire général

François LALANNE

Commune :
THEZIERS (329)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Numéro d'ordre du document :

Dernier page : 5951

Document validé et numérisé le 31/10/2018
ACDF NIMES
Par Gérard SALVAT
Enseignement
Signé

Gestion : AL
Feuille(s) : 008 AL 01
Qualité du plan : Plan régularisé avant
2005/983
Echelle d'origine : 1:2000
Echelle édition : 1:5000
Date de Néflier : 31/10/2018
Support numérique



Certification d'un acte à publier

Le 31/10/2018 à 10:53:12

INSCRIPTION N° 029-5

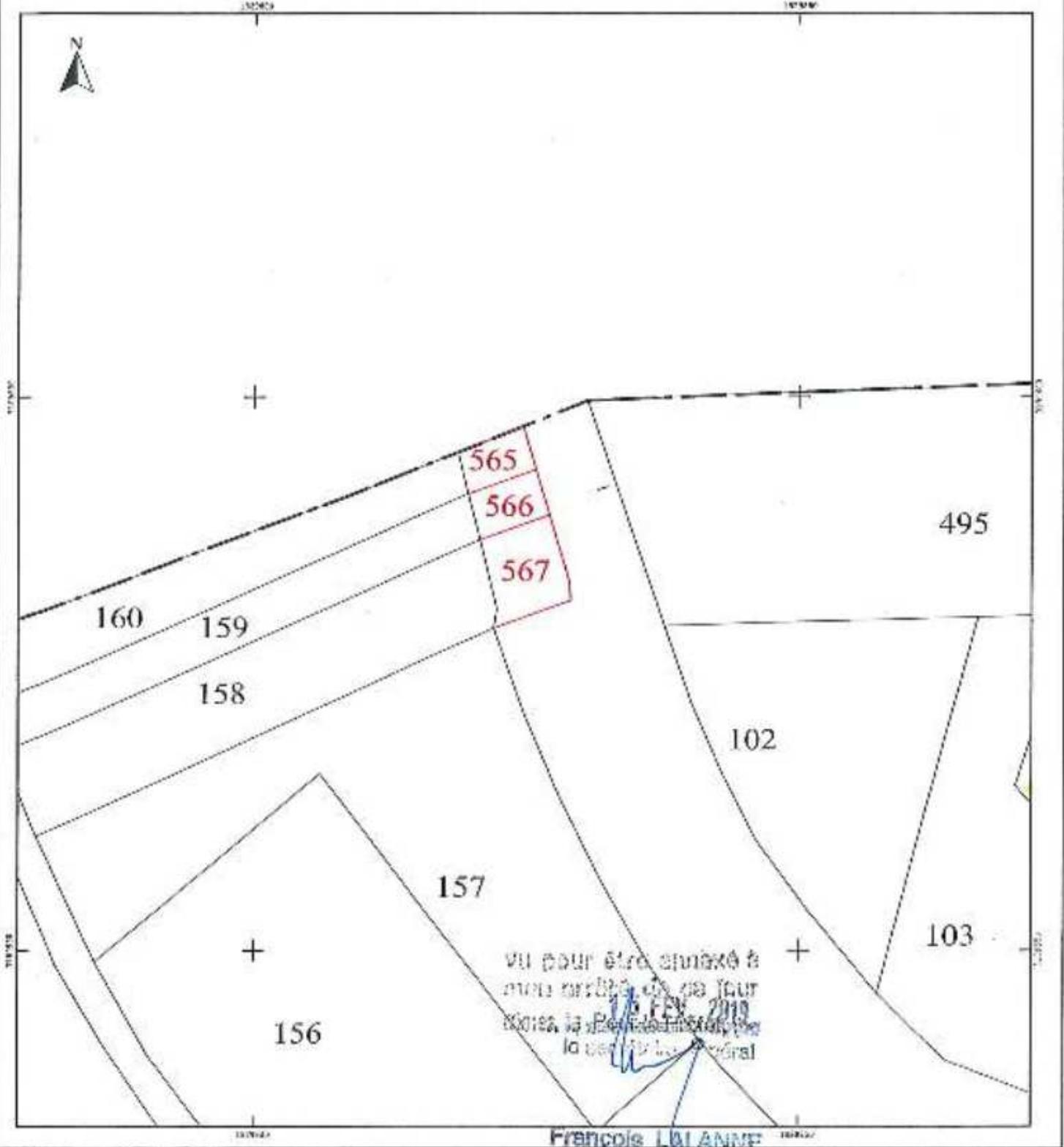
CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 25-171 du 30 avril 1855)
Le présent document d'apportage, certifié par les propriétaires en ci-jointes (s),
a été dressé (t).
A - Depuis les indications qu'ils ont fournies au greffeur :
B - En conformité d'un planjetage : effectué sur le terrain
C - D'après un plan d'apportage au 1/5000, confirmé ci-joint, dressé
le _____ par _____ géomètre à _____

Les propriétaires dessous ci-joint ayant pris connaissance des informations portées
au plan ci-joint n° 6493

Modifications selon les changements d'un acte à publier

Le 31/10/2018 à 10:53:12

INSCRIPTION N° 029-5



Commune:
Francois LALANNE

CC pour être annexé à
mon arrêté du 09 juillet 2019
à l'ordre du jour
Pour M. Prejet,
le secrétaire général

Etat parcellaire des immeubles à accueillir
EPTB Gantjons - Projet d'aménagement du Brétigny

THEZIERS

U.F. n°: 0460

M et Mme PREYRE - XAVIER

INDICATIONS CADASTRALES				DÉFINITION ET MODIFICATION	PROPRIÉTAIRE(S)	EMPRUNTS	PÉRIODE	
N° du parc	Lieu dit	secteur numéro	nom de la cadastre					
60	CHE DES VIEILLES VIGNES	A6862	6860	193 + 6225 bis 193 dans le 28/3/1992 adressé à M. MARCEL notarié à Armentières publié(e) au journal des hypothèques de Nîmes le 1er octobre le 1992-08-22	1. Monsieur PREYRE Thierry Francis (Propriétaire) Epoux ARTHÈRE, agent immobilier néc le 22/11/2005 à Beauzelle diminution : 0916 50 MARCHEL SOCH 21300 BEAUCARRE	relé 31/10/1996 à DIGNE LES BAINS (04)	A6862 193	0 160 m²
	VOLUME 2771 n°1,				L'unité propose que soit un D.N.P.C. R. 802X la parcelle A6862 c'est-à-dire une surface de 193 m² située à un peu plus grande épaule sud-est de la parcelle A6862. La surface combinée de 2112 m² dédiée en autre en A6862 d'une superficie de 1925 m² n'aura à apparaître aux immobiliers			

1999 et 04/07/1999
à THIOVILLE

2. Madame XAVIER Françoise Jeannine
(Propriétaire)
Epouse(s) PREYRE et son nom de
mariage:
Domicile:
12 Chemin des Vieilles Vignes
30380 THEZIERS

LISTE DES BIENS DU DOCUMENT D'ARPENTAGE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour le numéro de DA 328 0000603

Pour créer le modèle 1 pour ce document d'arpentage, sélectionner le bouton Valider

Identifiant des Parcelles mères	Contenance cadastrale	Adresse	Identifiant des Parcelles filles	Contenance cadastrale	Adresse
328	AK 0635	0ha21a12ca 12 che des vieilles vignes	328	AK 0962	0ha01a83ca 12 che des vieilles vignes
			328	AK 0963	0ha19a29ca 12 che des vieilles vignes

SPDC - DV.dk 07/01/2019

Vu pour être annexé à
mon arrêté du 09 juillet
2019, le 15 FEV. 2019

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Commune :
NIMES (30)Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 603 X
Document versé et numéroté le 26/08/2018
AUGIF NIMES
Par Cindy SALVAT
Fonction de
SignatureSection : AK
Feuille(s) : 063 AK 01
Quatrième du plan : Plan régulier social
2013-1980
Echelle d'échelle : 1/1000
Echelle officielle : 1/1000
Date de l'effacement : 26/08/2018
Support numérique :NIMES
47 RUE SAU OVON REINACH30630 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04.66.87.70.87
Fax : 04.66.87.60.57
sch.nimes@cgf.finances.gouv.fr

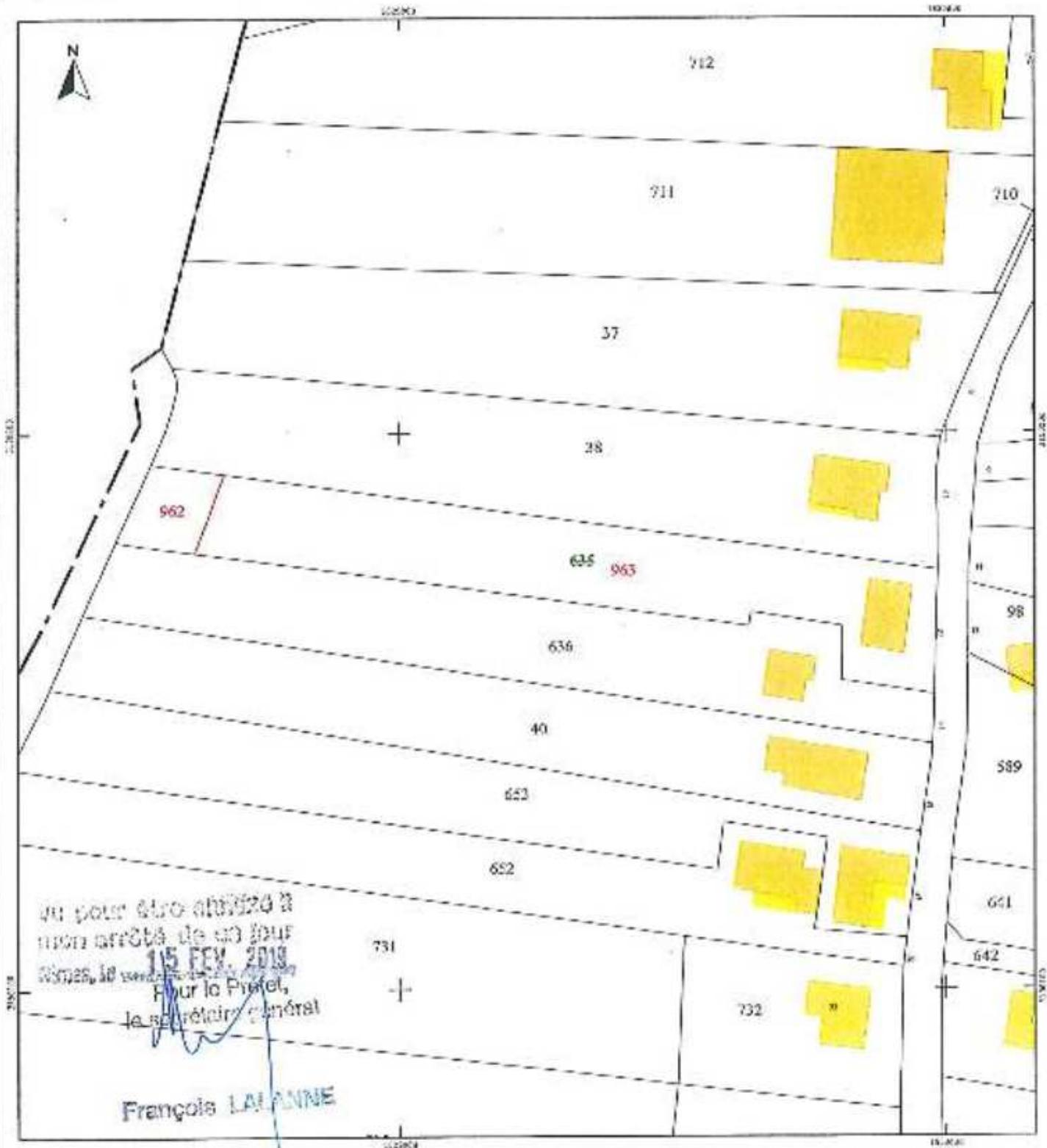
CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 66-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, dressé par les propriétaires spécifiés ci-dessous, a été dressé (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au greffeur ;
B - En conformité d'un piétement effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage existant, dont celle-ci jointe dessous.
Le _____ par _____ déclare à _____
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la présente fiche.

Moderification selon les énoncés d'un acte à publier

(1) Il est formellement rappelé que le greffeur n'est pas obligé d'accepter toutes les indications qui lui sont faites. Il peut demander des explications ou faire des vérifications supplémentaires avant d'accepter une indication.



Commun:

Etat parcellaire des immeubles à acquérir
EPBT Gantiers - Projet d'aménagement du Briançon

THEZIERS

U.F. n°: 0470

Indivision RUBIO

Le plan ci-joint annexé à
l'acte en date de ce jour
le 11 juillet 2019
Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

INVENTAIRE DES BIENS				PROPRIÉTAIRES				TITRAGES				HÉLÈNIS			
N° du plan	lieu(s)	secteur numéro	nature surface en m²	DATE ET MODE D'ACQUISITION	Etat actuel	Date et lieu de réception	numéro de dossier	surface (en m²)	numéro (en m²)	surface (en m²)	date de célébration	Etat actuel	date de réception	numéro (en m²)	surface (en m²)
BB COB CH-E DEES VILLES VIGNES	Argent	JAD-21	207	- Donner en 1919 du groupe par M. Marcel ROUSSET à ANTOINE RUBIO au bureau des hypothèques de Briançon 24 Juillet 6.06.03.1223 Volume 1939 n° 1542.	1. Madame LOPEZ Thérèse Marié: M. RUBIO Domicile: OCÉAN LES FAISOUNGES 30300 TRÉZIERS	mis le 18/12/1967 à CIEZA, ESPAGNE	A 2258	987							
				2. Madame RUBIO LOPEZ Dolores (Née: prop.) Domicile: OCÉAN Domicile: Villa 712 42014 CLERMONT-FERRAND	née à UCUDI, 1959 à CIEZA (ESPAGNE) 666										

Obtenir sur la base que l'usine de Monsieur RUBIO, lieu n° le 20 rue 165, en Espagne fait partie du lot dans à AVENON (Hautes-Alpes), le 7 juillet 2017.

LISTE DES BIENS DU DOCUMENT D'ARPENTAGE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour le numéro de DA 328 0000560

Pour créer le modèle 1 pour ce document d'arpentage, sélectionner le bouton Valider

Identifiant des Parcels mères	Contenance cadastrale	Adresse	Identifiant des Parcels filles	Contenance cadastrale	Adresse
328	AK 0037	8 che des vieilles vignes	328	AK 0932	8 ha 30a 04ca 8 che des vieilles vignes
			328	AK 0933	8 ha 03a 67ca 8 che des vieilles vignes

SPDC - DA du 31/01/2019

AU COURS DU MARDI 26 03 JOUR
dans la commune de THEZIERS
le 15 FEV 2019
Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

Comments:

Nº d'ordre du document
d'épreuve : 590 C
Document validé et numéroté le 14/08/2018
ACDF NIMES
Par Cindy EAU VAT
Inscrite
Signée

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : AIC
Fouille(s) : 080 AIC-01
Qualité du plan : Plan régulier assez
bonne/Très bon
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 14/03/2010
Source numérisée : -

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 62-471 du 22 avril 1962)

Le juge est certifié d'espargne, certifié par les propriétaires (ou gérants) (2) à son échelon (1).

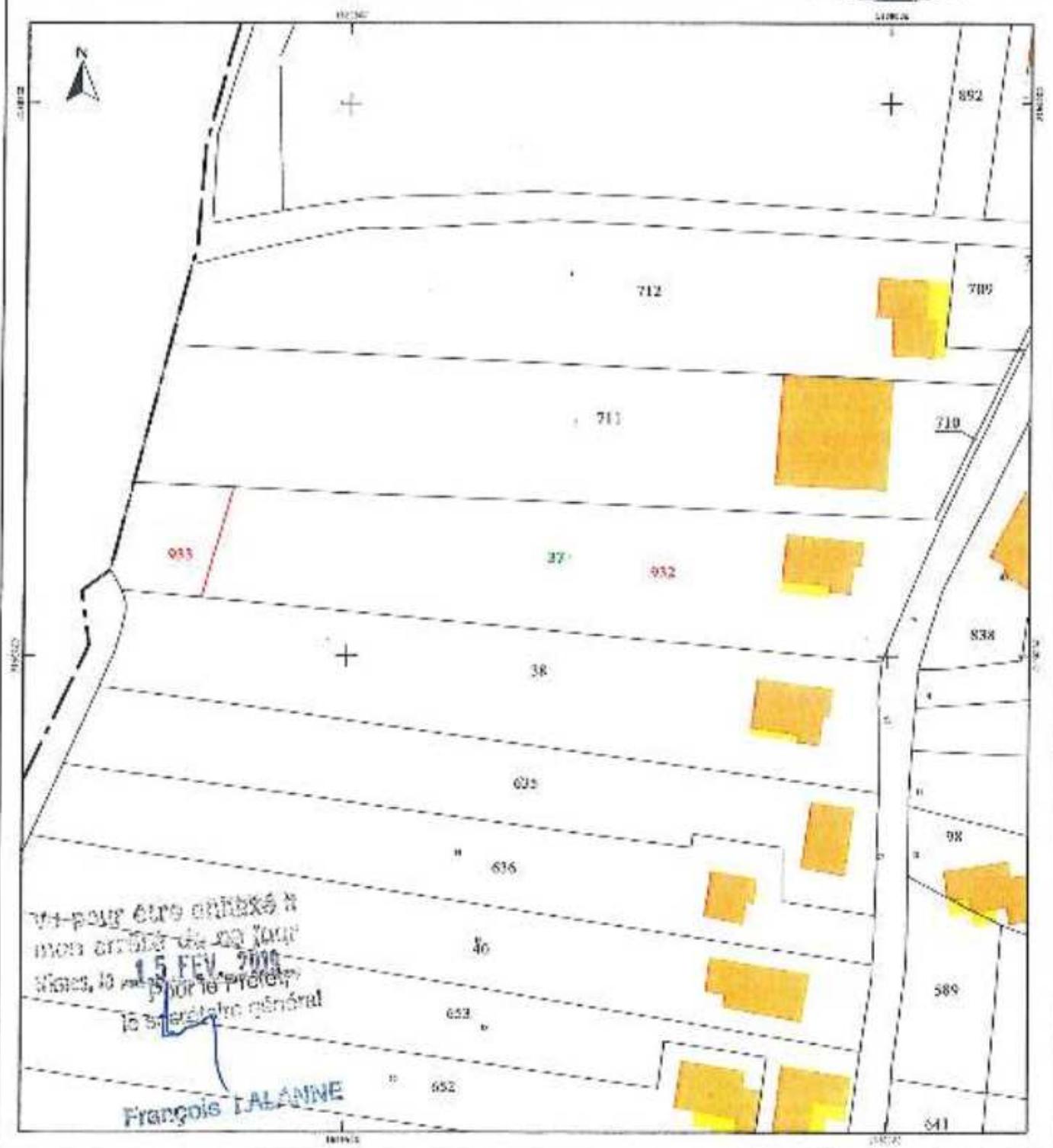
A - D'après les indications qu'ils me fournissent :
 B - En conformité d'un plan d'épargne _____ effectué sur le terrain ;
 C - D'après un plan d'épargne _____ effectué, dont copie ci-jointe, dressé
 le _____ par _____ placé(e) à _____.

Les propriétaires dogett (3) avoir pris connaissance des informations contenues
 au dos de la fiche de 5462.

Modifications selon les échéances d'un acte à publier



NIVEA
87 RUE SALOMON REINACH



Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EPBT Gardons - Projet d'aménagement du Briançon

THEZIERS

Commune:

ou pour être annexé à
mon acte de ce jour
Mme, le 15 FEV 2010

Pour le Profot,
le secrétaire à l'acte

François LALANNE

U.F. n°: 0490

Monsieur TARENGET CLAUDE LOUIS

INDICATIONS CADASTRALES					DRAF ET MODÉDICALISATION	Estat cadastral	PRÉMILLAIRES			EMPRESES	RELATIONS
N° obj plan	Lis. réf.	secteur numéro	nature	surface			Exte et loc. de possession	nombre	Surface		
54	LE VILLAGE	PIKARDI	PIKARDI	00	- Vendu en date du 28/04/2011 crocheté par Mme Hélène BONNET restitué à Amaury (Hélène) au bureau des hypothèques de Nîmes le 29/04/2011 le 02/05/2011 Volume 2011 P n°1198.	1. Monsieur TARENGET Claude Louis (propriétaire: Ecole CHATIA mme le 1/02/1998 à Nîmes Demandeur: CCG IMP DE LA PALESE scac THEZIERS	Surface 3500 m² n°455150	AKS54	22	C	
					- Dotation en date du 29/04/2011 adressée par Mme Hélène BONNET notariée à Amaury publiquement au bureau des hypothèques de Nîmes le bureau le 08/05/2011 Volume 2011 P n°1133.						
51	LE VILLAGE	ASSES	SLAHC	05	- Vente en date du 29/04/2011 dressée par Mme Hélène BONNET notariée à Amaury publiquement au bureau des hypothèques de Nîmes le bureau le 08/05/2011 Volume 2011 P n°11456.	Surface 3500 m² n°4555	AKS55	92	0		
					- Panneaux avec état demandé non conforme avec qui résulte du DPMC n°3800						

Commune:

Etat parcellaire des immeubles à acquérir
EPBT Gardons - Projet d'aménagement du Briançon

THEZIERS

U.F. n°: 0490

Monsieur TARENGET CLAUDE LOUIS

IMMEUBLES CADASTRAUX					DATE ET MOOC D'ACQUISITION	PROPRIÉTÉ ANCIENNE		FONTEES ET NATURE CATASTAL	REQUETES SURFACE SOL	
N° DU CAT.	LIGNE NUMÉR ÉPISCOPE	TYPE NATURE	ATTRIBU ÉP. N°	ENT. CHF		TOITURE TOITURE	NUMÉR TOITURE	TOITURE TOITURE		
90	LE VILLAGE	AL565	ARD	52	- Donner en date du 28/04/2011 faisant par Mme(s) BONNET notarié(s) à Annecy publié(s) au journal des fayences de Rhône 29 Juillet le 02/06/2011 Volume 207 - p. 141-150. - Donner en date du 26/04/2011 faisant par Mme(s) BONNET notarié(s) à Annecy publié(s) au journal des fayences de Rhône 29 Juillet le 02/06/2011 Volume 207 - p. 141-150.	TOITURE TOITURE	0	0		
201	MASSAY	AL355	FRICH	1677					C	

Commune:

Etat parcellaire des immeubles à acquérir
EPBT Gardone - Projet d'aménagement du Briançon

THEZIERS

U.F. n°: 0490

Monsieur TARENGET CLAUDE LOUIS

INDICATIONS GÉOMATRIQUES					DROIT MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES		EMPRUNTS		RELATIONS	
N° du Plan	Lieu-dit	Section cadastrale	Numéro nature	Surface (en m²)			Titre	Date	Créé et versé de l'emprunt	N° d'ordre (960679)	Surface utilisée (en m²)	N° d'ordre (944008)
					- Acquisition en date du 20/05/1988 et du 02/04/1991 transfert par Matinot MARCEL notarié à Aramon purchet au Bureau des hypothèques de Nîmes le 29 juillet 1990 Volume 1001 n° 25555.							

LISTE DES BIENS DU DOCUMENT D'ARPENTAGE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour le numéro de DA 328 0000592

Pour créer le modèle 1 pour ce document d'arpentage, sélectionner le bouton Valider

Identifiant des Parcelles mères	Contenance cadastrale	Adresse	Identifiant des Parcelles filles	Contenance cadastrale	Adresse
Domaine non cadastré	328	AK 0954	0ha00a22ca	le village	
	328	AK 0955	0ha00a93ca	le village	
	328	AK 0956	0ha00a52ca	le village	

SPDC - DV da, 07/01/2019

DA 328 0000592 à
commune de THEZIERS
le 15 FEV 2019

Pour le Préfet,
le sous-préfet général

François LAJANNE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Commune:
THEZIERE (328)Numéro d'ordre du document
d'éportage : 592 DDocument édité et numéroté le 31/10/2018
ACOF NIMES
Par Cindy SALVAT
Inspection
SignéSection AK
Feuille(s) : 030 AK 01
Qualité du plan : Plan régional
2000/1999
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de rédaction : 31/10/2018
Support numéérique :NIMES
67 RUE SALOMON REINACH30032 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04.66.87.00.87
Fax : 04.66.87.00.87
cddm.nimes@finances.gouv.fr

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55-671 du 30 avril 1955)

Le présent document d'éportage, certifié par les propriétaires susmentionnés (1),
a été établi (1):

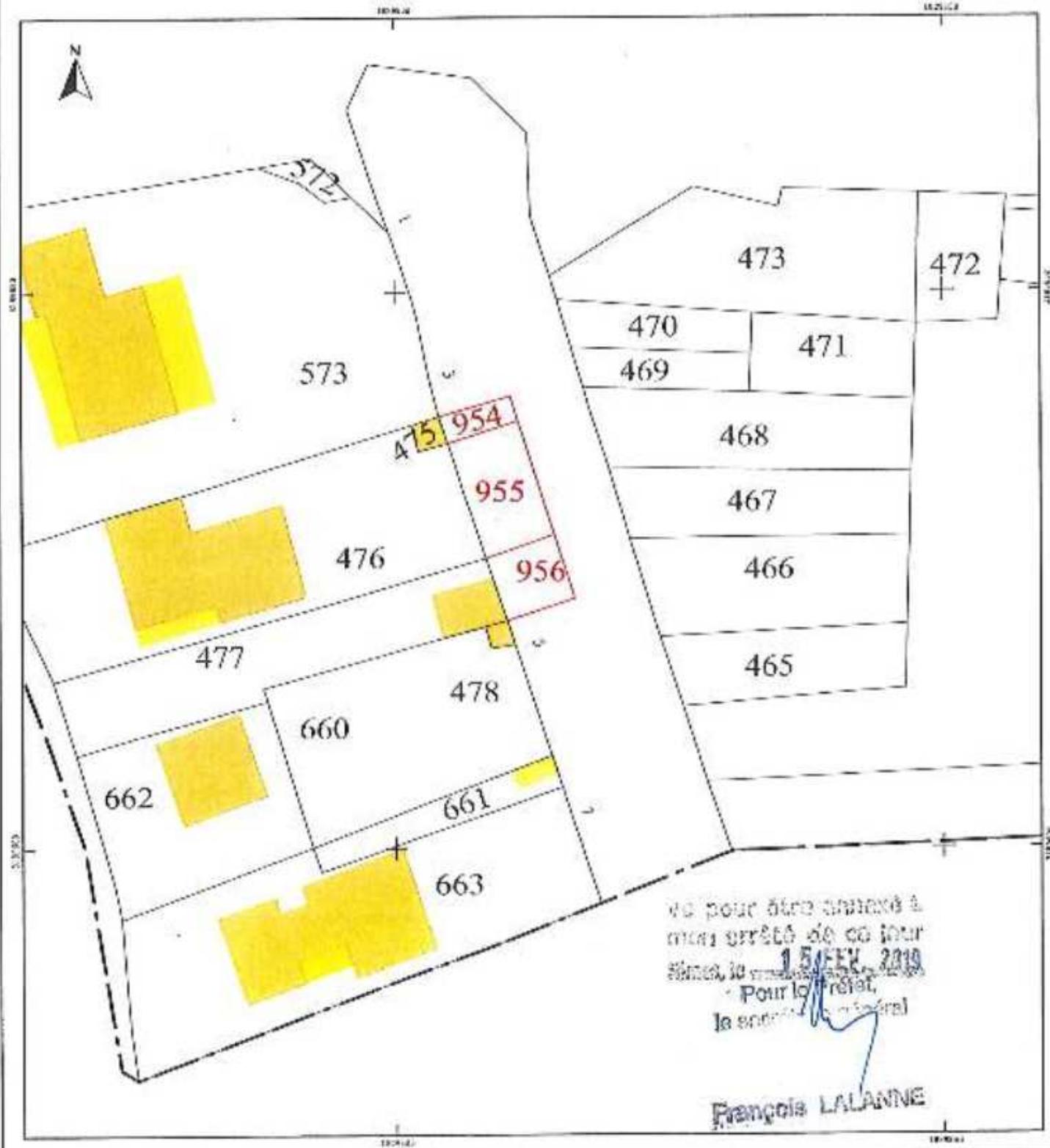
- A - D'après les indications qu'ils ont fournie au greffeur sur la demande ;
B - En conséquence d'un pl觉悟age ;
C - D'après un plan d'épargne au portage, dont copie est jointe, dressé
le _____ par _____ greffier à _____.

Les propriétaires susmentionnés ayant pris connaissance des informations portées
au document d'éportage n° 6483,

Modification selon les instructions d'un acte à publier

(1) Les propriétaires ou leurs représentants peuvent faire opposition au plan d'éportage dans les deux mois suivant la date de sa publication dans le journal officiel de la commune ou de la ville où il est établi. Dans ce cas, le greffier envoie une copie du plan à l'administration fiscale et à l'administration de l'enregistrement et des domaines.

(2) Dans l'attente de la décision de l'administration fiscale, le greffier envoie une copie du plan à l'administration de l'enregistrement et des domaines.



Département:
GARD

Commune:
THEZIERS

Section : AL
Feuille : 800 AL C1

Echelle originale : 1/2000
Echelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 07/02/2018
Bureau frontal de Paris

Coordonnées en projection : RGFF93CG44
©2017 Ministère de l'Énergie et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan ci-dessous est un extrait du plan général par lequel il est délivré au préfet le plan cadastral suivant :
NIMES
67 RUE SALOMON REINACH 30092
NIMES CEDEX 1
tel. 04.66.97.03.67 fax 04.66.97.00.57
edit.nimes@dgfinances.gouv.fr

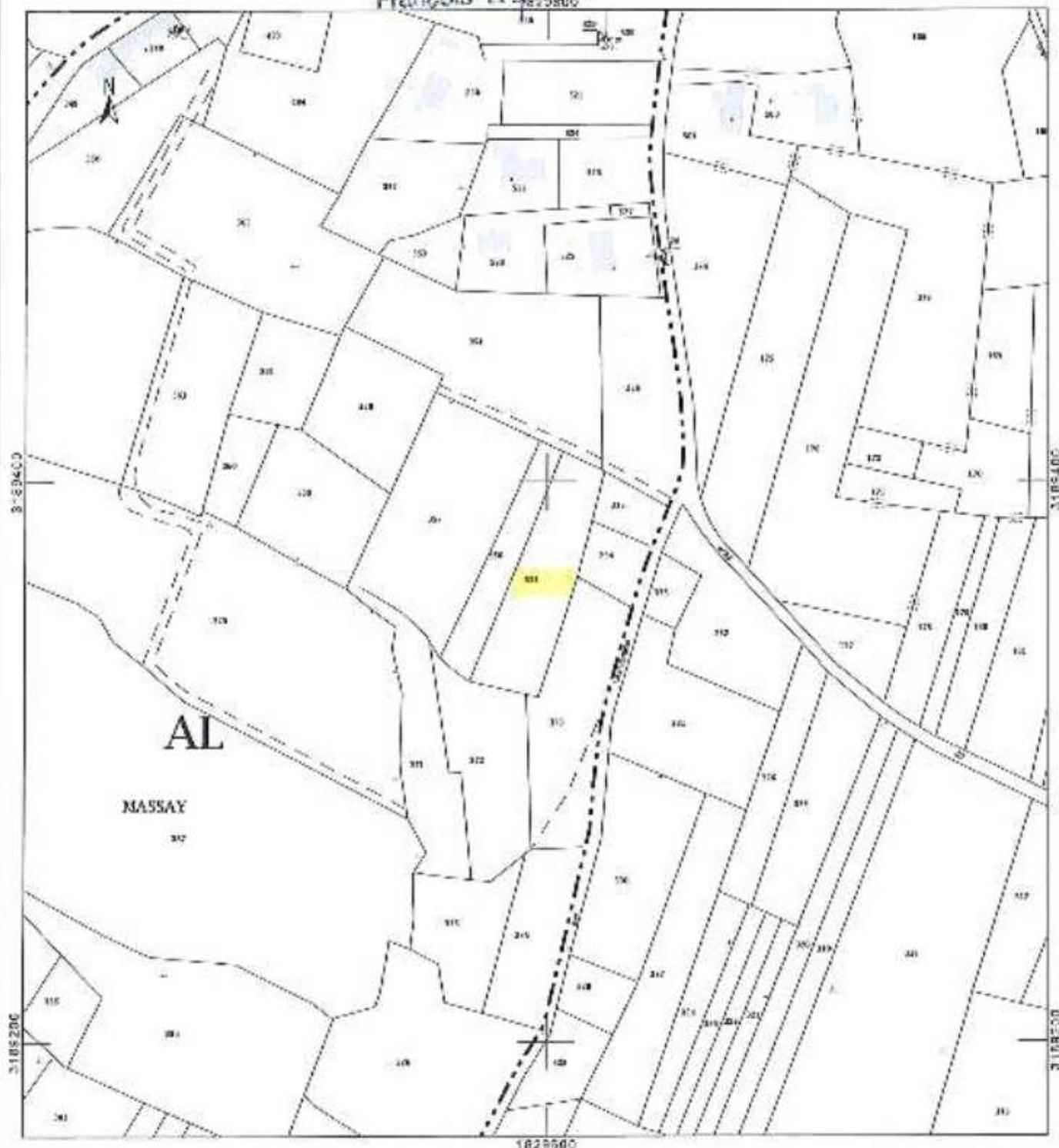
VILLE D'ORANGE 30090 N
AVENUE SAINTE-ANNE 60, 62, 64, 66, 68
13 FÉV. 2018
NIMES, 30

Pour la Préfet,
le Secrétaire général

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastr.gouv.fr

François LALATHE



Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EPTB Gardans - Projet d'aménagement du Briançonnais

Commune:

Un pour être déclaré à
ma mairie le 09 juillet
2010, le 15 FFV 2010.

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALINNE

U.F. n°: 0520

M et Mme TRANCHANT LAURENT MAURICE

THEZIERS

Commune:

INSCRIPTIONS CADASTRALES		DATE ET MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRE		IMMOBILISÉ		RELATIVES		
N° d'a. plan	l'ident. cadastral	séction numéro	nature	surface (en m²)	Etat civil	Date et lieu de naissance	Numéro cadastral	Surface (en m²)	Surface (en m²)	
55 IMP DE LA PAUSSIÈRE	AK059	163	167 "Verte en date du 04/07/2007 croiselle n° 161-981 METRE rectangulaire, 2, 2000 partie(s) au bureau des recensements de l'Insee 29 JUIN le 21/02/2007 Volume 2007 n° 8515,	"Vente en date du 04/07/2007 croiselle n° 161-981 METRE rectangulaire, 2, 2000 partie(s) au bureau des recensements de l'Insee 29 JUIN le 21/02/2007 Volume 2007 n° 8515,	1. Monsieur TRANCHANT Laurent Maurice (Propriétaire hab.) Ecole DOA, mairie le CENSUS AUS à ESSOUGUIVRES Demarcat: CCCI IMP DE LA PAUSSIÈRE SCSCT THEZIERS	né le 07/11/1971 à CAUFAURES	AK059 167	0	Particulier du domaine non successif arsac 1 résiduel GUA-MC n° 94/	
			2. Madame RODA Catherine Alice Rosalie (Propriétaire hab.) épouse TRANCHANT, mariée le 21/05/1980 à ESSOUGUIVRES Demeure: 1 Impasse de la PAUSSIÈRE 27330 THEZIERS			RCC IS 12044-000 2. GUA-MC n° 94				

LISTE DES BIENS DU DOCUMENT D'ARPENTAGE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour le numéro de DA 328 0000594

Pour créer le modèle 1 pour ce document d'arpentage, sélectionner le bouton Valider

Identifiant des Parcelles mères	Contenance cadastrale	Adresse	Identifiant des Parcelles filles	Contenance cadastrale	Adresse
Domaine non cadastré	328	AK 0959	0ha01a67ca	le village	

SPDC - DV du 07/01/2019

VOUS AVEZ CHOISI DE
GARDER UN COPIE DE CE DOCUMENT
AUPRES DE LA Mairie de THEZIERS.

Pour le Préfet,
le secrétariat

François LAROCHE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Commune:
THEIZERS (326)Numéro d'index du document
d'époque : 594 V
Document validé et numéroté le 31/10/2018
ACDIF 8MES
Par Gérard SALVAT
Inspecteur
SignéSection : AK
Folio(s) : 800 AK 01
Qualité du plan : Plan régulier évent
2003/1986
Echelle d'enquête : 1/1000
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 31/10/2018
Référat numérique :

Désignation du document d'époque

Cadastral

NIMES
67 RUE SALOMON REINACH30002 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04 66 87 80 67
Fax : 04 66 87 80 67
cf.nimes@dgf.finances.gouv.fr

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 50-471 du 30 avril 1958)

Le présent document d'époque, validé par les propriétaires successifs (3) a été établi (1):

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au greffeur;

B - En conformité d'un plan de partage ; effectué sur le terrain;

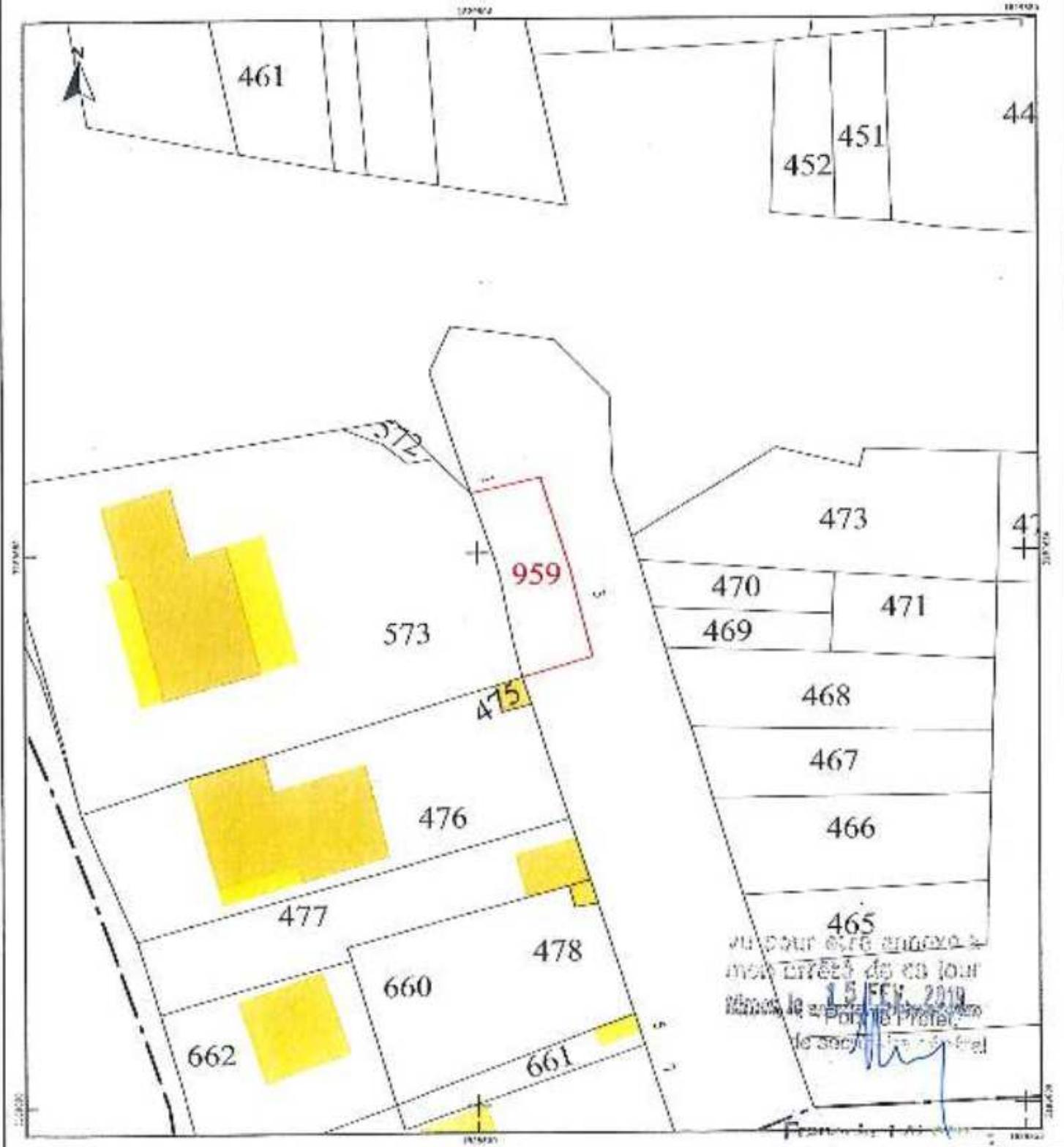
C - D'après un plan d'appartage à 2, 3 ou 4 parties, contenant ci-joint, dessiné la par géomètre à

Les propriétaires désignés ci-dessous ont pris connaissance des informations portées au dos de cette page 8165.

Modification selon les émanations d'un acte à publier

(1) Les propriétaires peuvent déclarer que le plan d'appartage qui leur a été remis par le greffeur est conforme à leur demande, mais qu'il ne résulte pas de leur volonté de modifier le plan d'appartage. Ils peuvent également déclarer que le plan d'appartage qui leur a été remis par le greffeur est conforme à leur volonté de modifier le plan d'appartage.

(2) Le greffeur peut déclarer que le plan d'appartage qui lui a été remis par les propriétaires est conforme à leur volonté de modifier le plan d'appartage.



Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Briançon

Pour être annexé à
mon acte de ce Jour
5 FEV. 2019
Pour le Préfet,
le Secr.

François LALANNE

THEZIERS

U.F. n°: 0550

SUCCESION BOURELLY

INDICATIONS D'ACQUÉREURS					DATE ET MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES		EMPREINTES	PARCELLES
N° du plan	Libellé	Surface nette sociale	Surface totale	Surface en m²		Etat actuel	Date et lieu de réception		
8	LE CAMP	AB539	TERRAIN	SAISIE	- Acquisition après décès en l'état du 4/11/1983 décédé) par Madame MARCELL membre(s) à fraction	1. Monsieur BOURELLY Jean Paul Louis (frérot(e)) Loup ROMAIN membre(s) à fraction	n° 6 21.77.1242 à NIMES (09) 16/04/1988 0007-7	ALE09 322	Flanc pente 1,19 %, en UNE RUE 6470, lequel est de 1573 d'une superficie de 222 m² et situé à un peu plus de 117 m d'un commerce de 1545 m² dans un bâtiment, flanc d'une superficie de 1029 m² réservé à appartenir aux intérêts
100	THEZIERS	AB539	TERRAIN	SAISIE	- Acquisition après décès en date du 14/11/1988 décédé) par Madame MARCELL membre(s) à fraction	Demandant: 0000 GRAND'RUE 0000 THEZIERS	n° 6 020/1947 à THEZIERS (09)	AM992 4992	0
					- Madame ROMAIN Chayenne Aimée ; membre(s) à fraction vers M. BOURELLY Demandant:	n° 6 020/1947 à THEZIERS (09)	Elle présente des parts au capital N° 948 à laquelle appartient d'une superficie de 465 m² et une Côte plus grande comme aménagement cadastral n° 190 d'une superficie de 85/5 m² située en face en A 100% d'une superficie de 3945 m² réservé aux intérêts		
					ELIEZIERS au bureau des Hôpitaux de Nîmes 2e bureau (n° 31/21063)				
					Volume 5162 R° 000.				
					2. Monsieur BOURELLY Thibault Paul Marie (frère présumé) Elouïs BOURELLY 4 rue Génie 30100 NIMES	n° 6 020/1947 NIMES (09)	AM992 2335	0	
					- Acquisition après décès en date du 14/11/1983 décédé) par Madame MARCELL membre(s) à fraction	Elouïs présente des parts au capital N° 948 à laquelle appartient d'une superficie de 222 m² et située à un peu plus de 117 m d'un commerce de 1573 m² dans un bâtiment, lequel est de 11420 m² divisé en 222 m² et 1573 m² et dont la part d'intérêt est de 1029 m² réservé à appartenir aux intérêts			
					zette(s) au bureau des Hôpitaux de Nîmes 2e bureau (n° 31/21063)				
					3. Madame BOURELLY Arnould Jeannine Marie Aimée Membre(s) à fraction	n° 6 020/1947 NIMES (09)			

1600	CH DE DOWZAN	MARIE	VIGNE	1510	AMBI	1510
					Epoque : XIX ^e -XX ^e siècle 15 Grand Rue 33000 THÉRÈS	

Comments

Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EJB Garçons - Projet d'aménagement du Bmançon

THEZIERS

Pour l'ensemble des personnes
franches.
Avec ce recouvrement en date du
.../02/2017 dressé par Mme VASSE
relatif à l'anglais (Ladie)
Allégation immobilière ayant déclaré
er daté du 20/04/2018
dressée par Mme VASSE
relatif à l'anglais (Ladie)
reçus dans sa possession.

卷之三

LISTE DES BIENS DU DOCUMENT D'ARPENTAGE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THIEZIERS pour le numéro de DA 328 0000647

Pour créer le modèle I pour ce document d'arpentage, sélectionner le bouton Valider

Identifiant des Parcelles mères	Contenance cadastrale	Adresse	Identifiant des Parcelles filles	Contenance cadastrale	Adresse
328 AL 0117	Oha13a45ca	le camp	328 AL 0608	Oha10a38ca	le camp
			328 AL 0609	Oha03a22ca	le camp

SPDC - DV du 07/01/2019

ce peut être annexé à
nicht arrêté de ce jour
Nîmes le 15 FEV 2019
Pour le Préfet
le Gouverneur général
François LAVANNE

LISTE DES BIENS DU DOCUMENT D'ARPENTAGE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour le numéro de DA 328 0000646

Pour créer le modèle 1 pour ce document d'arpentage, sélectionner le bouton Valider

Identifiant des Parcelles mères	Contenance cadastrale	Adresse	Identifiant des Parcelles filles	Contenance cadastrale	Adresse
328	AM 0190	0ha86a75ca termiguetes	328	AM 0897	0ha39a95ca termiguetes
			328	AM 0898	0ha46a93ca termiguetes

SPDC - DV du 07/01/2019

je suis bien choisi à
mon service de ce jour
15 FEV. 2019

Pauline Prétat,
le secrétaire général

François LELANNE

FILIAISON D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 481

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0481
.	328 . AM 0882	0ha90a43ca	.	chemin de domazan
.	328 . AM 0883	0ha23a35ca	.	chemin de domazan

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV du 03/01/2019

vu pour être annexé à
mon acte de vente
du 15 FEV. 2019
à monsieur le secrétaire général
Pour le Présent,
le secrétaire général
François LALANNE

FILIATION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AM 502

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AM 0502				
.	328 . AM 0880	0ha20a21ca	Vigne	chemin de domazan
.	328 . AM 0881	0ha15a10ca	Vigne	chemin de domazan

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV du 03/01/2019

Le cours d'un annulé
com arrêté le 15 FEV. 2019
N°030, 15 fev 2019

Pascal Prieur,
le secrétaire général

François L'UZENNE

Commune
THEZIERS (348)

Nom du document d'arpentage : 647 II
Document validé le numéro de la date : 18/12/2015
ACON NIMES
Par Chambre d'Etat
Téléphone :
Signature

N°M/S
67 RUE SALVATOR REINACH

30632 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04 67 50 67
Fax : 04 67 57 82
e-mail : immo@finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICAT N°

(A-L 25 du décret n° 55-471 du 29 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, établi par les propriétaires, est à l'usage (1) :

A - Après les indications qu'il a fait faire et au rapport ;

B - En conformité d'un planoyer ;

C - D'après un plan d'arpentage ou tout autre, dont copie adjointe, dressé

le _____ par _____ devant à _____

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance ces instructions générales

au cours de la présente visite.

La modification demandée par procès-verbal de cadastrale

Section : AL

Félibrié : 060 A... 01

Qualité de plan : Plan régularisé

28/03/1989

Félibrié chargé : 12000

Félibrié éditeur : 1800

Date de l'édition : 18/12/2015

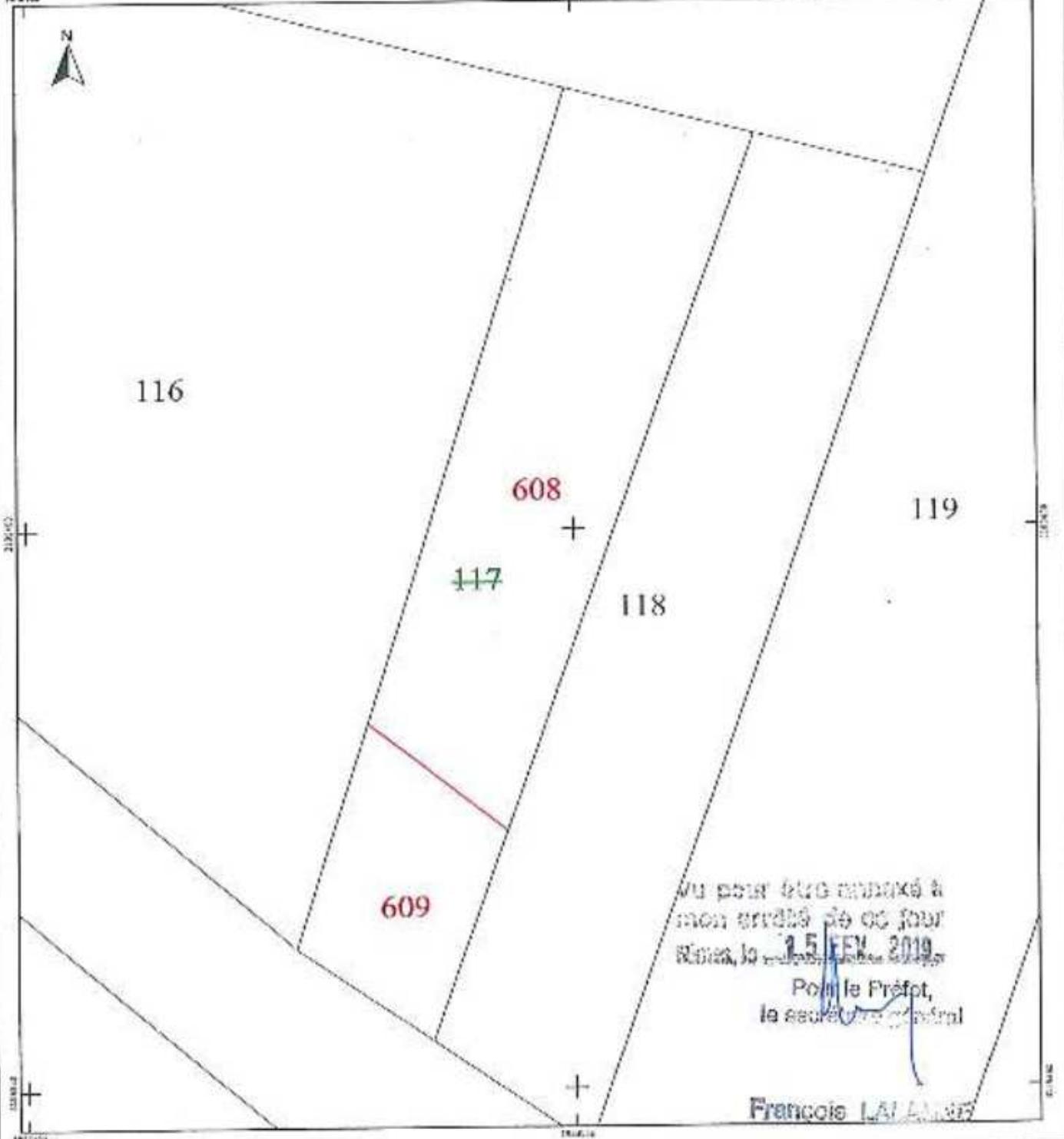
Supplémentaire :

Il existe le document d'arpentage dressé



18/12/2015

18/12/2015



Germany

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Nomme d'ordre du document:
clôture : 100% H
Document validé et numéroté le 16/12/2018
A.G.M. NIMES
Par : Gérard MA, VAT
Fogel, Isabelle
Sébastien

HIVI 3
C7 RUE SALUMON KIRNACH

CE RÉGLEMENT
[Art. 2b du décret n° 55-471 du 30 avril 1936]
Le présent arrêté d'appréciation, signifié par les propriétaires ou leurs ayants droit, a été dressé le 11 juillet 1936.
A - D'après les indications qu'ils ont fournies :
B - En conformité d'un apportage : _____ visant à sur le terrains ;
C - Il existe au plan d'apportage, _____, un emplacement de la superficie de _____, dessiné le _____ par _____, dénommé à _____.
Les propriétaires devant avoir pris connaissance de l'arrêté à partir du 1er juillet 1936, à l'adresse de _____.

Le _____

Section : A4
FauTe(s) : 100 AN 91
Qualité du plan : Plan régularisé
 2009 IRBD
Labelle du plan : 1200D
Echelle d'échelle : 1/250
Date de l'échelle : 16/12/2013
Sousord numéroté : _____



Commune :
THEZIERS (30)

N° d'ordre du document d'arpentage : 049 B
Document versé et numéroté le 10/12/2016
ACDF NIMES
Par Chacay SALVAT
Inspectrice
Signé

Cachet du service d'origine :

NIMES
67 RUE SAINT OMON REINACH

30302 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04 66 57 80 67
Fax : 04 66 57 60 67
celtfrance@dgfinances.gouv.fr

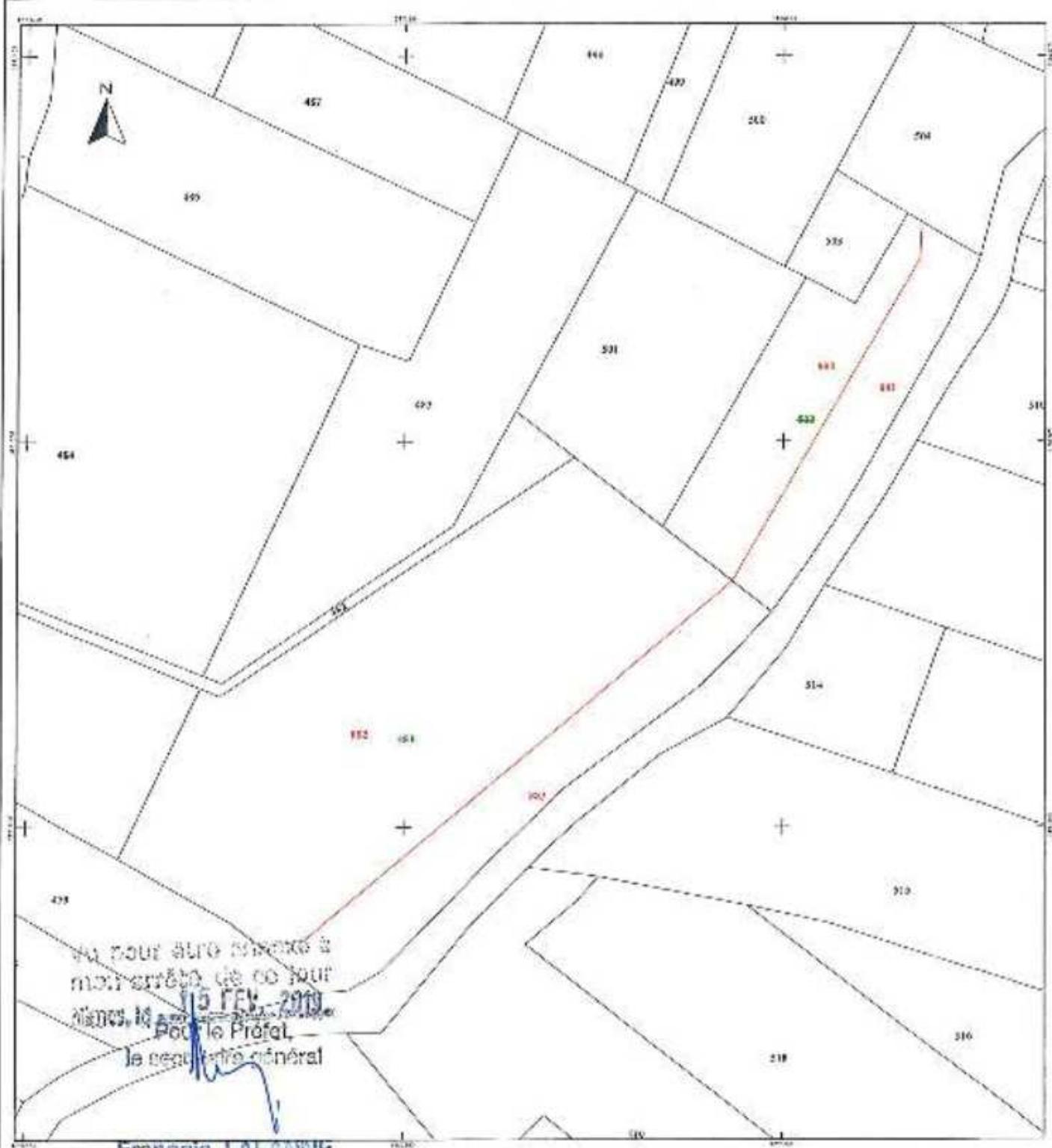
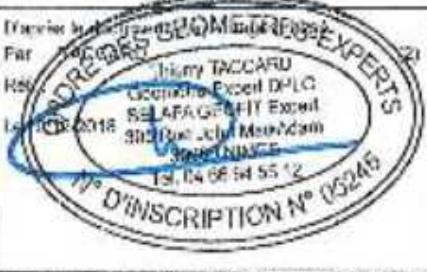
DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-71 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, établi par
les propriétaires susignés (3) a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fouries au greffeur ;
B - En conformité d'un plan de parcellage
établi sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bâtiage, dont
copie si-jointe, dressé le _____ par _____
généralement à _____
Les propriétaires _____ déclarent avoir pris connaissance des
informations relatives au cas de la chaussée 8400.

A _____ le _____
Modifications apportées par la suite à ce plan de parcellage sont rapportées au plan de bâtiage et au plan cadastral dans la mesure où elles sont susceptibles d'entraîner des modifications de l'assiette ou de la surface des parcelles.

Section : AV
Feuille(s) : 000 AV 91
Quartier du plan : Parc régional avort 2003/1980
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 10/12/2016
Support numérique :



Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Briançon

U.F. n°: 0560

Madame BURAVAND MIREILLE AGNES MICELINE

29 THEZIERS
Commune:
François LALANNE
Signature :
Date : 15 FEV. 2019
Pour le Préfet,
Secrétaire général

du pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
15 FEV. 2019

François LALANNE

Commune:

INDICATIONS CADASTRALES					DATE ET MOIS D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRE		EMPREINTES	RELATIONS
N° dK	Lieu-dit	Type de cadastre	Surface (m²)	Surface (m²)		Date et l'heure de l'acquisition	Numéro de l'immatriculation		
1	JONQUIÈRES	ALTIU	1058	1058	Demande de Partage en date du 10/05/1978 dressée par Maitrise(s) M. POCHET notarié(s) à Briançon	1. Madame BURAVAND Mireille Agnes Michèle (membre d'un collectif) Epouse CAFÉPRAF	n° 0 CS 51 1023	1363	0
					1966 à 1971 à 1972 à Mireille Dernier partage : 0000 RUE DE MONTRIEUX 53300 THEZIERS	1966 à 1971 à 1972 à Mireille Dernier partage : 0000 RUE DE MONTRIEUX 53300 THEZIERS	1966 à 1971 à 1972 à Mireille Dernier partage : 0000 RUE DE MONTRIEUX 53300 THEZIERS	11154 m² divisés au cours de l'AI 052 dans continuité 6524 m² réservé au cours de l'AI 052 dans continuité	
					- Service de partage au profit de l'Etat en date du 21/01/2014 dressé(e) par Maitrise(s) T. J. RAY notarié(s) à Corraux publié(e) au Journal des Hypothèques de Nîmes 2e Bureau le 20/01/2014 Volume 2C 4P n°724				
	JONQUIÈRES	ALTO5	275	275	Demande Partage en date du 10/05/1978 dressée par Maitrise(s) M. POCHET notarié(s) à Briançon publié(e) au Journal des Hypothèques de Nîmes 2e Bureau le 03/05/1978 Volume 2C 4P n°5.	AI 605	275		0
					Étant prévues que par un DECISIONNÉE la partie A 052 dans continuité de 275 m² sur base d'un plan global des aménagements cadastre N°2000 dont porteraient des 652 m² réservé au cours de l'AI 052 dans continuité de 610 (ne nécessitant pas d'apposition d'indices)				

Commune:

Etat parcellaire des immeubles à accueillir

EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Briançon

THEZIERS

U.F. n°: 0560

Madame BURAVAND MIREILLE AGNES MICHELINE

NO CATIONS CADASTRALES				DATE □ ACCE D'ACQUISITION	PROPRIETAIRES		EMPRISES	RELIQUATS
N° du Plan	Section région cadastrel	nature	surface [en m²]		Prénom	Date et heure naissance	Numéro cadastral [en m²]	Surface [en m²]
				- Serrurerie de passage au n°66 de FRDZ en date du 21/01/2014 (cessé(e) par l'acte(s) n°2227 notarié(s) à Grenoble, publ(e)s au journal des annonces immobilières le 22/01/2014 vers 20149 17746.				

FILIACTION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AL 463

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AL 0463				
.	328 . AL 0602	0ha95a04ca	Terre	jonquieres
.	328 . AL 0603	0ha16a38ca	Terre	jonquieres

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV du 03/01/2019

vu pour être annexé à
mon extrait de ce jour
du 3 FEV 2019
dans la commune de THEZIERS

Pour le Préfet,
le Gouverneur général

François LALANNE

FILIATION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AL 200

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AL 0200				
	328 . AL 0604	0ha06a10ca	Terre	junquiercs
	328 . AL 0605	0ha02a75ca	Terre	junquiercs

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DY du 17/01/2019

qui pourra être annexé à
mon extrait de ce jour
Nantes, le 15 FEV 2019

Sur le Préfet,
le préfet de la Vendée

François L... 2019

Commune :
THEZIERS (28)

N° d'ordre du document
d'émission : 6201H
Document émis et numéroté le 08/12/2018
ACDF NIKÉS
Par : Gérard SAU VAT
Inscrit(e) :
Signé :

NIMES
67 RUE SALONON REINACH

SCOP MINES DEUX 1
Téléphone : 04.66.87.00.67
Fax : 04.66.87.00.67
odt.nimes@ddt.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 68-171 du 30 avril 1950)

Le présent document d'a paragraphe, validé par les propriétaires en état (1),
a été établi (1).

- A - D'après les indications qu'ils ont fournie au géomètre,
B - En conformité d'un plan cadastral effectué sur le terrain;
C - D'après un plan d'aménagement ou d'usage, dont l'original est joint, dessiné
le _____ par _____ géomètre _____.

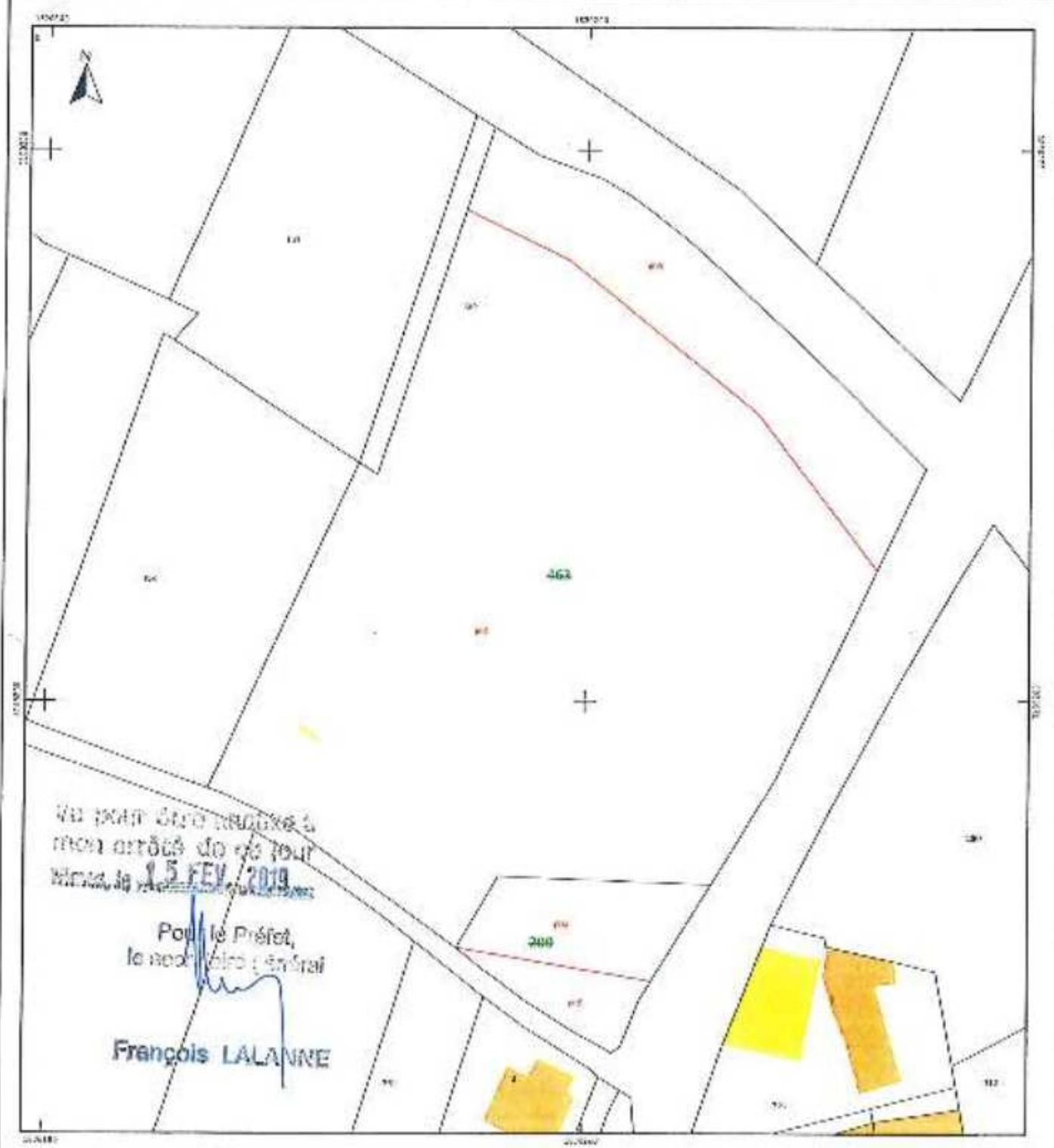
Les propriétaires doivent avoir pris connaissance des informations portées
ou des justificatifs de la présente.

Secteur : AL
Feuille(s) : 000 AL 01
Qualité du plan : Plan régulier assent
20007/800
Date de émission : 12/2018
Echelle d'émission : 1/1000
Date de l'édition : 08/12/2018
Support : papier

CODE DE GEOMETRIE FRANCAISE
L'Etat, la commune et les propriétaires
de la commune de BELLEGARDE EN HAUT
du 0012008004004 00 00 00 00
N° D'INSCRIPTION N° 0522

Modification demandée par processus verbal d' cadastrale

Le plan ci-joint a été modifié par la demande suivante :
La demande concerne la modification de la surface d'un lot dans la commune de BELLEGARDE EN HAUT.
La demande concerne la modification de la surface d'un lot dans la commune de BELLEGARDE EN HAUT.
La demande concerne la modification de la surface d'un lot dans la commune de BELLEGARDE EN HAUT.



Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Briançon

THEZIERS

Commune:
François LALANNE

U.F. n°: 0620

Mme BENEGNI Envie née HEBRARD

DU POUR GROS ARRACHE À
MON DROIT DU 06 JOUR
15 FEV. 2019
Pour la Préfet,
le Gouverneur Général

N° OL DANI	Lieu-d. commune	Surface nature (en m²)	Date ET Mode d'acquisition	PROPRIÉTAIRES		FONCTION	RELOAVENTS		
				Ex. vél.	Date et An n° Réception	Numéro surface	Numéro cadastral	Surface nature (en m²)	Surface nature (en m²)
55	JONCHEREAUX	AL 107 / TRICH	511	- Exécution en date du 17/2/2003 dressé et par M. MARCEL notarié à Annemasse publié au bureau des hypothèques de Chambéry le 22/12/2003 Volume 8000P n°2779 Volume 2000G n°2779.	1. Madame HEBRARD Envie Valérie Sophie 'Propriétaire' Veuve BENEGNI morte le 27/3/1992 à Annemasse Demeure : 5 CHEZ DE LA PALE ASSE	réé le 19/12/2003 à NIMES 30	AL 837	5**	D
				- Attestation justification végétal reçue pour ce lot n° 20 date du 19/03/2003 dressée par M. MARCEL notarié à Annemasse publié au bureau des hypothèques et titres 2e bureau le 22/12/2003 Volume 8000P n°2779 - Document en date du 17/06/2003 dressé et par M. MARCEL notarié à Annemasse publié et versé dans Hypothèques et titres 2e bureau le 10/04/2003 Volume 2000P n°2779.					
56	MONSIEUREE	AL 157 / TRICH	546		345			D	

Commune:

Etat parcellaire des immeubles à acquérir

THEZIERS

Smage des Gardons - Projet d'aménagement du Briançon

THEZIERS

U.F. n°: 0620

Mme BENEGNI Elvire née HEBRARD

N° du plan	Lieu-dit	Section numéro cadastral	Nature	Surface (m²)	Date ET	Mode d'acquisition

PROPRIÉTAIRES		Date et lieu de référence	EXPRESSE		REQUATS	
Prénom	Surface	Numéro cadastral	Surface	Numéro cadastral	Surface	

- Attestation rectificative
verser reprise pour rectifier en
date du 30/06/2006
droit de, par Mme et si MARCEL,
rectifier à financer
publ[é]e(s) au journal des
Hypothèque de l'île de la Réunion
le 04/10/2006.
Volume 2005P n°2770.

FILIACTION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AL 156

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AL 0156				
.	328 . AL 0606	0ha06a71ca	Terre	jonquieres
.	328 . AL 0607	0ha05a11ca	Terre	jonquieres

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DW ddc, 03/01/2019

Il peut être diffusé à
mon égal, au préfet
ainsi, le 15 FÉV. 2019
Pour le Préfet,
Général
François LAVANNE

Commune :
THEZIERS (38)

Nom et numéro du document :
Document vérifié et numéroté le 13/12/2018
ACDF NIMES
Par Cindy SALVAT
Récepteur :
Signé

NMIS
57 RUE SALOMON REINACH
30202 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04.66.57.50.67
Fax : 04.66.57.50.67
cindy.nimes@dg.dgfdm.senat.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

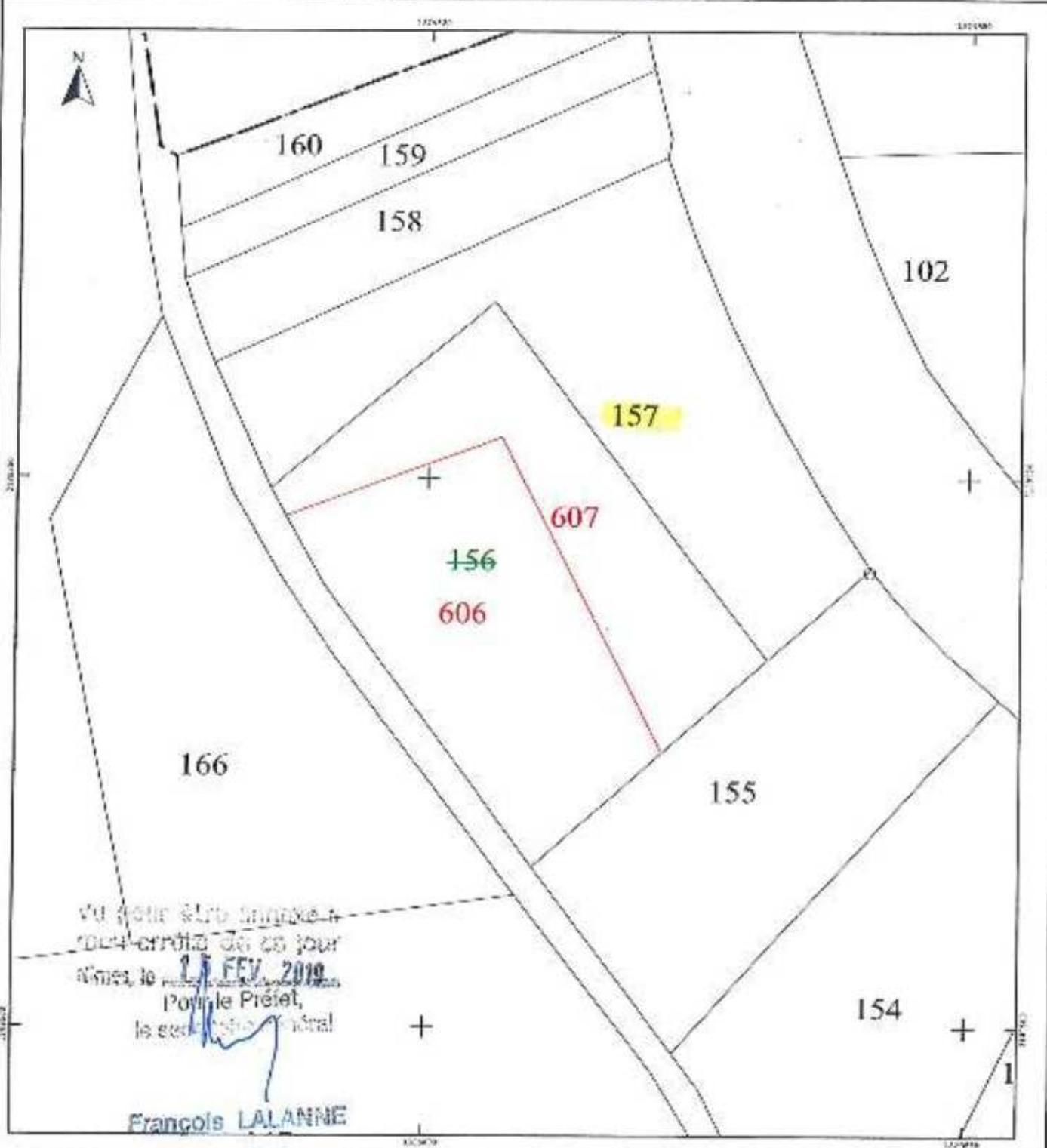
Secteur : AL
Feuille(s) : 200 AL 01
Outils du plan : Plan réglementaire
2003/1603
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/2000
Date de édition : 10/12/2018
Sous-sous-section : GEOMETRIES /

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL
NIMES
Section : AL
Feuille(s) : 200 AL 01
Outils du plan : Plan réglementaire
2003/1603
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/2000
Date de édition : 10/12/2018
Sous-sous-section : GEOMETRIES /
Modification demandée par procédure verbal du cadastre
D'INSCRIPTION N° 05243

CERTIFICATION
Part 20 du décret n° 20-47 du 30 avril 1926
Le présent document d'apportage, certifié par les propriétaires ou gérants (s) ci-dessous (s), a été dressé (t) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au greffier,
B - En conformité d'un apportage : _____ effectué sur le terrain.
C - D'après un plan d'appropriation déposé, dont copie est jointe, dessiné _____
le _____ par _____ géomètre à _____
Les propriétaires d'apport ont fait connaître ces informations par leur signature au dos de ce document.

(1) Il résulte du règlement communal que l'apportage n'est pas nécessaire pour les terrains qui sont dans la propriété communale ou appartiennent à la commune et que les propriétaires doivent faire connaître leur volonté de céder ces terrains à la commune.
(2) Seul le maire peut accepter ces terrains, mais il ne peut pas en faire l'acquisition.
(3) L'apportage est obligatoire pour les terrains qui sont dans la propriété privée.



Commune:

DU 2018 01 15 LEXO :
mon attestation de ce que
j'atteste, le 15 FEV. 2019.

Pour le client,
je confirme

François LALANNE

Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EP'IB des Gardons - Projet d'aménagement du Briançonnais

THEZIERS

U.F. n°: 0640

Monsieur LAUGIER PHILIPPE

INFORMATIONS CADASTRALES					DATE DE L'ETAT D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRE(S)			EMPREINTE	RELÉGATS	
N° du Plan	Section	numéro cadastral	nature	surface en m ²		Etat n°	Date et heure d'acquisition	Numé catégori que	Surface		
164	CHEZ L'ORMAISON NORD	AC512	VIEILLE	782	- Echange en date du 26/02/2014 d'assise(s) par Maitre(s) ZONNET notaire(s) à Aix-en-Provence mentionné(s) au volume 1 page 2621397	1. Monsieur LAUGIER Philippe Denia Louise (Propriétaire) Epoix SALVAT rue de la Gare 24200 THEZIERS Demandant :	na 16 2017 011857 3 KME309	AC512	782	0	
					1. Immeuble de Nîmes 2e bureau le 13/08/2014 volume 2014 p n°5623. Maitre(s) notaire(s) du 26/11/2014 dressé(s) par Maitre(s) ZONNET notaire(s) à Aix-en-Provence mentionné(s) au volume 1 page 2621397 mentionné(s) à l'ordre volume 2014P n°5623 dressé(s) par Maitre(s) MARCEL notaire(s) à Aix-en-Provence volume 2014P n°5623 mentionné(s) au volume 2014 page 2621397 volume 1387 p n°1054.	2. Immeuble de Nîmes 2e bureau le 13/08/2014 volume 2014 p n°5623. Maitre(s) notaire(s) du 26/11/2014 dressé(s) par Maitre(s) ZONNET notaire(s) à Aix-en-Provence mentionné(s) au volume 1 page 2621397 mentionné(s) à l'ordre volume 2014P n°5623 dressé(s) par Maitre(s) MARCEL notaire(s) à Aix-en-Provence volume 2014P n°5623 mentionné(s) au volume 2014 page 2621397 volume 1387 p n°1054.					
22	CHOURIES	AL149	THOTAG	359		AL148	359		0		

278 CH DE DOMAZAN NORD	AC510 ANDRÉ	111	AC510 111	L

Vente en date du 07/04/2016
d'assiette(s) sur Mathelet, BOVNET
notariée(s) à Montreux
[n° 1144-9] au Bureau, 668
Appartements de l'Yvernia 2a sur 2000
le 02/05/2016 volume 20162 n° 3127

Extrait prisé CUC par un DMPC N°200X la somme AC510
d'une centaine de 111 n° est issue d'un sous grand
bureau antérieurement occupé. AC510 d'une centaine et
515 n° d'une en date un AC500 due au notaire de 324
n° réservé à appartenir à l'acquéreur

FILIATION D'UNE PARCELLE ANNULÉE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AC 58

Résultat de la recherche

La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles				Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AC 0058	-	-	-
.	328 . AC <u>0511</u>	.	.	.	0ha84a03ca	Vigne	chemin de domazan nord
.	328 . AC <u>0512</u>	.	.	.	0ha07a82ca	Vigne	chemin de domazan nord

[Retour à la consultation](#)

SPDC - DV du 03/01/2019

Il peut être conservé à
mon école de ce jour
Nancy, le 15 FEV 2019

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

FILIACTION D'UNE PARCELLE ANNULÉE

?

Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour l'identifiant AC 65

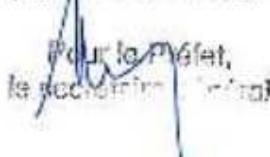
Résultat de la recherche

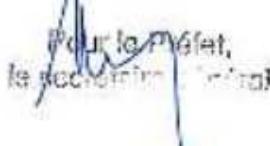
La parcelle que vous avez demandée est annulée.

Identifiant de la parcelle mère	Identifiant des parcelles filles				Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
328 . AC 0065
.	328 . AC <u>0509</u>	.	.	.	0ha05a24ca	Lande	chemin de domazan nord
.	328 . AC <u>0510</u>	.	.	.	0ha01a11ca	Lande	chemin de domazan nord

[Retour à la consultation](#)

SPDC - OVabs, 17/01/2019

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
daté du 15 FEV 2019
Signature : 

Pour le gérant,
le secrétaire, 

François LALANNE

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Commune : THEIZIERS (3828)

Secteur : AC

Filière : 320 AC D1

Echelle carte : 1/1000

Date de plan : 1er juillet 2018/2019

Date de l'acte : 2019/2019

Supplémentaire :

N° d'ordre document : 600 X
Document officiel émis le 05/07/2015
N° CDF NIVÉS
Par l'Aménagement
Signature

Objet du document :

SI RUE SULZACHEN REINACH
NIVEZ N° 600 X
TITRE
DE LA CHAINE
DE PROPRIÉTÉ

(P1, 25, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099, 1100, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109, 1100, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1140, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169, 1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1180, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1228, 1229, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1228, 1229, 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249, 1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1260, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1280, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1280, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297, 1298, 1299, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297

Département:
GARD

Commune:
THEZIENS

Section : AL
Baille : 000 AL 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 07/02/2010
(ou sous réserve de l'ordre)

Coordonnées en projection : RGFlamCO-93
E2017. Vocabulaire de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

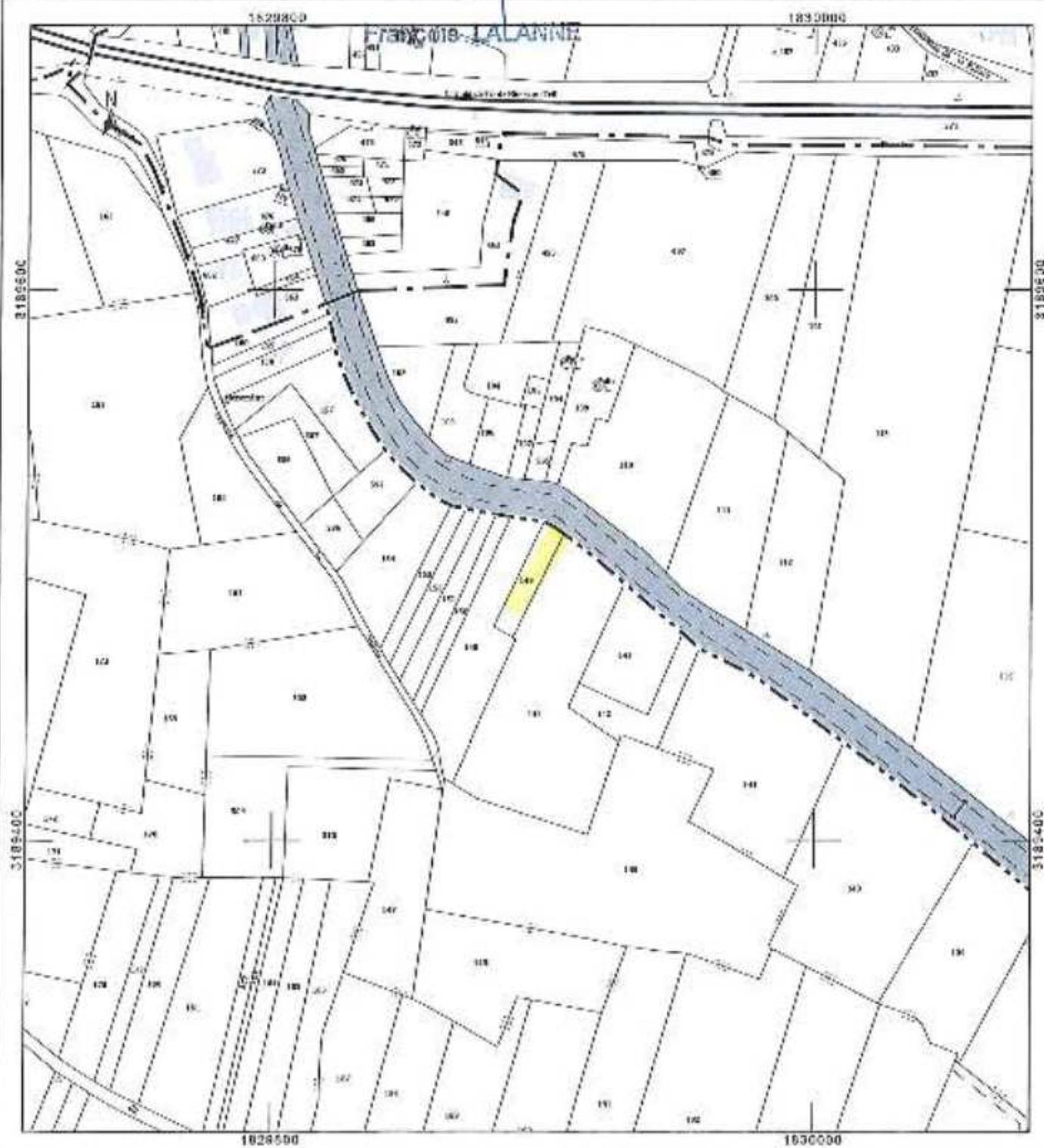
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts fonciers suivant :
NÎMES
57 RUE SALomon REINACH 30002
30002 NÎMES CEDEX 1
Tél. 04 66.87.80.87 - fax 04 66.87.90.87
www.impots.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Vu pour être envoi à
mon arrêté de ce jour
vendredi 15 FEV 2010
Pour le Préfet,
le secrétaire général



Etat particulier des immeubles à acquérir

EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Briarçon

Commune:

U.F. n°: 0650

Monsieur PELLET René

est pour être annexé
mon acte de vente
le 15 FEV 2019

à Monsieur le Maire
Pour le Préfet,
secrétaire général

François LALANNE

INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

PROPRIÉTÉS

PÉDOSSES

N° du plan	Lieu dit	Section commune	numéro bâti	étage	surface (en m²)
------------------	----------	--------------------	----------------	-------	--------------------

DATE d'ACQUISITION	Stat civi
-----------------------	-----------

Décret lieu dit	numéro cadastre	Surface (en m²)
--------------------	--------------------	--------------------

- Acquisition après décret en

date du 27/02/2012
dressée(s) par Melle(s) SONNET

notarié(s) à Aramon

publié(s) au Bureau des

Hypothèques de Montluçon

le 16/06/2012

Volume 2012P n°2556.

- Hypothèque justant

demande en date du

11/10/2012

dressée(s) par Melle(s) SONNET

notarié(s) à Aramon

publié(s) au Bureau des

Hypothèques de Montluçon

le 25/10/2012

Volume 2012P n°3139.

Abstention après décret en

date du 27/02/2012

dressée(s) par Melle(s) SONNET

notarié(s) à Aramon

publié(s) au Bureau des

Hypothèques de Montluçon

A. 556 E. 523 0

Il est précisé que sur un DMPG n°2556, la commune d'ALESS
a été nommée de 923 n°221522 à 923 n°221523 dans
corps aménagement cité n°221522 AL 11-12. Une opposition de
CSED a été déposée en date et n°555 du 14 octobre 2018
9537 16-000088 signifiée à FRANZOSA

Hypothèque de Nîmes 2012P n°2556
le 15/05/2012
Volume 2012P n°2556.

Commune:

Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Briançon

THEZERS

U.F. n°: 0650

Monsieur PELLET René

INDICATIONS CADASTRALES					DATE ET VUE D'ACQUISITION	PROPRIÉTÉS		ESPACES		FONCTIONS	
N° CL. PLM	LIEU-DIT	SECTION PAROISSE CATASTRALE	NATURE DE LA TIERRA	DATE ET VUE D'ACQUISITION	Partie	Taille IRU SOURCE	numéro cadastral	Surface (en m²)	Surface (en m²)	Surface (en m²)	
				<p>- Hypothèse judiciaire définie en date CL 11-02-12</p> <p>Gravé(e) par Maitre(s) BONNET notaire(s) à Briançon</p> <p>Porté(e) au bureau CCS</p> <p>Hypothèque(s) de Kimes 29 Bureau le 28/02/06</p> <p>Vuln. 80 - EV n°3153</p>							

LISTE DES BIENS DU DOCUMENT D'ARPENTAGE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour le numéro de DA 328 0000576

Pour créer le modèle 1 pour ce document d'arpentage, sélectionner le bouton Valider

Identifiant des Parcelles mères	Contenance cadastrale	Adresse	Identifiant des Parcelles filles	Contenance cadastrale	Adresse
328	AI. 0113	1ha03a60ca le camp	328	AI. 0555	0ha95a37ca le camp
			328	AI. 0556	0ha08a23ca le camp

SPDC - DW dn. 07/01/2019

ve pour être annulé à
mon arrêté du ce jour
15 JUIL 2019

Pour le Préfet,
le j...
[Signature]

François LALANNE

Concernant :
THEZEIRS (320)

Numéro d'ordre du document
d'apportage : 8782
Document visé et numéroté le 16/09/2015
ACDF NIVEL
Par Ciney SALVAT
Répétition
Signé

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : A1
Feuille(s) : 063 AL 01
Quartier(s) : Plan régularisé
20/03/1909
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/7250
Date de l'édition : 14/09/2015
Support numérique :

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 20-471 du 30 avril 1905)
Le présent document d'apportage, écrit par les propriétaires suivants (s) :
a été établi (t) :

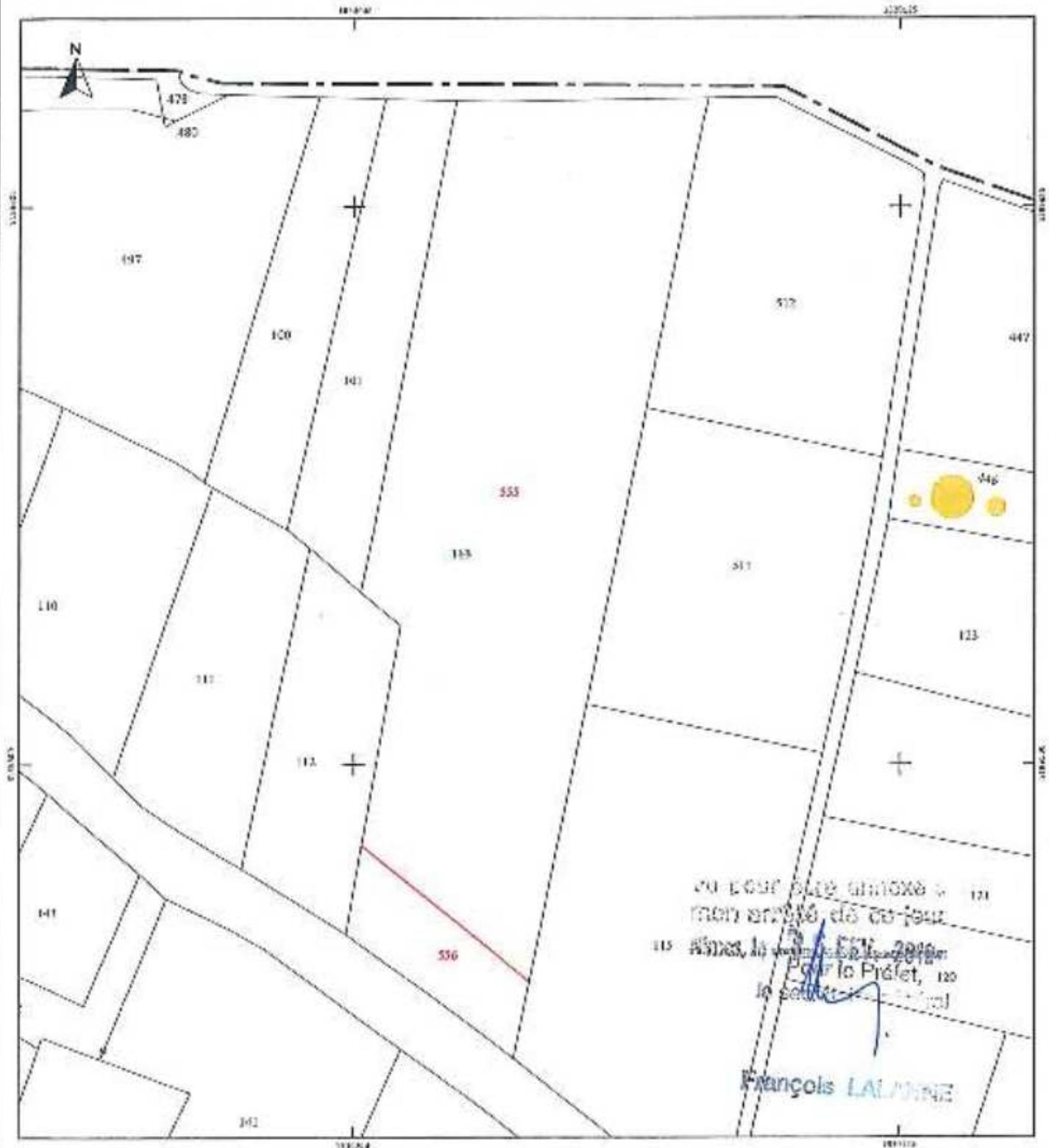
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au greffeur : *...* (signature sur la trame) ;
B - En complément d'un apportage : *...* (signature sur la trame) ;
C - D'après un plan d'apportage ou d'assise, dont copie est jointe, dessiné
le _____ par _____ géomètre A _____.

Les propriétaires déclarés ci-dessus ont pris connaissance des informations publiées
au cours de la séance du 16/09/2015.

Modifications selon les énonciations d'un acte à publier



Il convient de vérifier la validité de l'apportage par la consultation du plan cadastral en ligne à l'adresse suivante : www.dgfiptax.fr.
L'apportage peut être également consulté dans les bureaux de la Direction Générale des Finances Publiques.
Pour toute question relative à cet extrait, se référer au règlement de procédure réglementaire pour l'apportage, en vigueur.



Département :
GARD

Commune :
THEZIERS

Section : AM
Feuille : 300 AM 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle réduite : 1/2000

Date d'édition : 07/02/2019
(Viseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
62017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

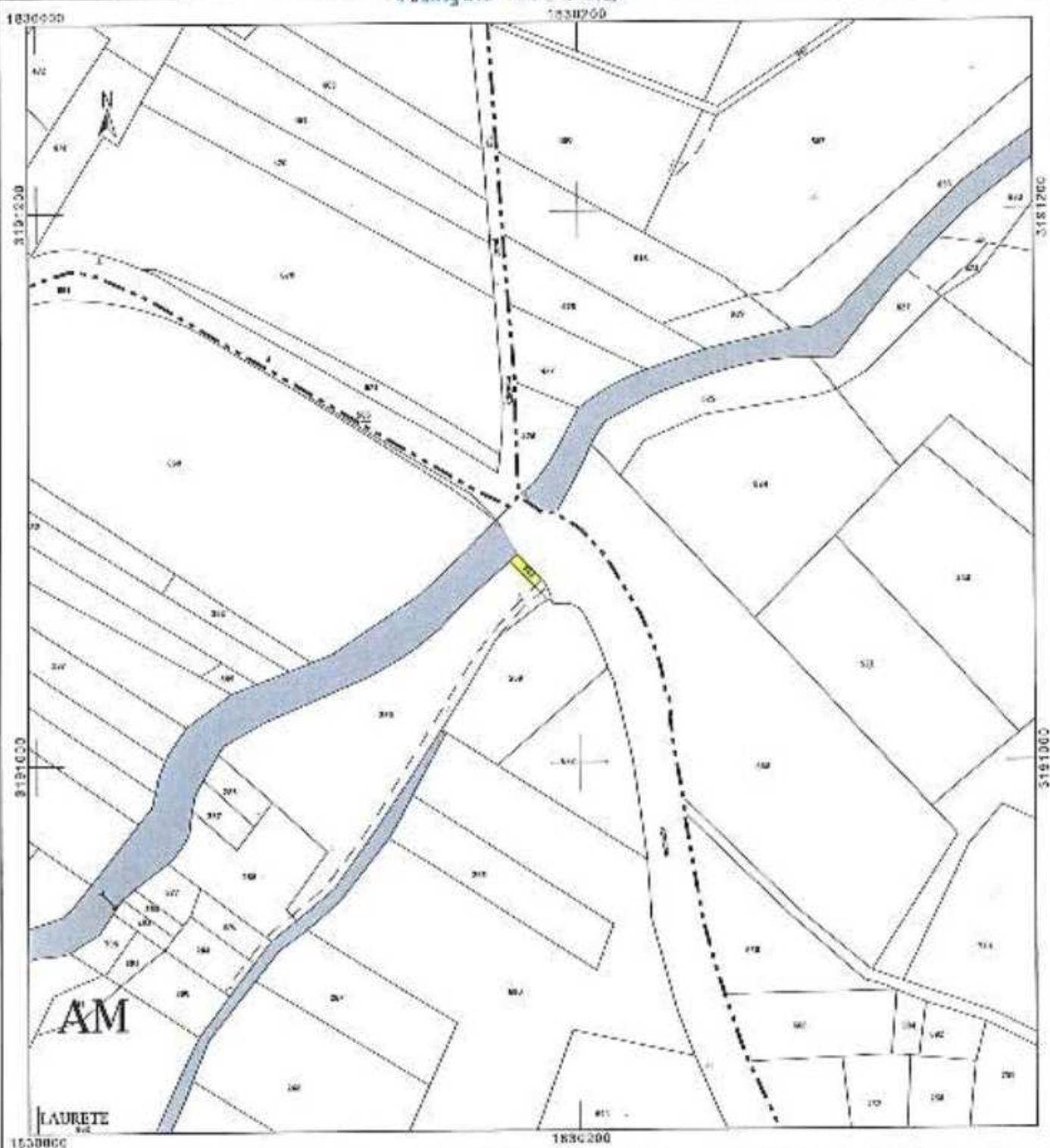
Le plan ci-dessous sur ce bordereau est géré
par le centre des impôts suivant :
NIMES
ET RUE SALOMON REINACH 300032
30032 NIMES CEDEX 1
tel. 04.66.87.87.87 fax 04.66.87.86.87
cel. nimes@finances.gouv.fr

VU pour être émis à
l'acte ci-jointé de ce jour
le 15 FEV. 2019
Pour le Préfet,
le secrétaire général

Cet extrait du plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

France



Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EPTB Gardons- Projet d'aménagement du Briançon

THEZIERS

Commune:

U.F. n°: 0655

M et Mme PELLET RENE CHARLES

Il peut être annexé à
mon arrêté de ce jour
à savoir, le 15.5.2010
Pour le Préfet,
le Secrétaire - Gouvernement
François LAFONNE

INDICATIONS CADASTRALES					DATE ET MOIS D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRE		IMMEUBLES	FONCTION	
N° du plan	L'et.-di	section numéro	référée	surface 'en m²'		Etat d'état	Date et lieu de signature			
802	HASSAG	AL553	VERNICH	806	- Vente en date du 09/08/2008 (signée) par M. HASSAG, M. CLOUILL (notaire) à Monsieur PUBLIAT au bureau des hypothèques de Grenoble le 29/07/2008 (n° 12082008) Voirie: ARR. n° 6593 Surface: 806 m²	1. Monsieur PELLET René Charles (moulinier) En 10 CREVOUT, al. 112 Demarcat: 0700 RUE DU MOULIN 33930 TIZIEZIS	n.s.c 12/21/11/2008 à MELAIS (22)	AL556	365	0
15	LE CAMP	AL 554	LAHOCQ	565	échange en date du 08/08/2008 dressé par Monsieur VERGEL (notaire) à Monsieur LAHOCQ HÉLÈNE, résidante (moulinier) Surface: 565 m²	2. Madame CREVOUT Andree Yolande (moulinier) Surface: 565 m²	069 à 2803/1406 à MELAIS (22)	AL554	365	0
214	LA VAY	AD 373	UF	7700	partie du bureau des hypothèques de Grenoble au bureau n° 12072008 Surface: 7700 m²	mairie la 12/07/2008 à Briançon Signature: S. SOUCASSE Demarcat: 6 rue du MOULIN 33930 TIZIEZIS	16/07/2008 à M. CLOUILL Dès lors que la surface de 1615 m² déclarée en date du AL 112 être nulle soit de 1322 m² résultant de l'errance de la limite de l'immeuble			0

LISTE DES BIENS DU DOCUMENT D'ARPENTAGE



Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour le numéro de DA 328 0000575

Pour créer le modèle 1 pour ce document d'arpentage, sélectionner le bouton Valider

Identifiant des Parcelles mères	Contenance cadastrale	Adresse	Identifiant des Parcelles filles	Contenance cadastrale	Adresse
328 AL 0112	0ha18a19ca	le camp	328 AT 0553	0ha13a22ca	le camp
			328 AT 0554	0ha05a55ca	le camp

SISDC - DV ds. 07/01/2019

VU CEUD RIRE INGEGÉ à
MON SIEUR DE SA MERE
LE 15 FEV 2019
KARS, le 15 fev 2019

Pour le Préfet,
le secrétaire général


François LALAGNE

Demandeur :
THIERRY (328)

Venante d'origine du document
du portage : 576 D

Document vérifié et numérisé le 12/08/2018
ACOF-NIMES
Par Grady SALVAT
Inspectrice
Signé

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'apportage, écrit par les propriétaires susignés (3) a été signé (1) :

- A - Après les indications qu'ils ont fournies au greffeur ;
- B - En conformité d'un plan cadastral ;
- C - D'après un plan d'arpentage ou d'image, dont copie ci-jointe, dressé le _____ par _____ géomètre à _____.

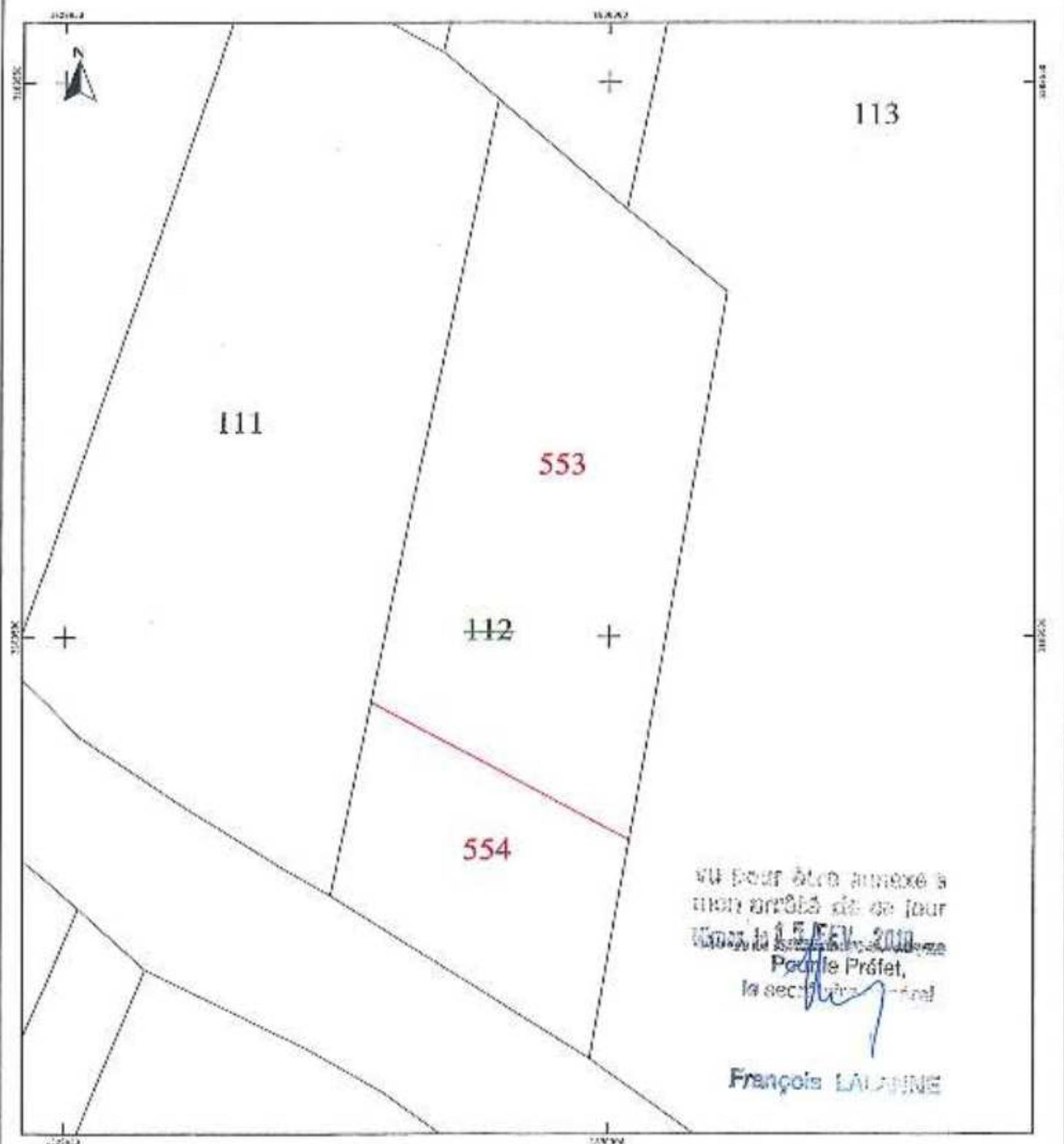
Les propriétaires susignés ayant pris connaissance des informations portées au dos de la fiche S460.

Modifications selon les échéancielles d'un acte public

Secteur : A1
Feuille(s) : 099 AL 01
Contôle du plan : Plan régularisé en
20/09/1980
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/2000
Date de l'édition : 12/08/2018
Support numérique :



Attention : ce plan est à considérer comme non régularisé et non homologué. Il ne peut être utilisé pour toute opération immobilière sans préalable demande d'homologation à la Direction Départementale des Finances Publiques.



Département :
GARD

Commune :
THEZERG

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Routine: AL
Folio: 000 AL 01

Echelle d'ongres : 1/2000
Echelle détaillée : 1/2000

Dates d'édition : 07/12/2015 19
(France / France / Paris)

Coordonnées en projection : RGF90CC44
422017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

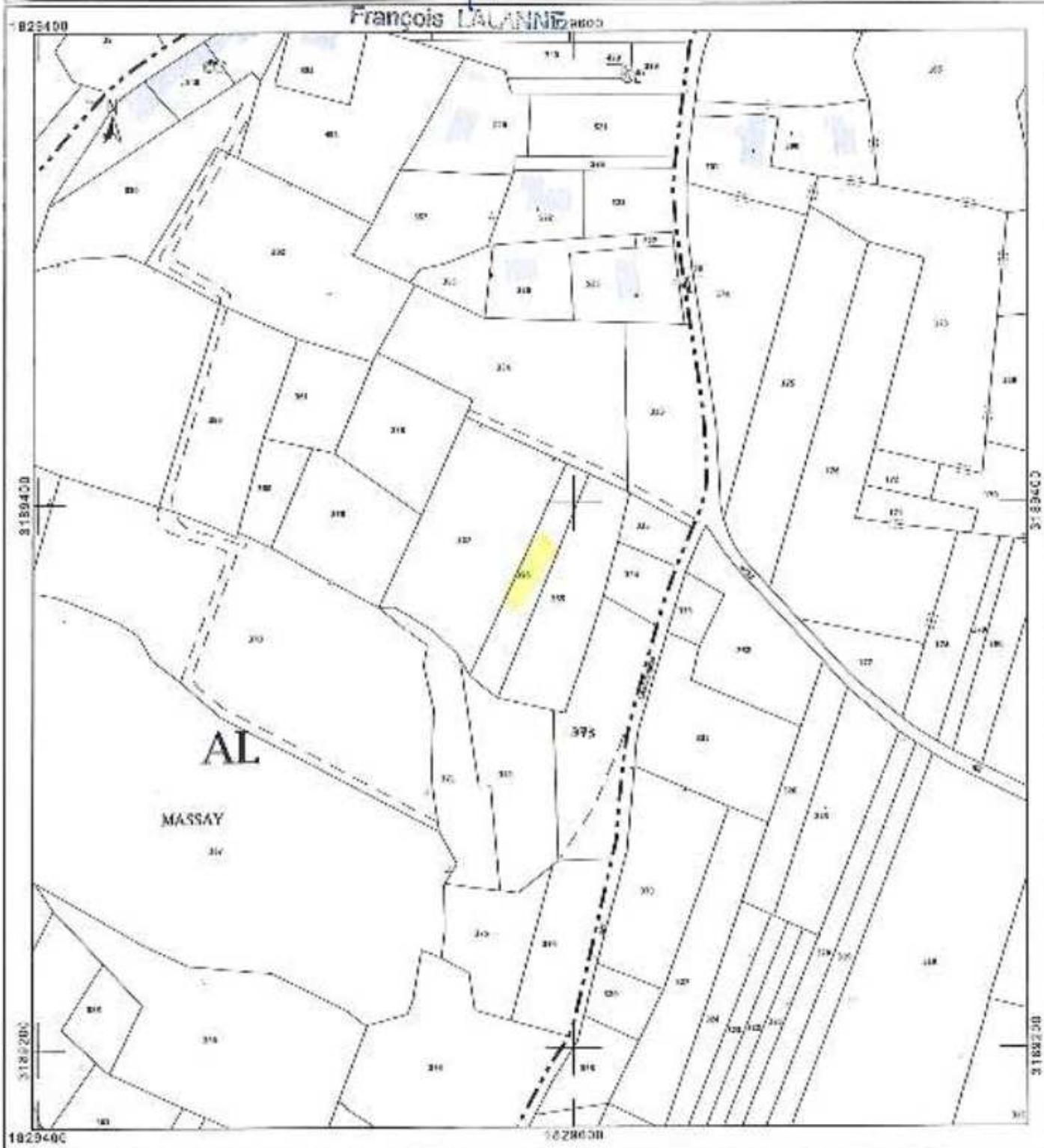
DU VOLER DANS L'INDEX A
MON ARRIVEE EN CE JOUR
SAINTE, le 15 FEV. 2019.

Pour le Préfet;
le ministre général

Le plan établi sur tel-tel tel est géré
par le centre des risques fondat subant:
NIMLS
**67 RUE SAUVON REINACH 30002
NIMES CEDEX 1**
tel. 04.66.87.69.67 fax 04.66.87.69.67
cdf.nimls@cgf.affaires.gouv.fr

Cet endroit du plan vous est dédié par :

cadastre.gouv.fr



Département:
GARD

Commune:
THEZIERS

Section: AD
Foulic : 060 AD D1

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 07/02/2019
(Sousse d'Inventaire de Peis)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

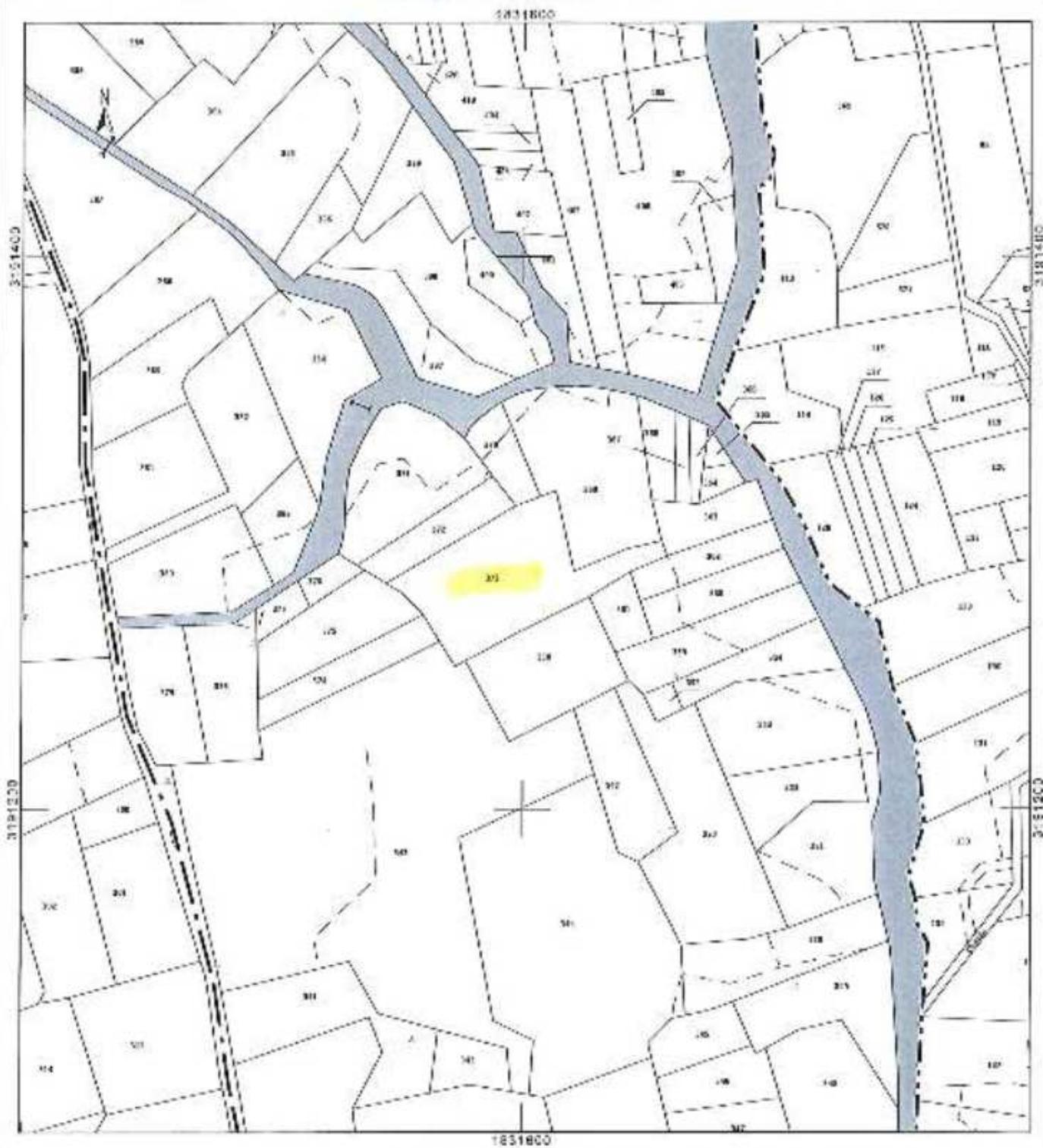
Ce plan visualisé sur cet extrait est protégé par le centre des impôts fonciers suivant:
NIMES
87 RUE SALOYON REINACH 30002 NIMES CLUX 1
tel: 04.68.57.83.87 - fax: 04.68.87.99.87
nimex@impots.gouv.fr

VU DROIT D'EXCERPT MISE À
DISPOSITION DE LA Mairie de THEZIERS
le 15 FEV. 2019
Par le Préfet,
le secrétaire général

Cet extrait de plan vous est délivré par:

cadastre.gouv.fr

François 1 ère ANNEE



Pour le Préfet,
le secrétaire

Francesca Lai

Comments

Etat parcellaire des Immeubles à acquérir

Monsieur TARDIEU SYLVAIN JEAN-PIERRE

INDICATIONS CATASTRALES	DATE	PROPRIÉTAIRES	DÉPARTEMENT	EMPRUNTS	FOLIOURS

DESSINÉ ET IMPRIMÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'EDITION
DU LIBRAIRIE DE LA CITE, 10, RUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

LE VILLAGE
S'ENFERME

Étant donné que le 10 SEPTEMBRE 1970, la 22e école ALBERT
DURÉ commence à 12:44 m'a été proposée plus grande
échelle et également codifiée AL 41. Une confirmation de
21:35 m'a été faite et cette en AL 40. La réception de la
1574-24 respecte suffisamment l'interesse.

funciones de N^{\ast} sea φ

	A. 578	188
17	JENQUELLES	Ventre suivi rosé.
	ALST& CÉRÉA	- Vers le 10 juillet 1988 dressé(s) par Malin(s) MARCEL NOMINÉ à Aramon partiel au service de publicité

INSTITUTE OF HOMESTEAD
12 OCTOBER
1939
WILHELM BLOCHER 13424

19	JONQUIÈRES	AL 578	Océan	721
				<p>- Vente en cale au 27/05/2006 désert(e) par Malte(s) AYRCAL résidence à Ayrcal publis(s) au service de justice Tribunal de Nîmes 2 le 08/07/2006 Volume 2006P n°5524 - Véhicule en état d'usage</p>
21	KONQUETES	AL580	CEREA	* 714

Comune:

Etat n°12711111 des immeubles à acquérir

EPTB Gardons-Projet d'aménagement du Briançonnais

U.F. n°: 0680

Monsieur TARDIEU SYLVAIN JEAN-PIERRE

THEZIERS							
Etat parcellaire des immeubles à acquérir							
EPTB Gardons- Projet d'aménagement du Briançon							
Monsieur TARDIEU SYLVAIN JEAN-PIERRE							
U.F. n°: 0680							
INDICATIONS CAUSANTIÈRES			PROPRIÉTAIRES		EMPRUNTS		
N° d'ordre	Lieu dit	Section numéroté (cadastral)	Surface nature	Date ET MODE D'ACQUISITION	Etat civil	Prélevé	
25	JONQUIERES	ALLEG	0772	0772 - Vente en date du 07/06/2006 à MATHIAS MARCEL référant(s) à ALLEG désigné(s) au 55949 de 0772 lorsque ce dernier loue à Kimes ? le 06/07/2006 Volume 23300P n°5424.	ALLEG	0772	0
28	JONQUIERES	ALLEG	210	0772 - Vente en date du 07/06/2006 à MATHIAS MARCEL référant(s) à ALLEG désigné(s) au service de justice lorsque ce dernier loue à Kimes ? le 06/07/2006 Volume 23300P n°5424.	ALLEG	210	0

29	JONQUIERES	A.588	CÉRÉA 249
			- Vente en date du 07/06/2008 dressée par Véronique MARCEL, notariée à Aramon publiée au bulletin des publications foncières du Niveau 2 le 09/07/2008 Valence 2008P Y5424.

Commune:

Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Briançon

THEZIERS

U.F. n°: 0680

Monsieur TARDIEU SYLVAIN JEAN-PIERRE

INVENTAIRE CADASTRAL

DATE
ET
MOIS D'ACQUISITION

PROPRIÉTAIRES

EXPENSES
DE LA QUATREN°
DU
PLA
INVENTAIREDATE
ET
MOIS D'ACQUISITIONNUMÉRO
DE
PARISIENNETAXE
SUR
LA
SURFACEN°
DU
PLA
INVENTAIREDATE
ET
MOIS D'ACQUISITIONNUMÉRO
DE
PARISIENNETAXE
SUR
LA
SURFACE

- Vente en date du 07/08/2006
réalisée par M. THOMAS MARC
notarié à Briançon

publié(s) au service de l'immatriculation
de la ville de Briançon

le 25/07/2006

Volume 2006 n°5024,
Volume en date du 27/08/2006

réalisée par M. THOMAS MARC

notarié à Briançon

publié(s) au service de l'immatriculation
de la ville de Briançon

Tensile de Nîmes 2

le 08/07/2006

Volume 2006 n°5024,

Volume en date du 07/08/2006

- Vente en date du 07/08/2006
réalisée par M. THOMAS MARC
notarié à Briançon

publié(s) au service de l'immatriculation
de la ville de Briançon

Tensile de Nîmes 2
le 08/07/2006

Volume 2006 n°5024.

Volume en date du 07/08/2006

- Vente en date du 07/08/2006
réalisée par M. THOMAS MARC
notarié à Briançon

publié(s) au service de l'immatriculation
de la ville de Briançon

Tensile de Nîmes 2

le 08/07/2006

Volume 2006 n°5024.

AL582 204

0

Start présente que par un IMMO "VIEUX", le notaire AL582
l'acquiert le 204 m² sur base d'un plan grand
carré inscrivant l'édifice AL 159 dans son centre de
394 m² divisé en deux parties de 197 et 200 m²
par rétention à l'opposé de l'édifice

AL582 640

0

Start présente que par un IMMO "VIEUX", le notaire AL582
l'acquiert le 640 m² sur base d'un plan grand
carré inscrivant l'édifice AL 159 dans son centre de
1115 m² divisé en deux parties de 558 et 557 m²
par rétention à l'opposé de l'édifice

LISTE DES BIENS DU DOCUMENT D'ARPENTAGE

2

Vous recherchez une parcelle dans le département 030 et la commune THEZIERS pour le numéro de DA 328 0000604

Pour créer le modèle 1 pour ce document d'arpentage, sélectionner le bouton Valider

Identifiant des Parcelles mères	Contenance cadastrale	Adresse	Identifiant des Parcelles filles	Contenance cadastrale	Adresse
328 AL 0140	0ha39a75ca	jonquieres	328 AL 0572	0ha09a10ca	jonquieres
			328 AL 0573	0ha30a58ca	jonquieres
328 AL 0141	0ha31a35ca	jonquieres	328 AL 0574	0ha12a44ca	jonquieres
			328 AL 0575	0ha18a74ca	jonquieres
328 AL 0142	0ha06a60ca	jonquieres	328 AL 0576	0ha01a88ca	jonquieres
			328 AL 0577	0ha04a78ca	jonquieres
328 AL 0143	0ha09a90ca	jonquieres	328 AL 0578	0ha07a21ca	jonquieres
			328 AL 0579	0ha02a84ca	jonquieres
328 AL 0144	0ha36a90ca	jonquieres	328 AL 0580	0ha11a14ca	jonquieres
			328 AL 0581	0ha26a22ca	jonquieres
328 AL 0148	0ha15a20ca	jonquieres	328 AL 0582	0ha05a72ca	jonquieres
			328 AL 0583	0ha09a40ca	jonquieres
328 AL 0150	0ha03a60ca	jonquieres	328 AL 0584	0ha02a19ca	jonquieres
			328 AL 0585	0ha01a47ca	jonquieres
328 AL 0151	0ha04a92ca	jonquieres	328 AL 0586	0ha02a49ca	jonquieres
			328 AL 0587	0ha02a29ca	jonquieres
328 AL 0152	0ha03a85ca	jonquieres	328 AL 0588	0ha02a27ca	jonquieres
			328 AL 0589	0ha01a59ca	jonquieres
328 AL 0153	0ha03a44ca	jonquieres	328 AL 0590	0ha02a04ca	jonquieres
			328 AL 0591	0ha01a36ca	jonquieres
328 AL 0154	0ha11a15ca	jonquieres	328 AL 0592	0ha06a40ca	jonquieres
			328 AL 0593	0ha04a85ca	jonquieres

Valider

Annuler

SPDC - DV du: 03/01/2019

je pour être tenu(e) à
mon arrêté de la loi
dans le cas où il sera nécessaire
Pour le Préfet,
le Greffe Général

François LALANNE

Commune :
NIMES (308)

N° d'ordre du document d'appelage : 004-1
Document validé et numéroté le 20/11/2016
ACRF NIMES
Par Gauthier TACCARD
Propriétaire
Signé.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-171 du 30 avril 1955)

Le présent document d'appelage, certifié par
propriétaire soussigné (1) a été dressé (1):
A - D'après les indications qu'il a faites au bureau;
B - En conformité d'un plan cadastral effectué sur le terrain;
C - D'après un plan d'appelage ou de broulage, dont
copie ci-jointe, dressé le _____ par _____
géomètre à _____.
Les propriétaires peuvent avoir plus connaissance des
informations que sont sur le plan cadastral.

(1) Rappelons-nous bien. Le broulage n'est pas à prendre au sens strict, mais au sens large, c'est-à-dire que tout ce qui est nécessaire pour faire un plan cadastral peut être pris en compte dans le broulage.

(2) Précisez si vous avez déclaré la modification au préfet (ou à l'agent communal) avec copie du plan cadastral.

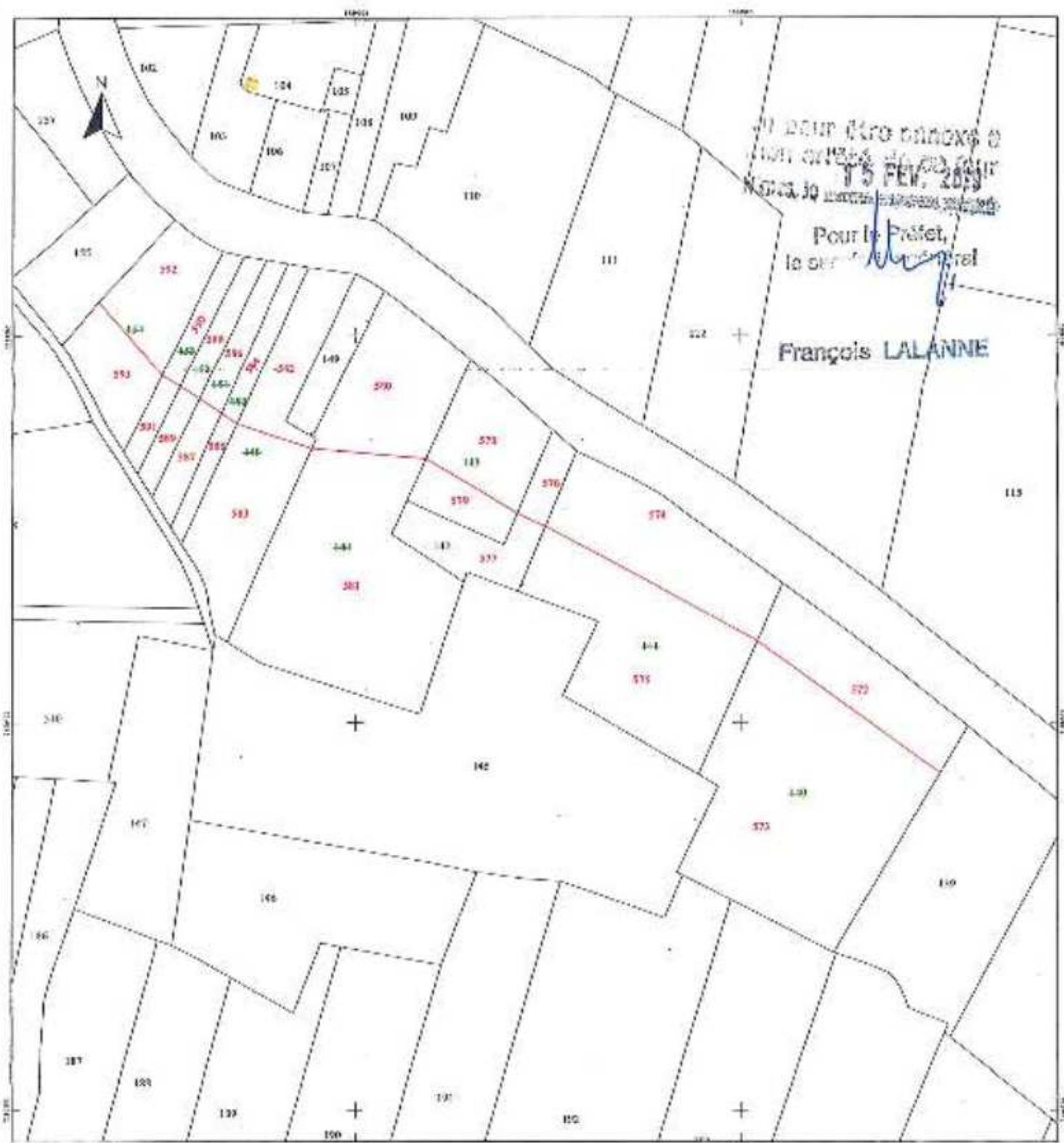
Modification d'un plan cadastral dressé par Gauthier TACCARD

Section : AL
Folio(s) : 000 AL 31
Quatuor du plan : Plan régularisé avant 20/03/1990
Échelle d'origine : 1/20000
Échelle d'échelle : 1/10000
Date de l'effacement : 20/11/2016
Support numérisé :

Demande le document d'appelage dressé

Par : TACCARD

Ref :



Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Briançon

THEZIERS

Commune:

U.F. n°: 0690

Succession VAGHETTI

et pour être annexé à
mon acte du 09 FEV. 2010

N°33, 10 rue de la République

Pour le frère
le secrétaire général

François LALANNE

INDICATIONS CADASTRALES					PROPRIÉTAIRES		IMMOBILIA			
N° du plan	Nom du bien	cadastre numéro	nature	surface (en m²)	DATE MODIFICATION	Objet	Date et lieu de relégation	ratio surface	numéro cadastral	surface (en m²)
21.	LL. Cade	A. 505	B015	125	+ Acte de l'opérateur sur date du 27/12/1982 désigné par l'opérateur M. VAGHETTI notarié à Briançon puis vers le terrain public lors de l'ouverture de la route de l'ancienne forêt de l'île de Kimerz 22	1. Monsieur VAGHETTI Oscar (Président) désigné le 06/07/2002 à Nîmes veuf MARTINI Jeanne (fille) nées le 26/01/1929 92300 - MÉZÉPS	réé le 11/03/1982 à OUSCINA (HAUTE- SARDOINE)	AL 525	125	3
						Elan prisé à ce jour par J. D'APIC N°6399, la parcelle AL 525 d'une superficie de 125 m² est une des plus petites et une des dernières terres dans le AL 100 d'un contournement de 410 m² située en outre en A. 504 il y a une courance de 45,63 m² restant à son tour être intéressant				
						2. Madame VAGHETTI veuve Adolphe (Médiatrice immobilière) Epouse TAVAGNA née le 27/04/1946 à Thonon Désignée: Madame Henry CHAPET nées 1948	née le 27/12/1922 à TRÉZEINSAC			
						3. Madame MAIGRET Jeanne Paulette (Médiatrice immobilière) Epouse VAGHETTI née le 25/01/1929 à ARAGON (AOC) désignée le 18/06/2007 à ARAGON (AOC)				

Commune:

Etat parcellaire des immeubles à acquérir

EPTB Gardons - Projet d'aménagement du Briançonnais

THEZIERS

INDICATIONS CARDIAQUES				PHOPHÉTHALOCS		EXPRIMÉES			RELATIVES		
N° du plan	Légi- AI	Rapport cardiaque	Surface (en m²)	DATE ET MOYENNE D'ACCELERATION	Par gal	Date et Ind. de rafraîchissem.	Nombre accidentel	Surface (en m²)	Nombre accidentel	Surface (en m²)	Nombre accidentel
4. Moniteur VAGHETTI Gérard				réf 22200/946							

U.F. n°: 0690

Succession VAGHETTI

Application de l'Article 82 du Décret n° 55-1350 du 14 octobre 1955 pour l'application du décret n° 55-22 du 4 janvier 1955 portant réforme de la publicité foncière, l'EPTB GARDEONS n'ayant pu pu identifier certaines des parties conformément aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955

